Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1996)

Rapport de prospection thématique programmée

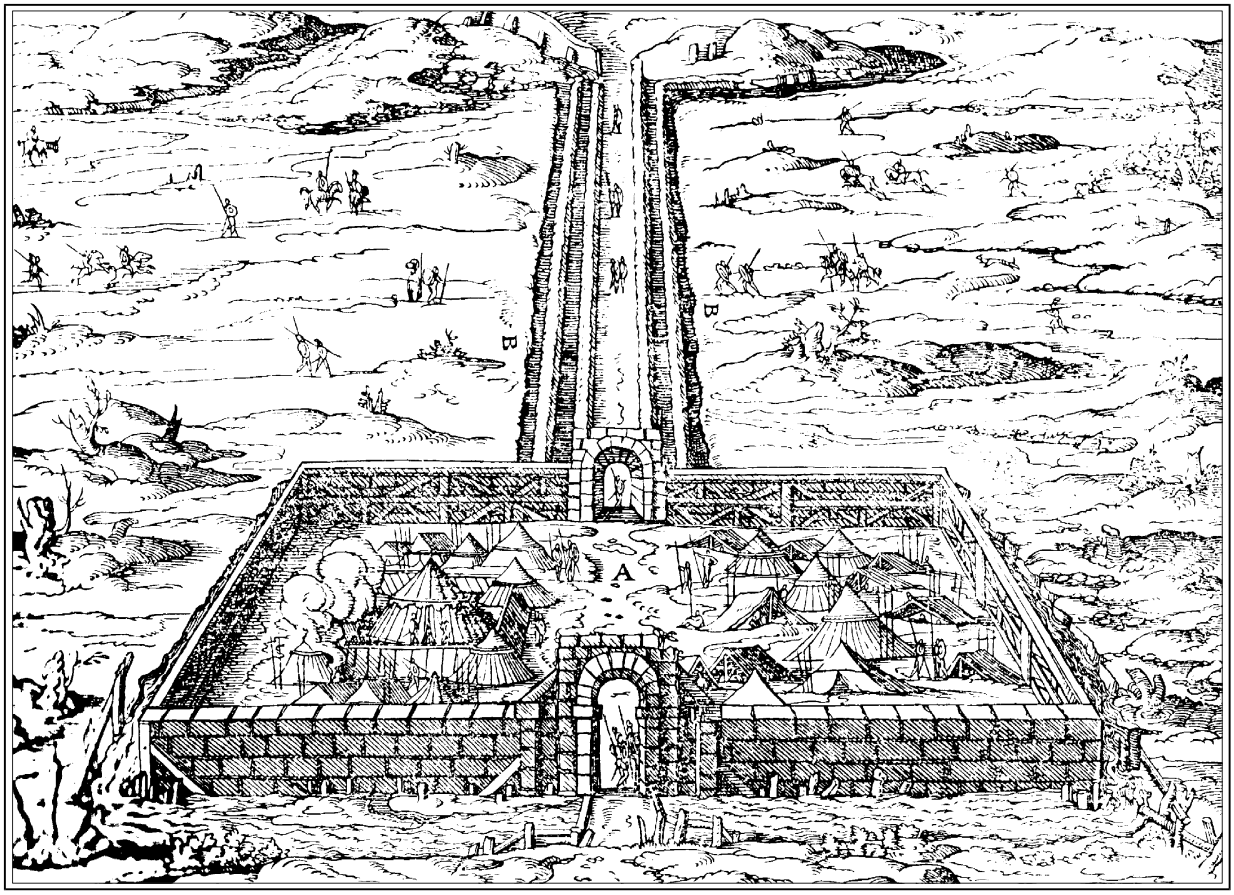

Illustration tirée de l'ouvrage de Jacopo Strada sur la Guerre de Gaule publié en 1575 à Frankfort (p. 85) qui figure les ouvrages de César au pied de Gergovie.

Y. Deberge, V. Guichard

avec la collaboration de M. Feugère

Mirefleurs
Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne
1999

Fiche signalétique de l'opération

identité du site

Département :	Puy de Dôme (63)
Commune :	La Roche Blanche
Lieu-dit :	colline de la Roche Blanche (opération 1996), La Serre d'Orcet (opérations 1995 et 1996), La Pialle (avril 1995).
Cadastre :	La Roche Blanche : section AK parcelles 250-252-554 (avril 1995), section ZE parcelles 5-35e-40-41-62 (été 1995) et parcelles 57-67-77 (été 1996), section ZH parcelles 16-17 (été 1995), section ZP parcelles 1a-5 (été 1995), section ZL parcelle 19-20 (été 1996).
Coordonnées Lambert :	xa : 661 114 ya : 2078 681 Xb : 665 413 yb : 2079 220
Altitudes :	400 m à 500 m
Propriétaires des terrains :	M. Romeuf (ZE 57), M. Fournier (ZE 67), commune de la Roche Blanche (ZE 41, ZP 19-20), M. Jimenez (ZP 5), M. Prugnard (ZP 1a), M. Chouvy (ZE 35e), Mme Gratadeix (ZE 40), M. Peyrin (ZE 62).

opération archéologique

Nature :	prospection thématique programmée
Date de l'intervention :	mois d'août et de septembre 1996

Equipe de fouille (année 1996) :
Responsable titulaire de l'autorisation de fouille : Vincent GUICHARD
Encadrement des bénévoles et suivi de l'enregistrement des données : Yann DEBERGE, James WARD.
Fouilleurs : les adhérents de l'Association du Site de Gergovie, Lisa BEYER, Estelle BAKER, Mark WILLIAMS, Agnès BOUCHARD, Nathalie PINTO, Jane VERRALL, Rachel FEALEY.

Organisme de rattachement : Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne

Entreprise de terrassement : Serge Chaucheprat, 03800 Biozat

Lieu de dépôt provisoire de la documentation de fouille et du mobilier archéologique :
- Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne, maison Domat, place de la mairie, 63730 Mirefleurs.
- Maison de Gergovie, plateau de Gergovie (mobilier en exposition).

remerciements :
Les adhérents de l'Association du Site de Gergovie pour leur active participation, les propriétaires des terrains pour leur compréhension.

Sommaire

AVANT-PROPOS 4

1. HISTORIQUE DES RECHERCHES 7
1.1. LES FOUILLES DE 1862 7
1.2. LES FOUILLES DE 1936-1939 9
1.3. LES OBSERVATIONS RECENTES 11

2. LE "GRAND CAMP" 12
2.1. L'ANGLE NORD-OUEST 13
2.1.1. LE TRACE DU FOSSE 13
2.1.2. LE PROFIL ET LE COMBLEMENT DU FOSSE 15
2.2. LA PORTE OUEST 15
2.3. L'ANGLE SUD-OUEST 16
2.3.1. LE TRACE DU FOSSE 16
2.3.2. LE PROFIL ET LE COMBLEMENT DU FOSSE 16

3. LA "FORTIFICATION INTERMEDIAIRE"... 18
3.1. ... A MI-CHEMIN ENTRE LES DEUX CAMPS 18
3.2. ... AU PIED DU "PETIT CAMP" 18
3.2.1. LE TRACE DU FOSSE 18
3.2.2. LE PROFIL ET LE COMBLEMENT DU FOSSE 19

4. LE "PETIT CAMP" 21
4.1. LE TRACE DU FOSSE 21
4.2. LE PROFIL ET LE COMBLEMENT DU FOSSE 25

5. DONNEES CHRONOLOGIQUES 28
5.1. DONNEES TOPOGRAPHIQUES 28
5.2. DONNEES SEDIMENTOLOGIQUES 28
5.3. MOBILIER 30

6. FONCTION DES FOSSES REPERES 33
6.1. D'APRES LA TOPOGRAPHIE 33
6.2. D'APRES LA MORPHOLOGIE DES VESTIGES 33
6.3. D'APRES LE MOBILIER (MICHEL FEUGERE) 34

CONCLUSION : 35

BIBLIOGRAPHIE : 36

LISTE DES FIGURES 38

ANNEXES 39
ANNEXE 1 : CATALOGUE DES TRANCHEES REALISEES PENDANT LES CAMPAGNES DE 1995 ET 1996 39
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AUX OPERATIONS DE 1995 ET 1996 63
ANNEXE 3 : TRAVAUX EFFECTUEES SUR LE PLATEAU DES COTES DE CLERMONT EN 1996. 64
ANNEXE 4 : DECOUVERTES RECENTES REALISEES A L'EMPLACEMENT DES FORTIFICATIONS. 68

Avant-propos

Ce rapport présente de manière synthétique les principaux résultats des sondages effectués en 1995 et 1996, à l'emplacement présumé des fortifications césariennes au pied de l'*oppidum* de Gergovie, dans le cadre d'une prospection thématique consacrée à la recherche des témoignages archéologiques en relation avec la Guerre des Gaules dans le bassin de Clermont-Ferrand. Le détail des résultats ainsi que les inventaires relatifs à la documentation de fouille sont renvoyés en annexes (cf. Annexes 1 et 2). Pour la campagne de 1995, seuls les résultats significatifs ont été présentés, cette intervention ayant déjà fait l'objet d'une description détaillée dans un rapport particulier (Guichard et al. : 1995).

Ce document ne présente qu'un état des connaissances à dater de la fin de l'année 1996. Depuis, plusieurs découvertes réalisées dans le cadre de sauvetages urgents sont venues conforter les résultats acquis en 1995-1996 (cf. Annexe 4). Ainsi, sur la fortification intermédiaire, les résultats médiocres des années précédentes ont été compensés par la mise au jour au cours de l'année 1997, du "double fossé", à proximité du "grand camp", à deux emplacements différents (à "La Bavoisine" et "Sur les Bais"). Sur le même ouvrage, mais au pied du "petit camp", une nouvelle observation réalisée en 1998 ("Rue des Caves") porte à 300 m la longueur totale connue de cette partie du fossé.

La poursuite des prospections sur le site des Côtes-de-Clermont, effectuée dans le même cadre, est évoquée ici beaucoup plus brièvement (cf. Annexe 3). Sur ce dernier site, la campagne de 1996 a surtout permis d'effectuer le relevé d'un réseau de murs en pierre sèche sur le flanc sud-ouest du plateau, réputé correspondre, au moins en partie, à un système de fortification. Nos observations montrent qu'il s'agit en fait d'aménagements à vocation agraire, dont l'âge (sans doute moderne) demeure à préciser.

Introduction

L'identification des lieux de la bataille de Gergovie, où se confrontèrent César et Vercingétorix au printemps de 52 avant J.-C., a de tout temps suscité l'attention des érudits. Le texte de César, relatant cet épisode considéré comme particulièrement marquant dans l'histoire de la France, a constitué le point de départ des recherches anciennes. Dans son récit de la bataille, César fait une description de la topographie des lieux et des ouvrages militaires qu'il fait construire en vu de prendre l'*oppidum* arverne (*De Bello Gallico* VII, 36, trad. Constans*)* : "*César parvint à Gergovie en cinq jours* [après avoir traversé l'Allier] *; ayant livré le jour de son arrivée un petit combat de cavalerie, et ayant reconnu la place, qui était sur une montagne fort haute et d'accès partout difficile, il désespéra de l'enlever de force* […]. *De son côté, Vercingétorix avait campé près de la ville, sur la hauteur, et il avait disposé autour de lui les forces de chaque cité* […] *; tous les sommets de cette chaîne que la vue découvrait étaient occupés par ses troupes, en sorte qu'elles offraient un spectacle terrifiant*. […]. *Il y avait en face de la ville, au pied même de la montagne, une colline très bien fortifiée par la nature et isolée de toutes parts : si nous l'occupions, nous priverions l'ennemi d'une grande partie de son eau et il ne fourragerait plus librement. Mais cette position était tenue par une garnison qui n'était pas méprisable. Pourtant César, étant sorti de son camp* [il s'agit du grand camp, le premier établi] *au milieu du silence de la nuit, bouscula les défenseurs* […] *et, maître de la position, y installa deux légions*. […] *il relia le petit camp au grand camp par un double fossé de douze pieds* [3,6 m] *de large, afin que même des hommes isolés pussent aller de l'un à l'autre à l'abri des surprises de l'ennemi.*"

Le plateau de Merdogne, qui a officiellement troqué son nom pour celui de Gergovie sous le second empire est le site le plus communément identifié à celui de l'*oppidum* de *Gergovia*. Etayent cette hypothèse la toponymie -un lieu habité du nom de *Gergoia* est mentionné sur la pente orientale du plateau dès le X^{e} siècle- et l'archéologie -le plateau est le site d'un vaste oppidum de 70 ha, densément peuplé au I^{er} siècle avant J.-C. (Guichard et al. 1993 ; Guichard et al. 1994). Un autre site candidat est celui des Côtes de Clermont, immédiatement au nord de la ville moderne (Busset : 1933 ; Eychart : 1961, 1969, 1975). Le débat s'amplifie depuis quelques années à cause des menaces de destruction qui pèsent sur les deux sites : carrières de basalte aux Côtes de Clermont, lotissement pavillonnaires et industriels à l'emplacement présumé des camps romains près du plateau de Gergovie. A la demande du Service régional de l'Archéologie, une mission de recherche a été entreprise en 1995 et 1996, par l'Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne, dans le but de contrôler la validité des observations de terrain faites antérieurement sur le plateau de Merdogne et ses abords. La stratégie développée a naturellement été guidée par les observations anciennes : il s'agissait en priorité de contrôler les fouilles menées en 1862 puis dans les années 1930 qui sont réputées avoir retrouvé les fortifications césariennes. De fait, les tranchées de sondage réalisées en 1995 et 1996 ont permis, dans la majorité des cas, de retrouver les ouvrages de fortifications aux emplacements indiqués.

Les observations de terrain ont été conduites par un groupe constitué d'étudiants (universités de Sheffield et de Clermont-Ferrand) et de bénévoles de l'Association du Site de Gergovie, et encadré par V. Guichard, Y. Deberge et J. Ward. Cette intervention archéologique n'aurait pu se faire sans la compréhension des propriétaires et exploitants des terrains concernés, ni sans la collaboration active des membres de l'Association du Site de Gergovie, sous la houlette de son président, Albert Rousset.

Les illustrations graphiques ont été réalisées par J. Ward (coupes) et Y. Deberge (plans). Les clichés photographiques sont des auteurs, sauf mention contraire.

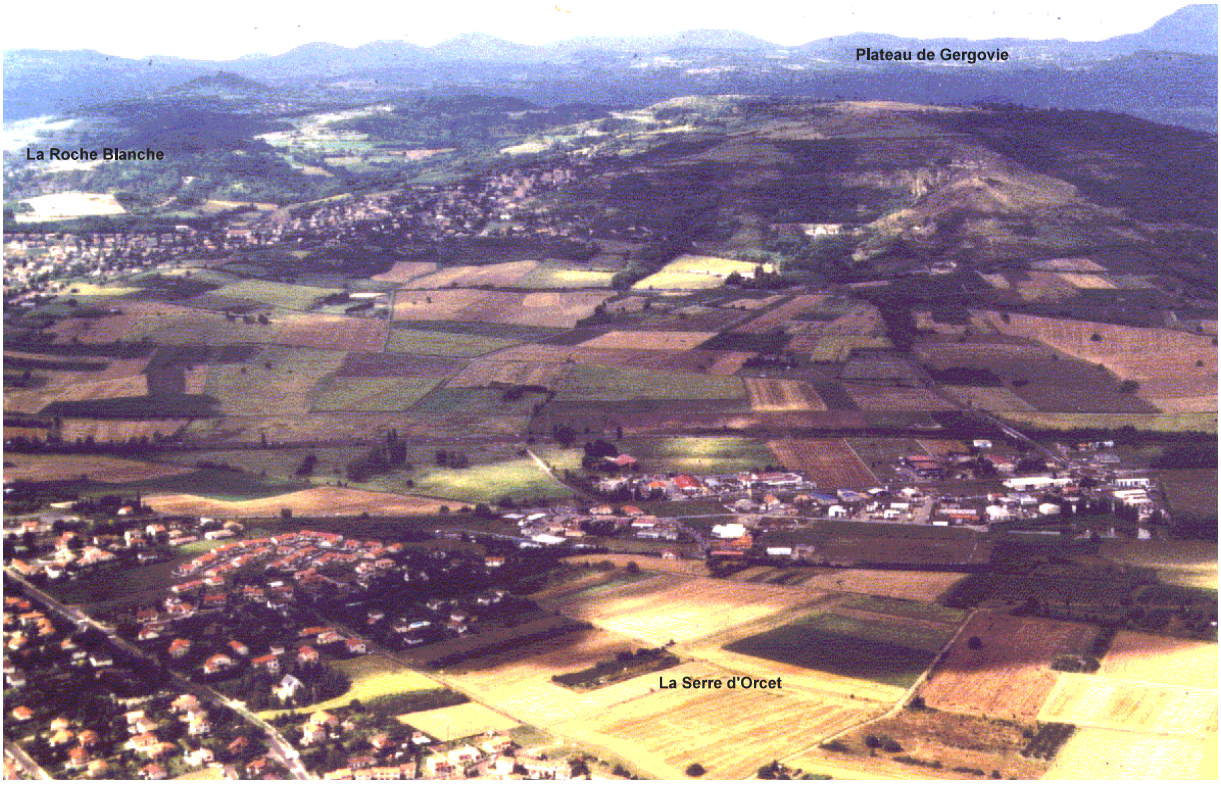

Fig. 1 : Vue aérienne du site depuis le sud-est. Au premier plan , La Serre d'Orcet ; au second plan à gauche, la colline de La Roche Blanche ; au second plan à droite, le plateau de Gergovie.

1. HISTORIQUE DES RECHERCHES

1.1. Les fouilles de 1862

C'est à Napoléon III, qui préparait alors son *Histoire de Jules César*, que l'on doit les premiers travaux de grande envergure pour tenter de localiser le lieu de la bataille de Gergovie. Informé par Marcelin Boudet (érudit local s'intéressant de près à la campagne de César en pays arverne ; sur le rôle de Boudet dans la préparation des campagnes de fouille de 1861 sur le plateau de Gergovie et de 1862 à ses abords, voir Boudet 1944 et dossier d'archive coté 3F161 aux archives départementales du Puy-de-Dôme) sur la localisation possible des fortifications, l'empereur, engagea par l'intermédiaire de son aide de camp le commandant Eugène Stoffel, des fouilles destinées à retrouver les traces du passage de l'armée romaine au pied de l'oppidum gaulois. En s'appuyant sur la description faite par César de la topographie des lieux ainsi que celle des retranchements romains, le commandant Stoffel, militaire de carrière rompu aux problèmes de castramétation, fit réaliser des tranchées destinées à recouper les lignes de fortification. Le commandant Stoffel, qui avait déjà œuvré sur le camp de Mauchamp à Berry-au-Bac (Aisne) en 1861, disposait de moyens financiers et humains importants. Les fouilles débutèrent après la visite de Napoléon III sur le site, le 9 juillet 1862, et s'achevèrent, semble-t-il, au mois de septembre de la même année. Une photographie conservée au musée des Antiquités nationales montre toutefois une tranchée ouverte sur la colline de la Roche Blanche alors que les arbres sont dépouillés de leurs feuilles : s'agit-il d'une tranchée restée ouverte pendant l'hiver 1862-1863 ?

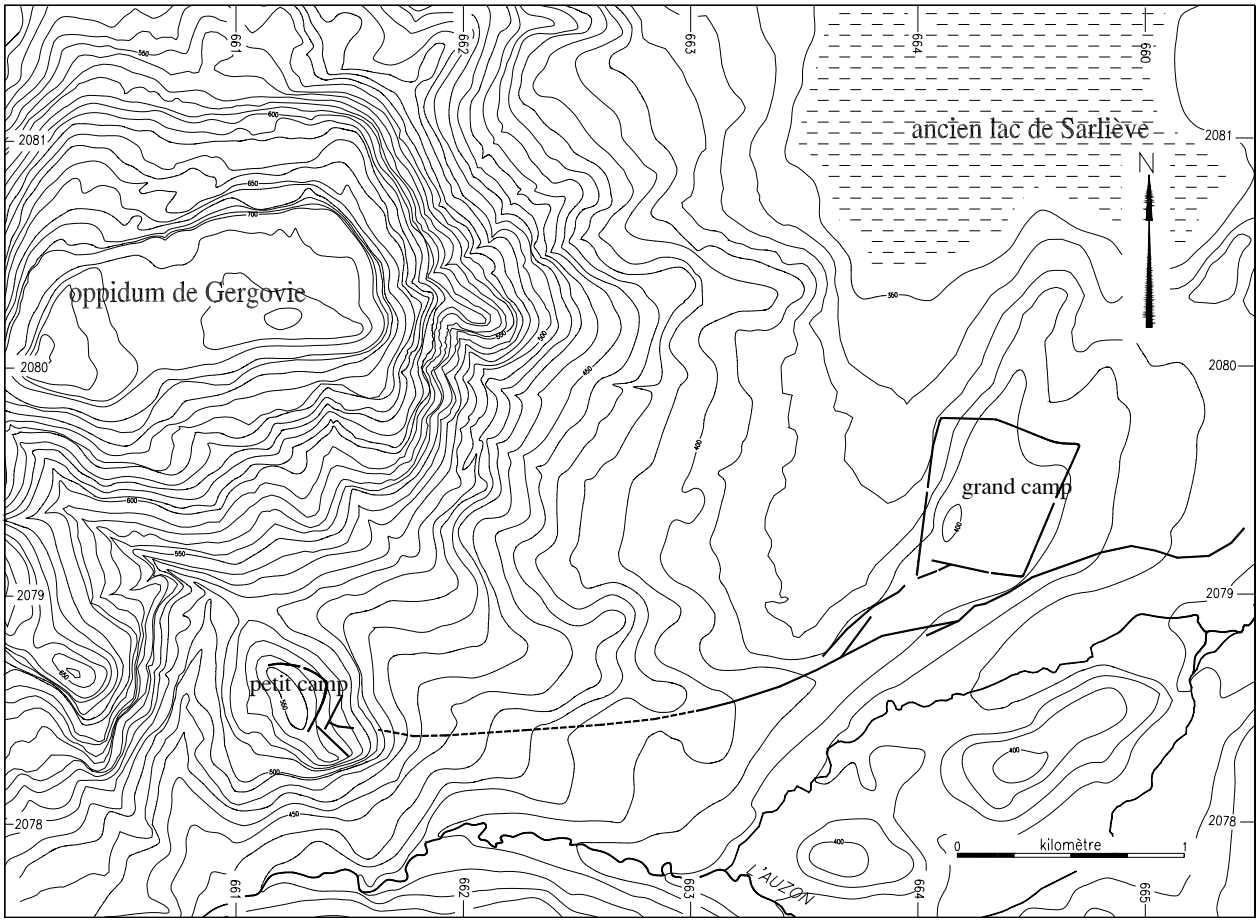

Fig. 2 : Position des fortifications césariennes devant Gergovie, restituée par Napoléon III et le commandant Stoffel à l'issue des fouilles de 1862, sur fond de plan topographique. (D'après Napoléon III, *Histoire de Jules César*, pl. 22 et carte IGN 2531-2532 est).

Stoffel décrit dans une lettre à Rice Holmes la méthode employée (Rice Holmes 1899) : "*Je plaçais les ouvriers, avec pelles et pioches, sur plusieurs files, dans une direction perpendiculaire à un des côtés supposés du camp, les ouvriers de chaque file à 20 ou 30 mètres les uns des autres. Chacun était chargé d'enlever la couche d'humus sur deux pieds de largeur* (soit 0,60 m) *... lorsqu'ils arrivaient sur le fossé ... après avoir enlevé la terre végétale ... ils ne trouvaient plus, comme précédemment, un sol vierge; au contraire, ils rencontraient une terre meuble qui se détachait facilement, ce qui permettait de supposer qu'elle avait été autrefois remuée. Je faisais alors élargir la tranchée en lui donnant six pieds de largeur*

(soit environ 1,80 m) *... afin que les ouvriers pussent travailler plus commodément; et ils approfondissaient la tranchée jusqu'à ce qu'ils rencontrassent le sol naturel. ... si on y était réellement* (sur le fossé)*, on distinguait sans peine sur les deux bords de la tranchée ... le profil du fossé qui se détachait par la couleur de la terre mêlée sur la couleur de terre vierge qui l'encadrait.*" Lorsqu'un sondage révélait effectivement la présence d'un fossé, d'autres tranchées étaient alors effectuées à quelques dizaines de mètres de part et d'autre de celui-ci dans le but de suivre son tracé. Plusieurs de ces sondages ont été retrouvés lors de nos recherches notamment sur le tracé du "petit camp" où l'on en a dégagé sept. Cette méthode, peu différente de celle que nous avons utilisé, permit, en deux mois de retrouver l'ensemble des fortifications mentionnées par César. Les fouilleurs localisèrent le "grand camp", un vaste quadrilatère, sur le plateau de la Serre d'Orcet et le "petit camp", de taille plus modeste sur la colline de La Roche Blanche à environ trois kilomètres à l'ouest du premier camp. Le "double fossé" décrit par César fut, semble-t-il, retrouvé de façon plus ponctuelle sur la ligne de crête reliant ces deux points hauts du relief (fig. 2).

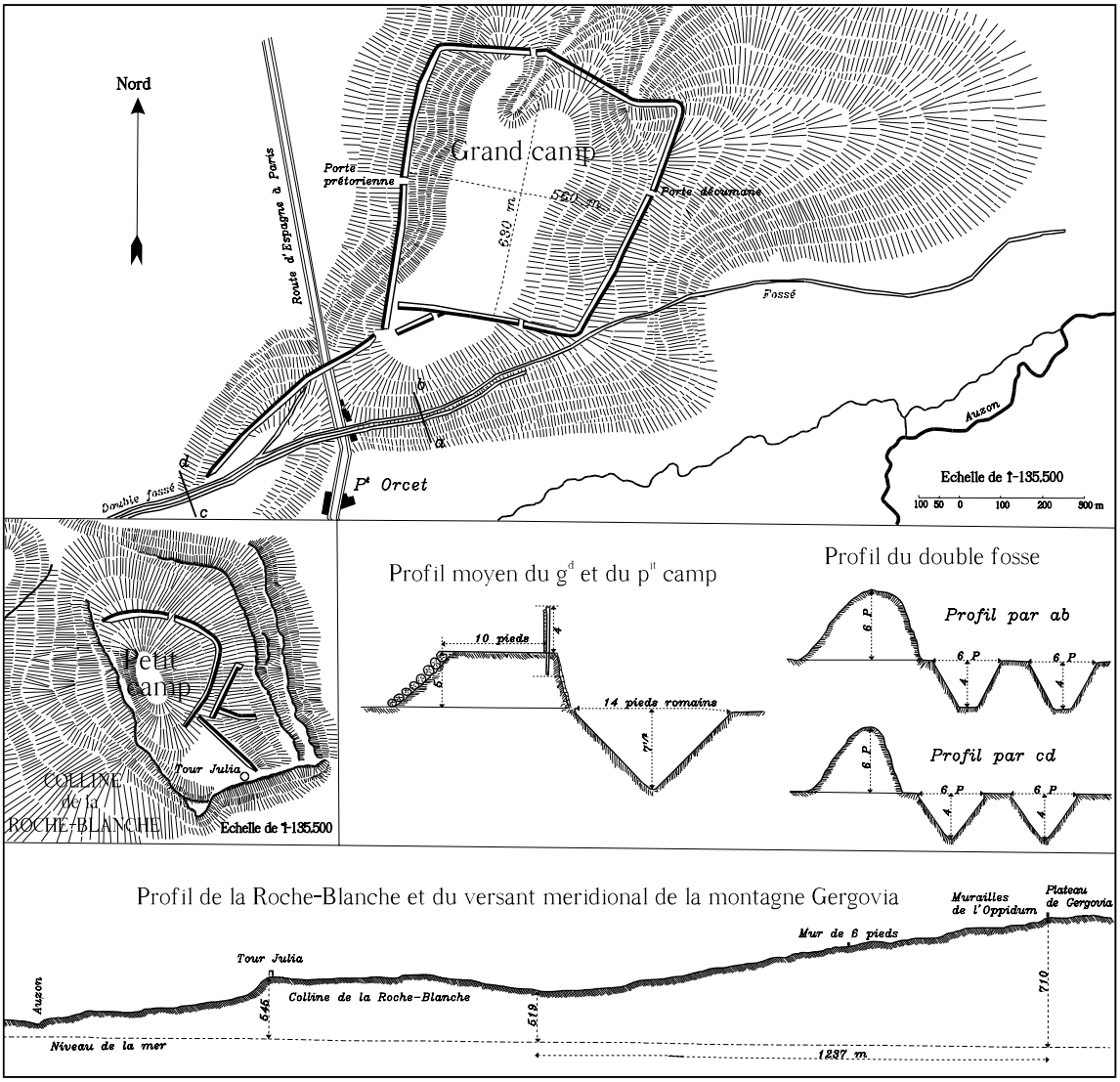

Fig. 3 : Détails de la topographie des camps césariens devant Gergovie restitués à l'issue des fouilles de 1862. (D'après Napoléon III, *Histoire de Jules César*, pl. 23). On note les différences de détails, avec la planche 22 (cf. fig. 2), dans le tracé du "double fossé" aux abords du "grand camp".

Il ne nous reste que peu de documents pour apprécier l'ampleur réelle de ces recherches. Aucun compte rendu de fouille, relevés ou plans ne nous sont parvenus. Excepté les deux planches publiées dans l'ouvrage de Napoléon III (fig. 2 et 3) et une autre planche inédite (et peu informative) conservée au musée des Antiquités nationales, l'ensemble de la documentation relative aux fouilles a disparu, probablement lors de l'incendie des Tuileries. Un compte rendu relate la venue de l'empereur au mois d'août 1862 pour vérifier l'état d'avancement des investigations. Il aurait été enthousiasmé par les résultats obtenus sur le "petit camp" où, selon les dires de Stoffel, les fossés "*remplis d'une terre mélangée d'humus et de craie, présentaient des profils qui tranchaient sur la terre dont ils étaient entourés*" et satisfait par les travaux

entrepris sur le "grand camp", qui étaient cependant déjà rebouchés. Plusieurs témoins contemporains, dont certains, comme l'érudit Mathieu, farouchement opposé à l'identification de Gergovie au plateau de Merdogne, témoignèrent à l'époque de la réalité matérielle des vestiges découverts (Mathieu 1864). Les nombreuses bornes en basalte, qui furent alors implantées à l'emplacement des ouvrages dégagés, constituent encore aujourd'hui le principal indice permettant de guider les recherches.

Le problème de l'identification des lieux de la bataille de Gergovie fut considéré comme réglé. Le plan qui fut dressé à cette occasion constitue encore aujourd'hui la référence pour ce qui est de la description de l'ensemble du système défensif.
Déjà contestés à l'époque par certains, les résultats de ces recherches furent par tous remis en cause après la chute du régime et le discrédit qui en retomba sur le fouilleur de Gergovie et d'Alésia.

1.2. Les fouilles de 1936-1939

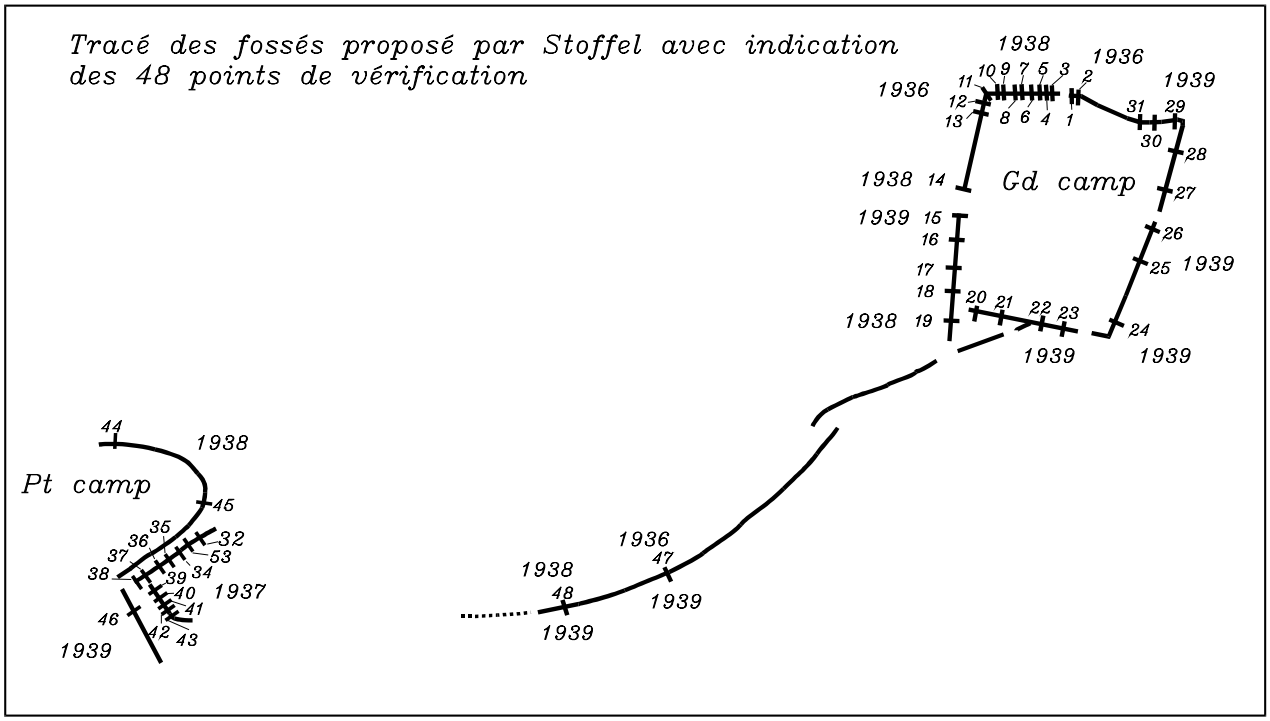

Fig. 4 : Plan de localisation des sondages effectués entre 1936 et 1939 (d'après Gorce 1942 : p. 155).

Le Révérend Père Gorce, professeur au Séminaire de Clermont-Ferrand, entreprit entre 1936 et 1939 de vérifier les travaux effectués par les fouilleurs du second Empire. Assisté de quelques séminaristes, il procéda à l'ouverture de 48 tranchées implantées perpendiculairement au tracé présumé du fossé en s'aidant du bornage mis en place par Stoffel (fig. 4). Ces travaux permirent rapidement de retrouver les vestiges attendus aux emplacements prévus (fig. 5).
Les recherches de Gorce confirmèrent l'exactitude des observations effectuées lors des fouilles antérieures. Cependant, en deux points du "grand camp", le tracé du fossé qu'il mit au jour différait nettement de celui issu des fouilles de 1862. Au milieu du flanc occidental du camp, Gorce retrouva l'interruption figurée sur le plan de Napoléon III mais il mit en évidence un système complexe de fossés participant, selon lui, au dispositif d'entrée. Pour ce qui est du flanc nord, il proposa un tracé beaucoup plus sinueux que celui mentionné par Stoffel. Les résultats obtenus sur le "double fossé" ne sont quant à eux absolument pas probants.

En dépit de quelques interprétations discutables, ces travaux prouvent, photos à l'appui (fig. 6), la matérialité des vestiges mentionnés par Stoffel. Ils sont cependant difficilement utilisables, les plans et relevés publiés dans son ouvrage *César devant Gergovie* (Gorce 1942) étant imprécis, parfois contradictoires, et les interprétations proposées parfois abusives. De plus, aucune place n'a été faite au mobilier découvert, que ce soit pour dater l'ouvrage ou pour essayer d'en déterminer la fonction précise.

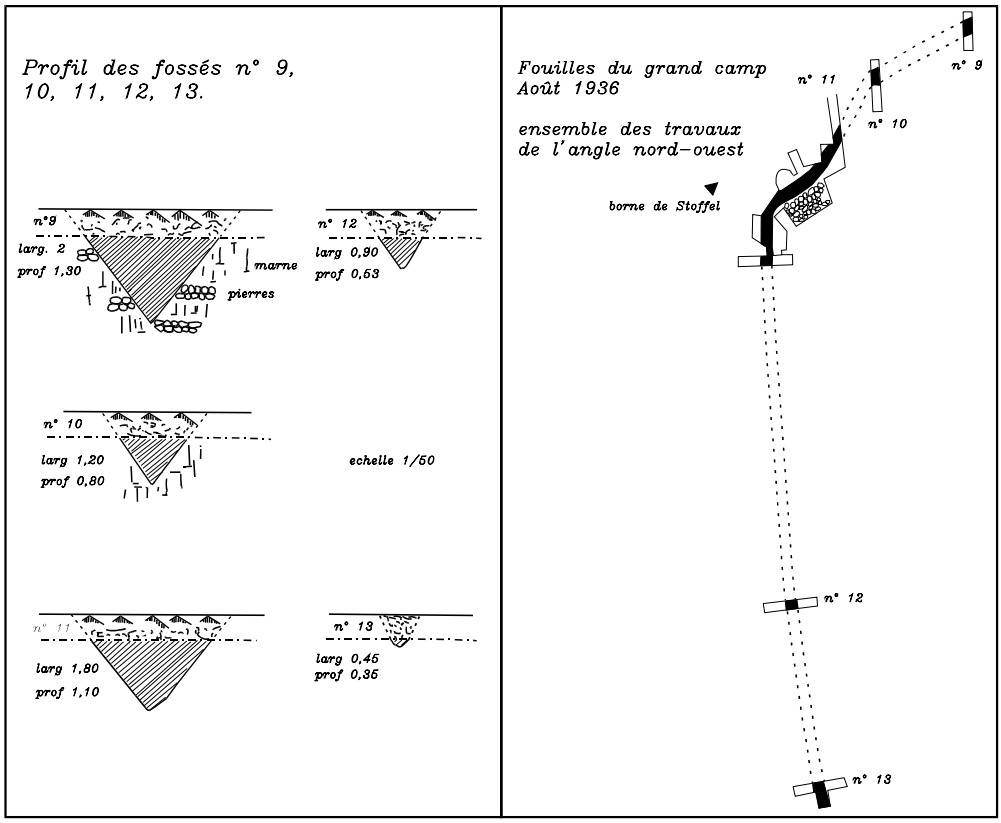

Fig. 5 : Plans et coupes des sondages réalisés à l'angle nord-ouest du "grand camp" en 1936-1938 (D'après Gorce 1942 : p. 104-105).

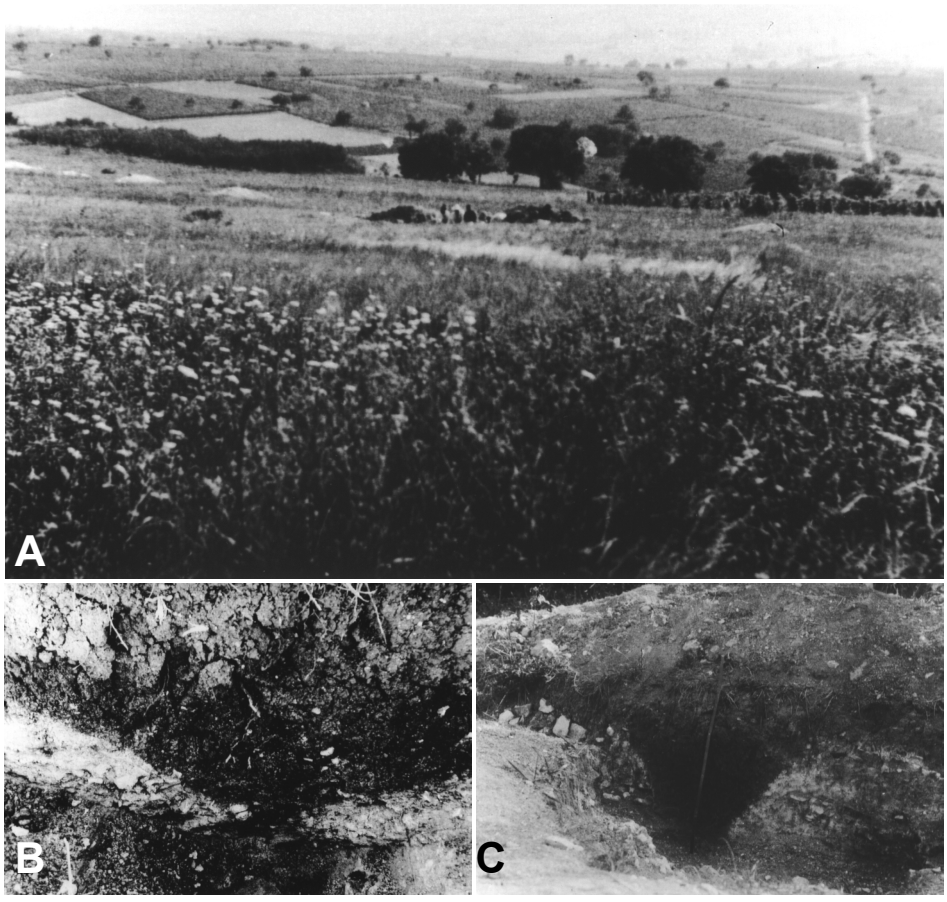

Fig. 6 : Photographies des fouilles des années 1930.
A : vue générale des fouilles sur le "petit camp", août 1937.
B : vue d'un sondage sur le "petit camp", août 1937.
C : coupe du fossé à l'angle nord-ouest du grand camp".
(Photographies conservées dans des archives privées ; (C) publiée par Gorce 1942 : p. 112).

1.3. Les observations récentes

Par la suite, les recherches concernant Gergovie concernèrent essentiellement le plateau lui-même. L'intérêt porté aux fortifications s'étant considérablement amoindri, c'est aux découvertes fortuites que l'on doit la plupart des observations (fig. 7).

Ainsi, en 1979, lors de la création de l'autoroute A 71, un fossé en forme de "V" fut observé (information orale J.-P. Daugas) à hauteur de la ligne de crête joignant la Serre d'Orcet à La Roche Blanche, à l'emplacement présumé du "double fossé" (fig. 7, n° 5).

A la Serre d'Orcet, au Tourteix, une opération de sauvetage portant sur un habitat de l'âge du Bronze (Loison 1985) permit l'étude d'un tronçon de fossé rectiligne sur une longueur de 18 m environ (fig. 7, n° 4). Ce fossé, attribué initialement à la protohistoire récente, présentait un profil régulier en forme de "V" et une largeur d'environ 0,50 m. Son tracé (orientation et localisation) correspond en fait très précisément celui du fossé déterminant le côté est du "grand camp" mis en évidence par les fouilles anciennes.

En 1994, c'est au pied de la colline de La Roche Blanche, au lotissement "Les Terrasses de La Pialle" qu'un fossé en "V", large de 2,80 m et profond de 1,20 m, fut dégagé lors de la construction d'une maison individuelle (Leguet, Tourlonias 1994) (fig. 7, n° 7). Ce fossé, dégagé sur environ 42 m, appartient vraisemblablement au dispositif de fortifications reliant les deux camps.

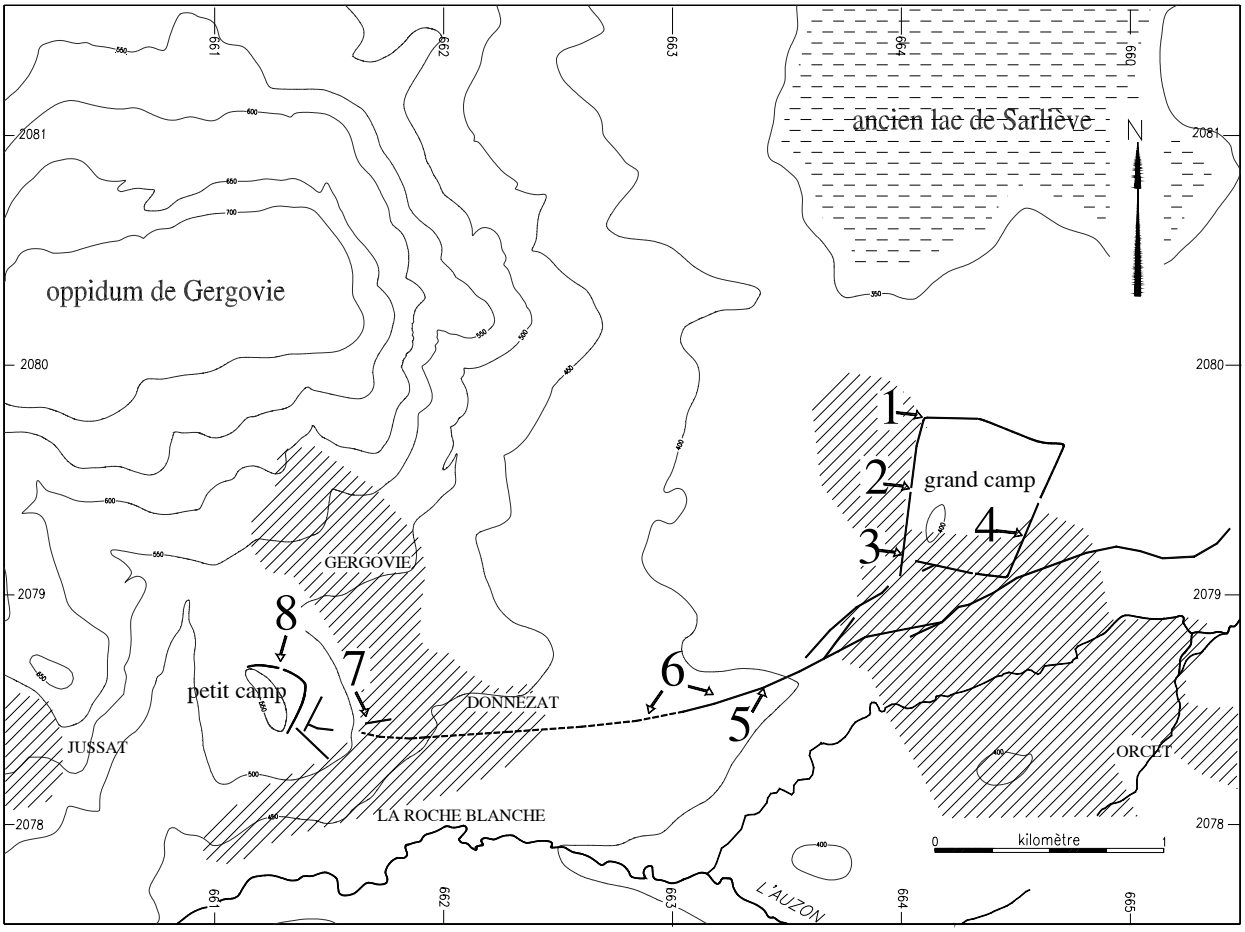

Fig. 7 : Localisation des différents points d'observations anciennes et des secteurs d'intervention des campagnes de sondage 1995-1996. 1 : La Serre d'Orcet (août 1995) ; 2-3 : La Serre d'Orcet (août 1996) ; 4 : Le Tourteix (1985) ; 5 : La Serre d'Orcet (1979) ; 6 : La Serre d'Orcet (août 1995) ; 7 : La Pialle (décembre 1994 et avril 1995) ; 8 : colline de la Roche Blanche (août 1996). En hachures, les zones occultées par des lotissements pavillonnaires et industriels.

En s'appuyant sur une documentation de nature variée (opérations anciennes de grande envergure et observations récentes portant sur des secteurs très limités), six secteurs d'intervention ont été définis. Ce choix, essentiellement guidé par l'examen du plan dressé au XIXe siècle, a également été fonction de la disponibilité des terrains, une grande partie des parcelles concernées étant aujourd'hui occupée par des constructions (lotissements pavillonnaires et industriels) ou des terres agricoles. Nos recherches donc ont porté sur le flanc ouest du "grand camp" (angle nord-ouest, porte ouest et angle sud-ouest), en deux points de la "fortification intermédiaire" (au milieu de l'ouvrage et au pied du "petit camp") et sur le côté nord du "petit camp"(fig. 7).

2. LE "GRAND CAMP"

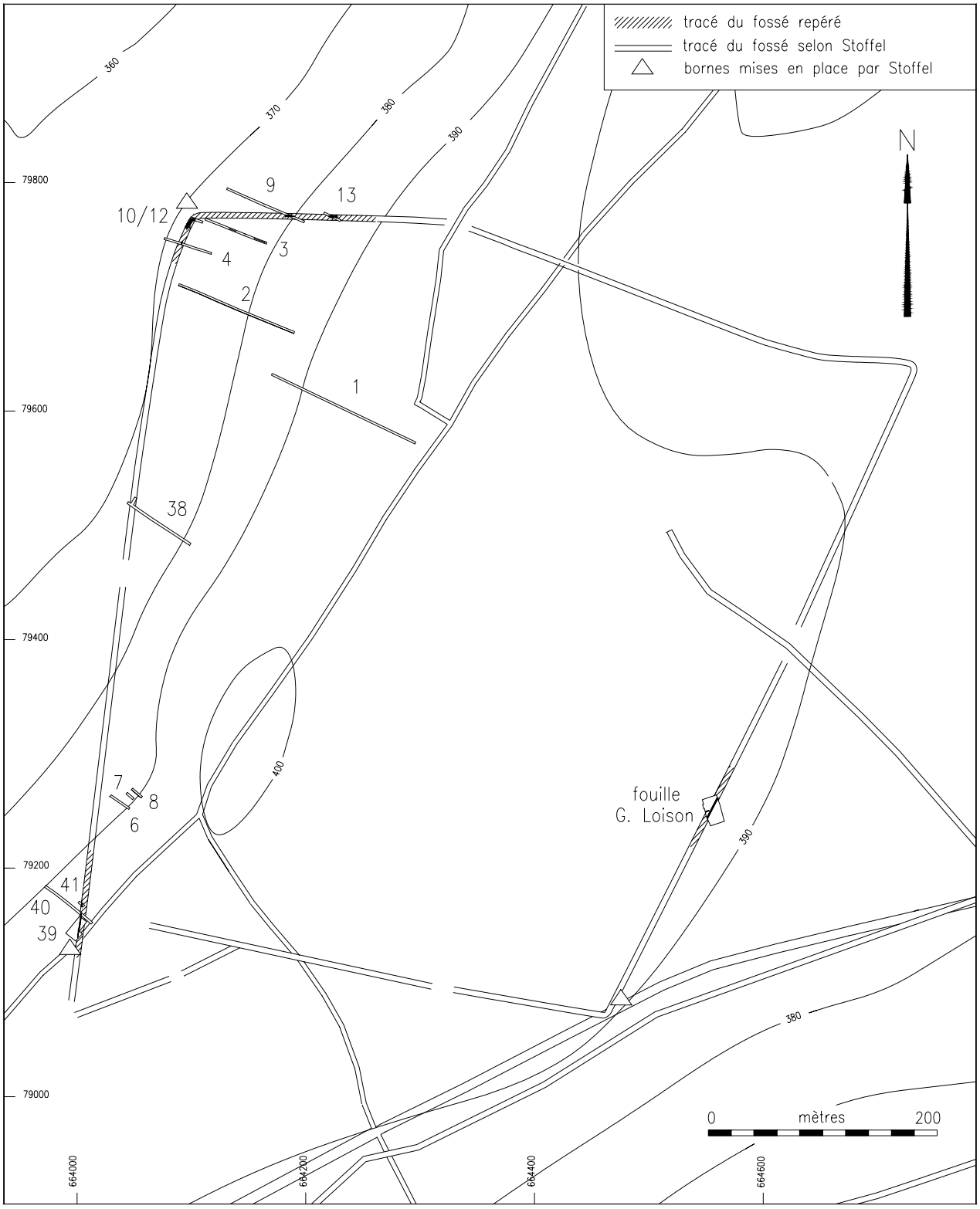

Fig. 8 : Localisation des tranchées de sondages réalisées en 1995 et 1996 ainsi que de la fouille effectuée par G. Loison en 1985. Les bornes installées à l'issue des fouilles de 1862 sont signalées par des triangles (toutes ne sont pas figurées) (ech. 1/.5000^{e}).

D'après le plan napoléonien, le "grand camp" se situe sur le sommet et les pentes du plateau de La Serre d'Orcet. Ce bombement du relief domine d'une trentaine de mètres la dépression correspondant à l'ancien lac de Sarlième, au nord et à l'ouest, et la vallée de l'Auzon, au sud et à l'est (fig. 7).

Le "grand camp" affecte la forme d'un vaste trapèze dont les côtés, matérialisés par des fossés, ont respectivement pour dimensions 632 m (nord), 624 m (est), 468 m (sud) et 620 m (ouest) (fig. 8). Le tracé

de l'ouvrage est généralement rectiligne excepté dans sa partie nord-est où il devient plus sinueux. Les différentes branches de ce vaste enclos se raccordent entre elles par des angles arrondis à l'exception de l'angle sud-ouest où un système plus complexe a été mis en évidence. A cet emplacement, un espace de 60 m semble ménagé entre l'extrémité du fossé sud et le fossé ouest qui se prolonge, par ailleurs, sur une longueur supplémentaire de 80 m. Un troisième fossé (environ 150 m) orienté sud-ouest/nord-est permet en ce point de fermer l'ouvrage. Sur chacun des grands côtés du camp ainsi que sur ce fossé placé obliquement, une interruption est signalée par Stoffel. L'aire interne délimitée par ce vaste ensemble fossoyé est d'environ 35 ha.

Quinze sondages ont été réalisés afin de contrôler le tracé du fossé du "grand camp" (fig. 8). La présence d'un lotissement pavillonnaire sur les côtés sud et est du "grand camp", et la disparition des bornes installées à l'issue de fouilles de 1862 sur son côté nord nous ont conduit, pour des raisons pratiques, à mener nos investigations sur le côté ouest du camp. Ce fossé est supposé se développer de façon pratiquement rectiligne, au milieu d'une pente qui relie le plateau de la Serre au bas-fond marécageux qui prolonge l'ancien lac de Sarlième. Les observations ont été effectuées aux angles nord-ouest et sud-ouest où subsistent les bornes implantées aux XIXe siècle, ainsi qu'au centre du flanc occidental où Gorce et Stoffel mentionnent la présence d'une porte.

2.1. L'angle nord-ouest

2.1.1. Le tracé du fossé

Cinq des huit sondages réalisés à proximité de la borne nord-ouest ont permis de repérer les tronçons d'un même fossé sur une distance de 150 m (tranchées 4, 9, 10, 12 et 13) (fig. 9). Ce fossé se divise en deux branches rectilignes de part et d'autre d'un angle situé à proximité de la borne. La première branche a été suivie sur une distance de 118 m dans la direction de l'est, en remontant sur le plateau. La seconde branche, de plus en plus arasée vers le sud, a été perdue après 17 m. Les deux branches forment un angle de 110° et sont raccordées par un tronçon arrondi d'environ 16 m de rayon, qui a été à moitié dégagé. Un gros fragment d'amphore non roulé de type Dressel 1 a été collecté au contact du substrat, à environ 8 m en retrait du fossé à l'emplacement où celui ci forme l'angle. Bien qu'aucun creusement n'ait été perçu (la nature du substrat et l'érosion peuvent l'expliquer), on propose d'y voir les restes d'une structure liée au système de fortification. Pour comparaison, sur le site d'Alésia, les fosses d'implantation des poteaux arrières des tours, qui sont ancrés profondément dans le sol, sont généralement situées à 8 m en retrait de l'axe du fossé (Reddé, Schnurbein 1995).

Ce tracé correspond dans le détail à celui proposé au XIXe siècle, tant par la localisation des deux branches (la borne est située assez précisément à l'intersection de leurs axes) que par la forme arrondie de leur raccordement. S'il n'a certainement pas dégagé complètement l'angle, Stoffel avait du moins connaissance de l'emplacement des fossés rectilignes que nous avons repérés.

Gorce propose, quant à lui, deux plans différents pour cette partie du tracé (Gorce 1942 : 105, 108, 111). Le premier correspond au tracé du plan de Stoffel et donc à celui du fossé que nous avons retrouvé. Le second est issu des fouilles entreprises en 1936 et 1938 à proximité de la borne nord-ouest et diffère légèrement du plan napoléonien (cf. supra, fig. 5). Sur ce plan, la jonction entre les deux branches du fossé est assurée par un pan coupé plus ou moins rectiligne, dont ses plans offrent deux variantes. Il fait également figurer une assise de pierres qu'il dit avoir repéré sur une quarantaine de mètres, le long du fossé, sur son côté sud-est. La fouille n'a pas permis de confirmer ces observations ; elle tend même à les invalider. En effet, les seuls empierrements mis en évidence correspondent à une fosse remplie de galets probablement extraits des champs par les cultivateurs modernes et à un banc de calcaire très fissuré intercalé dans les marnes du substrat géologique. De même, les emplacements de ses sondages sont figurés de façon approximative. Nos tranchées (tranchées 12 et 13) nous ont du moins permis de retrouver trois de ces anciens sondages, dont le n° 6 ouvert en 1938. L'inadéquation entre les observations de terrain (que nous avons pu contrôler) et les interprétations proposées conduit à adopter une attitude critique vis à vis des travaux de Gorce.

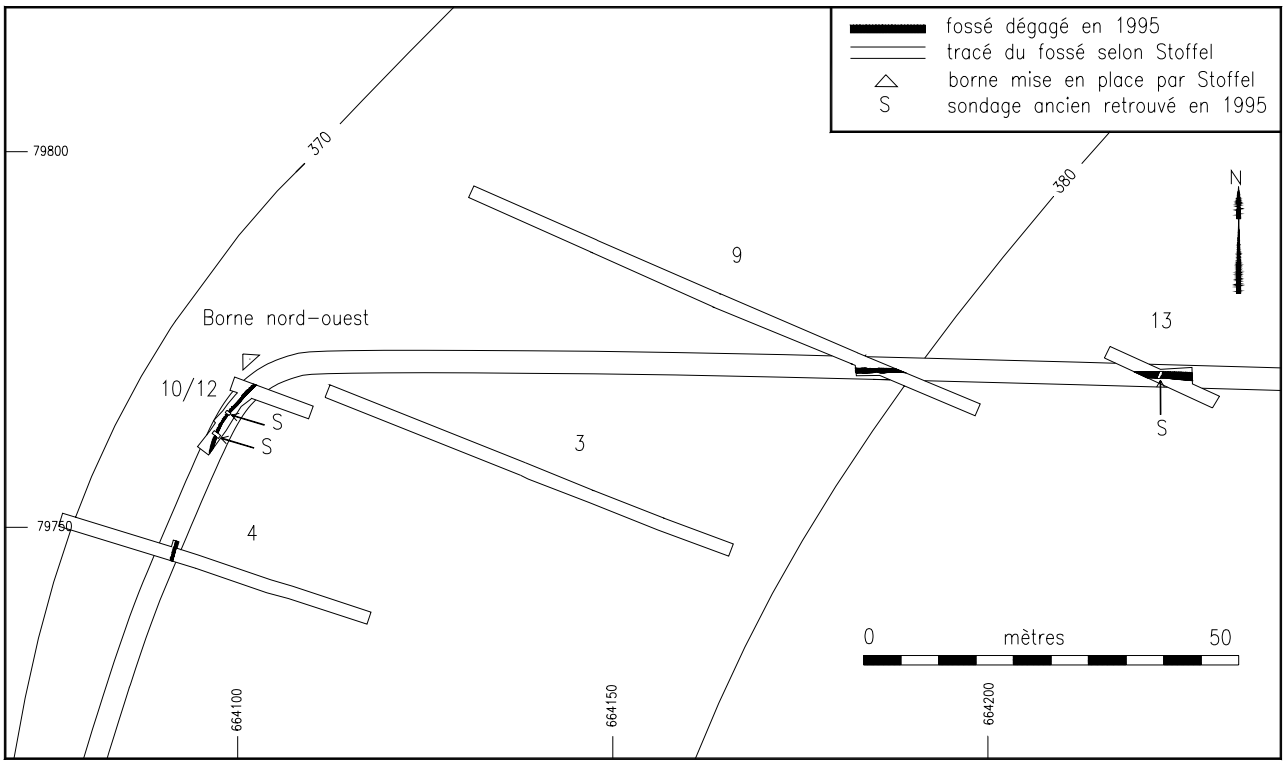

Fig. 9 : Tracé du fossé dégagé en 1995-1996 à l'angle nord-ouest du "grand camp" (ech. 1/1000^{e}).

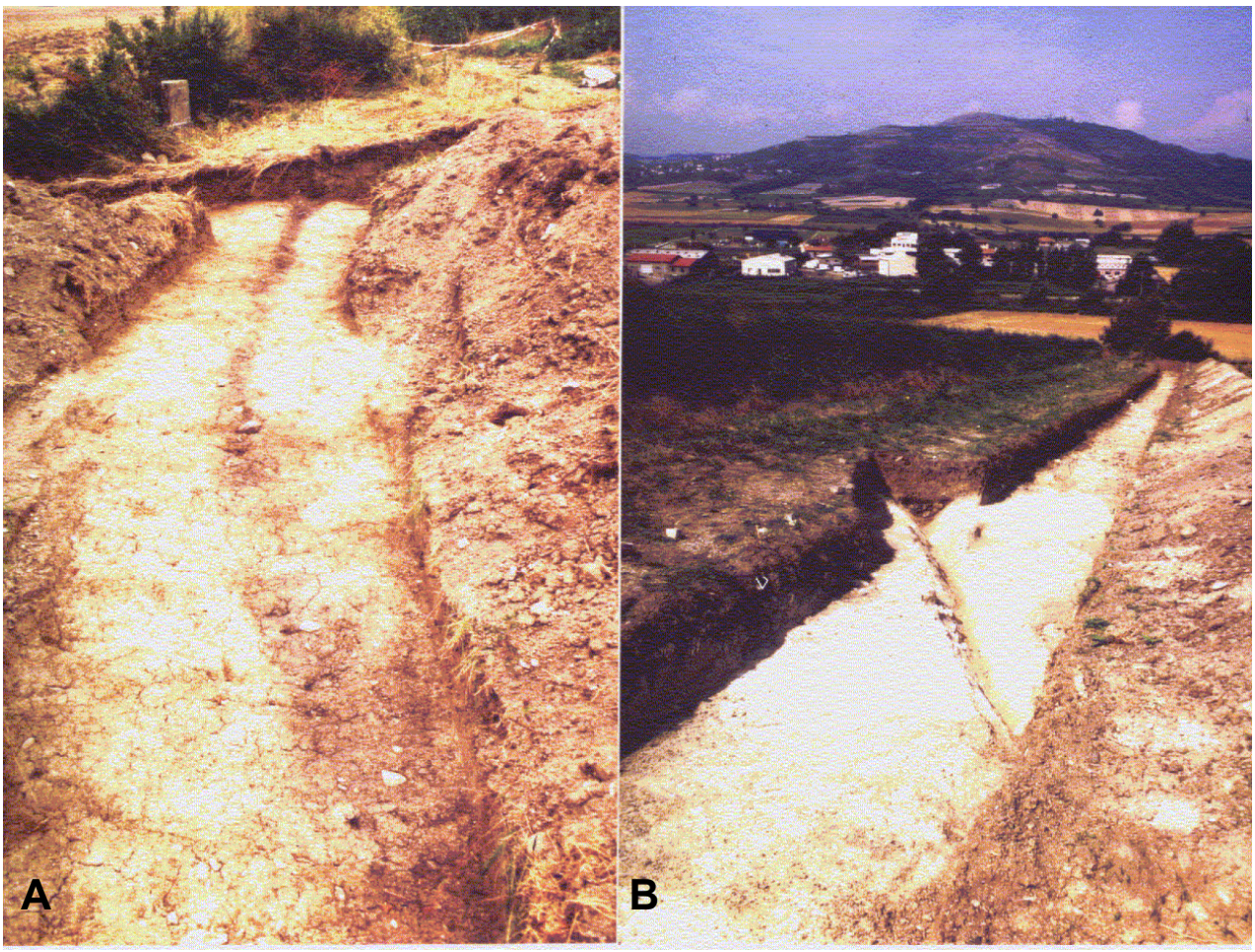

Fig. 10 : Sondages de 1995-1996 sur le côté ouest du "grand camp".
A : Vue de l'angle nord ouest, prise vers le nord. Au second plan, la borne nord-ouest.
B : Vue vers l'ouest de la branche nord du fossé. A l'arrière-plan le plateau de Gergovie.

2.1.2. Le profil et le comblement du fossé

Le fossé a été creusé dans des dépôts de pente marneux plus ou moins chargés en galets provenant de lambeaux de terrasses alluviales situées sur le plateau. Il offre un profil uniforme en "V" évasé, aux parois plus ou moins rectilignes (fig. 11). Ses dimensions sont étonnamment réduites : de 1,10 m à 0,30 m pour la largeur et de 0,50 m à 0,15 m pour la profondeur. Il semble donc que seul le fond du fossé soit encore observable, l'érosion en ayant fait disparaître la plus grande partie. Son comblement, homogène, est identique dans tous les tronçons fouillés. Il est constitué par un sédiment argilo-limoneux brun foncé à noir, riche en matière organique et très carbonaté, qui contraste avec le substrat marneux (jaune ou blanc), la terre arable (à peine plus sombre que le substrat) et le remplissage des structures environnantes (beige) attribuées à des aménagements agricoles plus récents (culture de vigne et d'arbres fruitiers). Quelques pierres (galets et blocs calcaires) ont été observées au fond du fossé sans traduire une quelconque organisation. La présence d'un remplissage unique, homogène et très sombre semble témoigner d'un comblement rapide et naturel résultant d'une érosion active de sols encore très riches en matière organique.

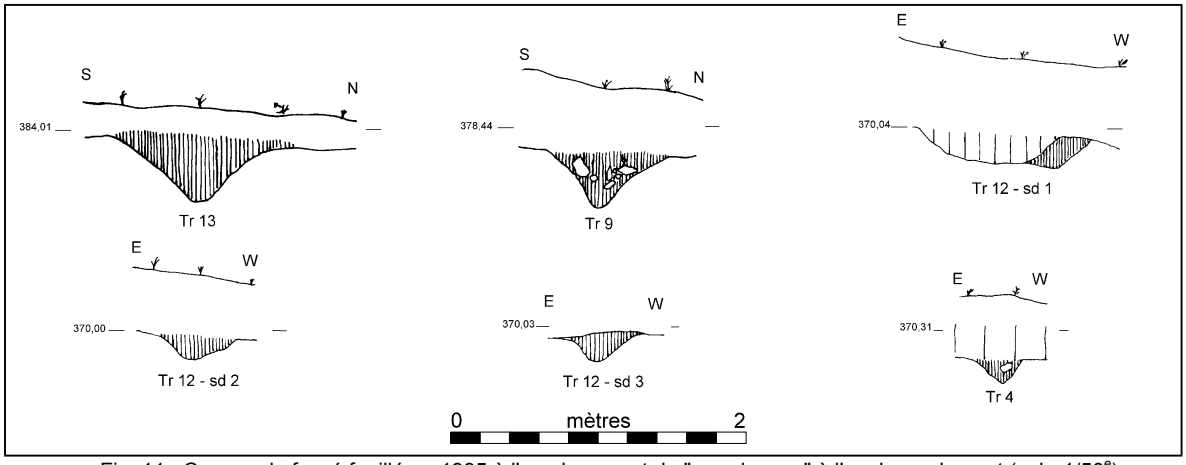

Fig. 11 : Coupes du fossé fouillé en 1995 à l'emplacement du "grand camp" à l'angle nord-ouest (ech. 1/50^{e}).

Etant donné sa position sur le versant, le fossé n'a cessé d'être érodé depuis sa mise en place. Plusieurs indices permettent de préciser quelque peu l'importance de ces phénomènes érosifs. Ainsi, deux coulées de solifluxion ont été mises en évidence dans la tranchée 3. Leur coupe nous révèle une succession de couches de sédiments argilo-limoneux bruns (très proche de la terre végétale) et de niveaux de marnes argileuses. Elles sont observables aux endroits les moins pentus du versant, et ont été observées sur une épaisseur minimum de 1,50 m. S'il n'a pas été possible de les dater, on sait qu'elles sont liées à la disparition du couvert végétal primitif et qu'elles sont présentées comme un phénomène fréquent dans ce secteur par les auteurs du XIXe siècle. On peut également comparer les données de Gorce relatives aux dimensions du fossé à celles que nous avons retrouvées aux mêmes emplacements (sondage 13) : en 60 ans, le fossé a été érodé d'environ 0,20 m en moyenne. Actuellement, le fossé n'est recouvert par endroits que par 0,20 m de terre arable et continue donc d'être érodé. L'érosion suffit ainsi à expliquer l'état de conservation médiocre des fossés et l'absence d'autre ouvrage ayant pu participer aux dispositifs de défense (talus, trou de loup, *cippi* ...).

2.2. La porte ouest

Au milieu du flanc occidental du "grand camp", Stoffel paraît avoir trouvé une interruption du fossé qu'il interprète comme étant la porte prétorienne du camp. Gorce mentionne également une entrée mais le plan qu'il propose diffère de celui issu des fouilles de 1862. En effet, il fait figurer sur son plan une *clavicula* interne ainsi qu'un ensemble de fossés formant un enclos situé en avant du camp et s'appuyant sur le fossé qui le délimite (Gorce 1942 : 117). Si la présence d'une *clavicula* reste plausible (ce dispositif ayant été mis au jour à Alésia lors des fouilles récentes ; Reddé, Schnurbein 1995), il n'en est pas de même pour l'enclos qu'il interprète comme étant une sorte de fortin destiné à protéger cette entrée.

Malheureusement, le sondage (tranchée 38) réalisé à cet emplacement n'a livré aucun vestige nous permettant de contrôler les informations que nous fournissent les fouilles anciennes. Cette absence de résultat peut être mise sur le compte d'une mauvaise implantation de la tranchée (trop à l'est), de la

disparition des vestiges sur ce versant (érosion) ou des difficultés de lisibilité (dans sa partie basse – ouest- la tranchée a rencontré une très forte épaisseur de sédiments colluvionnés riches en matière organique dans lesquels le creusement et le comblement du fossé aurait été très difficile à percevoir).

2.3. L'angle sud-ouest

2.3.1. Le tracé du fossé

Les sondages effectués au nord de la borne sud-ouest du "grand camp", peu concluants la première année, ont finalement permis de retrouver le fossé attendu. Il nous est apparu dans trois des six sondages réalisés à proximité de la borne (tranchées 39, 40 et 41), les trois autres tranchées (tranchées 6, 7 et 8) ayant été implantées trop à l'est (cf. fig. 8). Suivi sur une distance de 29 m, ce fossé au tracé rectiligne, est orienté selon un axe nord-sud et remonte sur le plateau vers le sud (fig. 12 et 13).

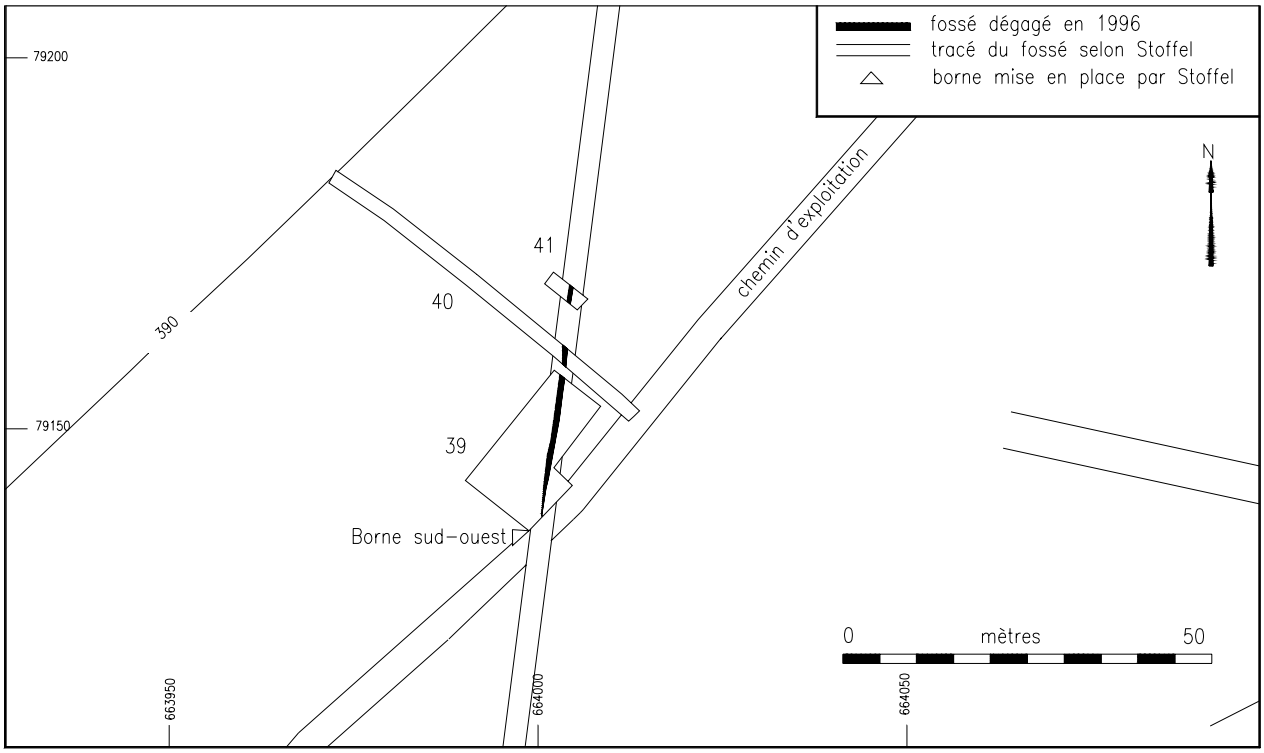

Fig. 12 : Tracé du fossé dégagé en 1995-1996 à l'angle sud-ouest du "grand camp" (ech. 1/1000e).

Le tracé du fossé mis au jour correspond exactement à celui proposé par Stoffel puis par Gorce pour ce secteur du "grand camp". La borne implantée au XIXe siècle à cette emplacement n'est située qu'à 1 m à l'ouest de l'axe du fossé dégagé, ce qui témoigne de l'exactitude des travaux effectués lors des fouilles anciennes.

L'extrémité aval (ouest) de la tranchée 41 et les tranchées 6 à 8 ont permis d'observer, à nouveau, des failles et coulées de solifluxion ancienne (cf. infra, fig. 27).

2.3.2. Le profil et le comblement du fossé

Le fossé a été creusé dans des dépôts de pente marneux peu chargés en galets alluviaux. Il présente un profil en forme de "V" évasé aux parois rectilignes (fig. 14). Ses dimensions, très restreintes, vont en s'amenuisant à mesure que l'on se rapproche de la borne. Elles sont comprises entre 0,80 m et 0,10 m pour la largeur, et entre 0,40 m et 0,05 m pour la profondeur. Comme à l'angle nord-ouest, il ne subsiste que le fond du fossé, l'érosion ayant fait disparaître l'essentiel de celui-ci. Son comblement, homogène, est constitué d'un sédiment argilo-limoneux brun foncé à noir, riche en matière organique et très carbonaté. Plusieurs pierres (galets et blocs calcaires) dont certaines de taille importante (0,30 m de longueur au maximum) ont été observés au fond du fossé. Ces pierres, qui ne traduisent aucune organisation particulière, ne sont apparues que dans la tranchée 39. Comme pour les tronçons observés à l'angle nord-ouest, la présence d'un remplissage unique homogène semble témoigner d'un comblement rapide et naturel résultant d'une érosion active sur des sols riches en matière organique.

Fig. 13 : Sondages de 1996 à l'angle sud-ouest du "grand camp". Vue vers l'extrémité sud du fossé. Au second plan, la borne sud-ouest.

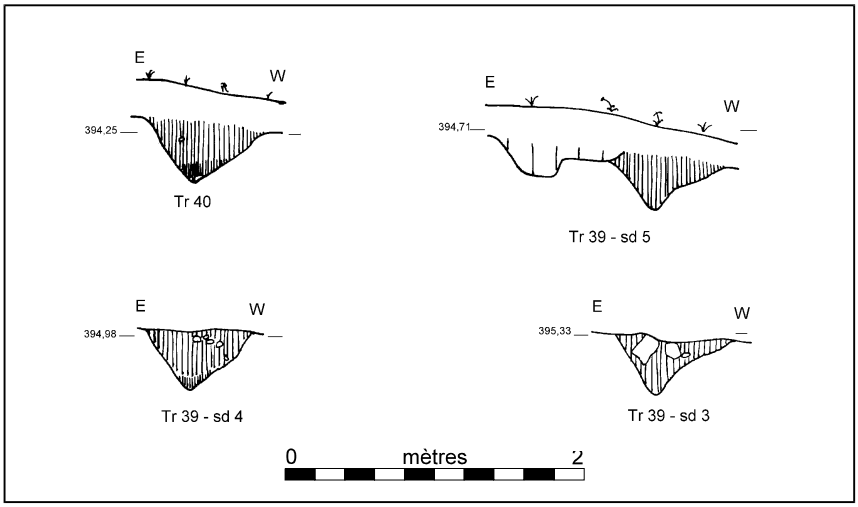

Fig. 14 : Coupes du fossé fouillé en 1996 à l'emplacement du "grand camp" à l'angle sud-ouest (ech. 1/50^{e}).

3. LA "FORTIFICATION INTERMEDIAIRE"...

Cet ouvrage défensif, d'après le plan de Stoffel (cf. supra, fig. 2), s'amorce à environ à 1 km à l'est du "grand camp" et à 200 m nord de l'Auzon. Il atteint, par un tracé sinueux, l'angle sud-est du camp et se poursuit vers l'ouest pour passer à 200 m au sud de son angle sud-ouest. A cet emplacement, un second fossé est implanté en avant du premier. Partant de l'angle sud -ouest du "grand camp" et se raccordant 1 km plus à l'ouest sur le "double fossé", cet autre fossé assure la protection du flanc sud du camp. L'espace circonscrit par ce fossé (au nord-ouest), la branche sud du "grand camp" (au nord) et le "double fossé" (au sud-est) a pu constituer une zone (12 hectares) facilitant les manœuvres et la circulation entre l'intérieur du camp et le "double fossé". Les différences de détail entre les deux planches publiés par Napoléon III (cf. supra, fig. 2 et fig. 3) suggèrent que ce tracé, peu compréhensible, des fossés à l'abord du "grand camp" est en partie interprété. Cela semble notamment être le cas du "double fossé", dont le tracé reprend fidèlement celui de la route de La Roche Blanche a Cendre (RD 120). La fortification se poursuit ensuite vers l'ouest en suivant une ligne de crête et rejoint le "petit camp" à 3,5 km plus à l'ouest. Le plan de Stoffel indique l'extrémité ouest de son tracé en pointillé, sur une distance de 1 km, ce qui suggère qu'il en ait perdu la trace (ou qu'il n'a pas eu l'opportunité de sonder) à l'approche de la colline du "petit camp". La ligne de fortification intermédiaire atteint au total une longueur d'environ 5,6 km.

3.1. ... à mi-chemin entre les deux camps

Quatre tranchées ont été réalisées en 1995 de part et d'autre de la ligne de crête qui relie La Serre d'Orcet à La Roche Blanche et qui est supposée avoir accueilli cet ouvrage défensif (cf. supra, fig. 7 n° 6). L'objectif était de recouper de part en part la crête afin de repérer le fossé reconnu au XIXe siècle et d'éventuels ouvrages parallèles.

Ces sondages n'ont pas permis de retrouver les vestiges attendus. Si l'on considère les plans de Stoffel comme résultant d'observations de terrain (ce que nos résultats tendent à prouver), on peut penser que le tracé qu'il propose est fiable à proximité de repères marquants (carrefour ou chemin). Dans ce cas, les tranchées telles qu'elles ont été implantées avaient peu de chance de mettre en évidence le "double fossé" : l'une des tranchées a été implantée 20 m au nord du tracé proposé, tandis que les trois autres ont été réalisées à l'emplacement où le fossé n'a pas était observé de façon certaine au XIXe siècle (noté en pointillé sur le plan de Napoléon III). L'ampleur du colluvionnement (jusqu'à 1,7 m), que nous avons pu observer au pied des versants nord et sud, montre, là encore, l'importance des phénomènes érosifs qui ont affecté le sommet de la ligne de crête. Ceci peut aussi expliquer que le double fossé a été repéré de façon discontinue au XIXe siècle et que nous ne l'ayons pas recoupé dans nos tranchées. Des observations plus récentes (1997) ont toutefois permis de combler ces lacunes (cf. Annexe 4).

3.2. ... au pied du "petit camp"

Suite à la découverte, lors de terrassements dans le lotissement des Terrasses de la Pialle (sur le flanc oriental de la colline de La Roche Blanche), d'un fossé en "V" pouvant correspondre à l'un de ceux figurés sur le plan napoléonien (Leguet, Tourlonias : 1994), une intervention a été engagée afin d'en préciser sa datation, son tracé et son environnement en avril 1995.

3.2.1. Le tracé du fossé

Trois sondages (1, 2, 3) ont permis de repérer le tracé du fossé, légèrement incurvé, sur une longueur de 115 m. Pratiquement est-ouest, il escalade la colline de La Roche Blanche selon une ligne de plus grande pente (pente de plus de 20% en haut du terrain étudié) (fig. 16). Les tranchées 1 et 4 effectuées de part et d'autre du fossé montrent qu'aucun ouvrage similaire et parallèle n'existe sur une distance de 40 m.

Sa découverte a surtout suscité l'intérêt parce qu'il semble pouvoir se raccorder à un autre fossé repéré sur le sommet de la colline par le commandant Stoffel en 1862 et dégagé à nouveau par Gorce à l'endroit de sa jonction en T avec un autre. De fait, le plan de ces fouilles, remis à la même échelle, montre le bon ajustement du fossé anciennement repéré avec le nouveau. Le tracé de ce dernier est en revanche nettement plus septentrional que celui proposé par Stoffel pour le "double fossé" décrit par César, certainement figuré en pointillé dans la publication de 1866 parce que non repéré en fouille à cet

emplacement. On peut noter que l'assiette du fossé est, du point de vue défensif, meilleure que celle proposée par Stoffel : il est installé dans l'axe d'un léger bombement du relief qui domine un talweg, tandis que le tracé proposé par Stoffel est situé au revers du même bombement. On a d'ailleurs pu observer que ce bombement, depuis gommé par l'érosion et le colluvionnement, devait être nettement plus marqué dans l'Antiquité. On peut penser que le fossé, après avoir traversé une zone vulnérable de talweg, regagnait une autre ligne de crête qui se prolonge jusqu'à la Serre d'Orcet par un tracé peu différent de celui proposé par Stoffel.

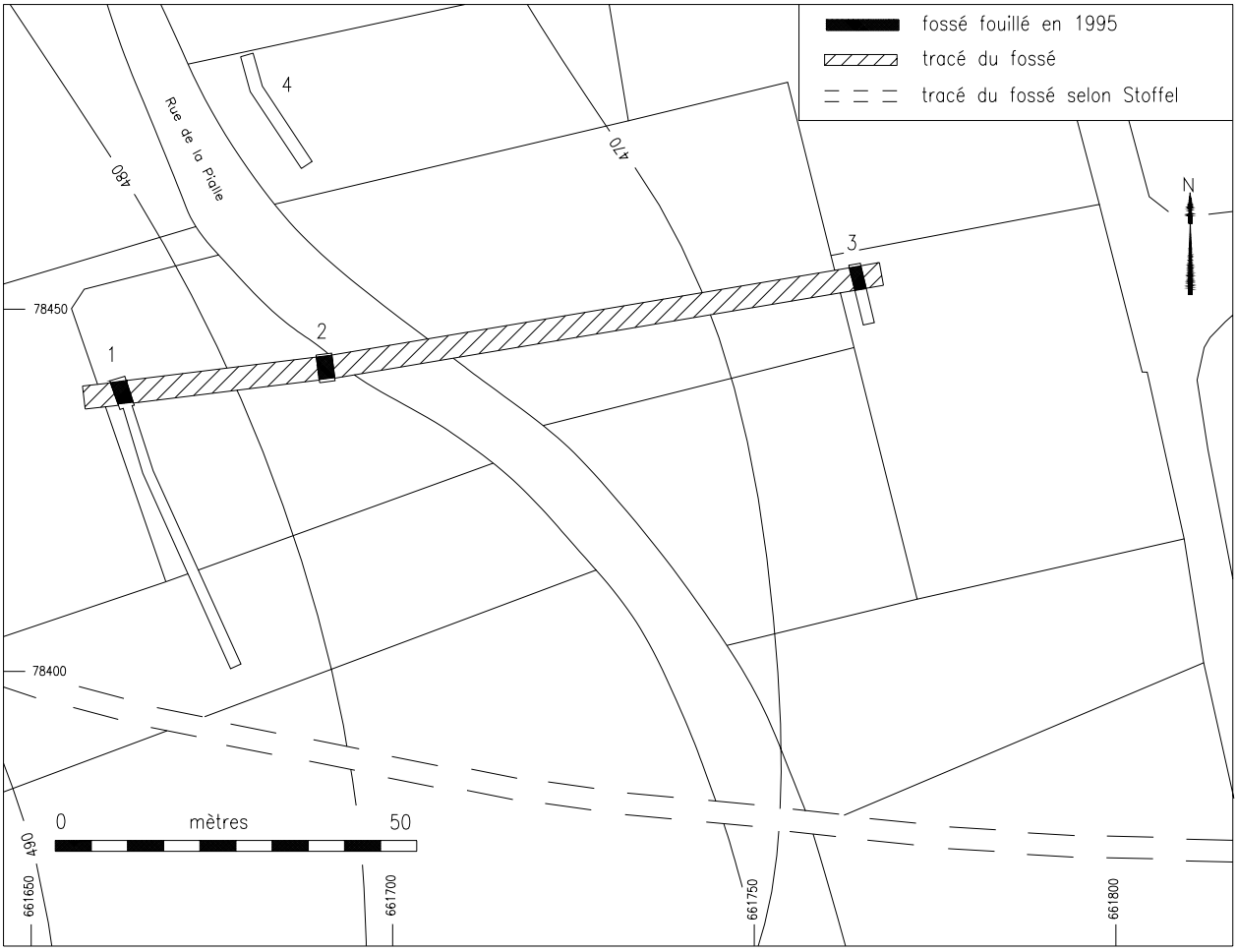

Fig. 15 : Tracé du fossé repéré à la Pialle, d'après les sondages de 1995 (ech. 1/1000^{e}).

3.2.2. Le profil et le comblement du fossé

Le fossé montre un profil uniforme en forme de "V" évasé, large de 2,50 m à 2,80 m et profond de 1 m à 1,10 m (fig. 17). Il est partout creusé dans des dépôts de pente marneux plus ou moins chargés de blocaille calcaire (en particulier à hauteur de la coupe 2). Le remplissage est également semblable sur les trois coupes étudiées. On constate d'abord le profil rectiligne des parois, qui indique une faible érosion de celles-ci et donc un comblement assez rapide. La nature des sédiments déposés sur le fond montre que l'eau n'y a jamais circulé. Un premier remplissage épais est fait de marne issue du glissement des parois mais surtout des déblais du creusement. Le remplissage supérieur est plus complexe et nettement dissymétrique : sédiment brun riche en matière organique dans la partie septentrionale, marnes plus ou moins remaniées dans la partie méridionale. Ce remplissage témoigne d'un nivellement rapide (et volontaire ?) avec des déblais stockés sur son côté méridional, où semble donc avoir existé un talus.

Fig. 16 : Vue en coupe du fossé repéré à la Pialle.

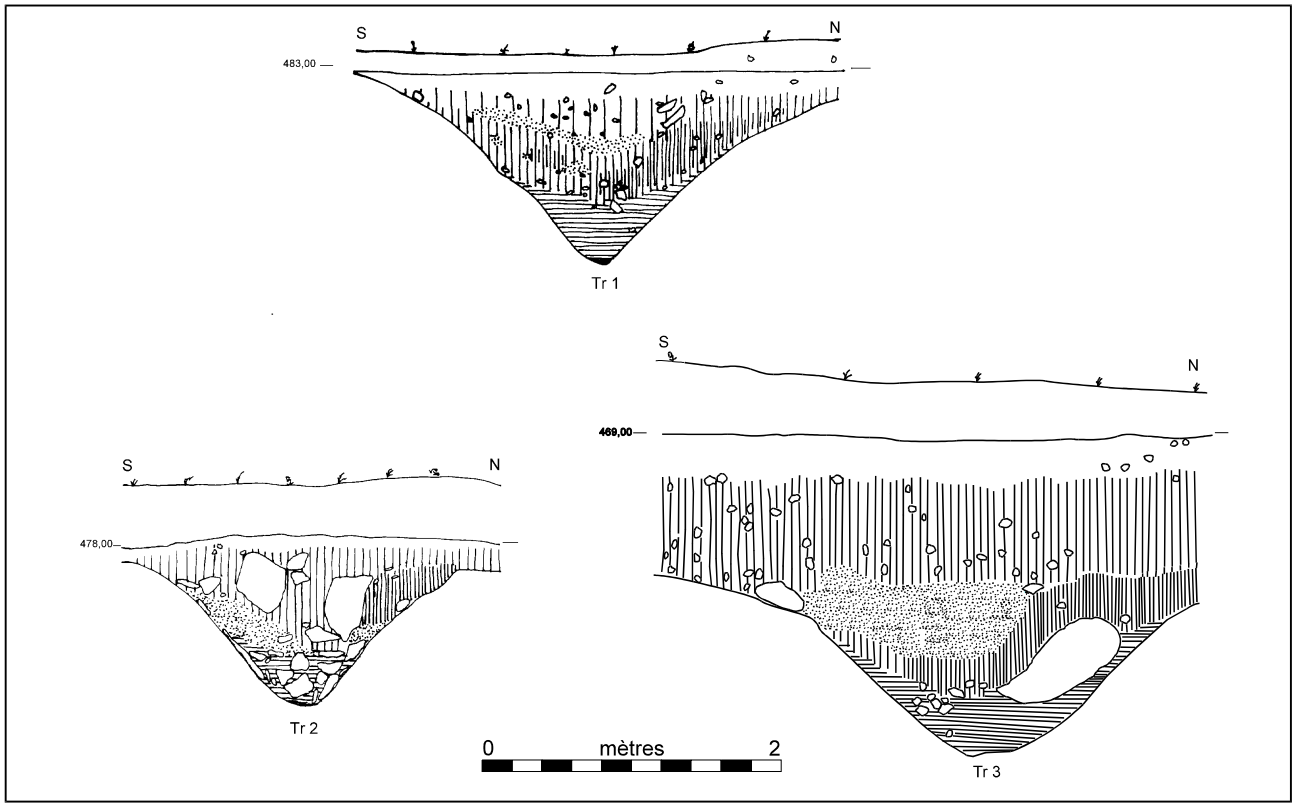

Fig. 17 : Coupes du fossé repéré à la Pialle (ech. 1/50^{e}).

4. LE "PETIT CAMP"

Fig. 18 : Vue aérienne vers le sud de la colline de la Roche Blanche. Au premier plan, les sondages de 1996.

Le "petit camp" est situé à 1,5 km au sud de l'oppidum, sur une petite colline fortifiée naturellement sur ses flancs sud et ouest (fig. 18). Il est délimité, au nord, par un fossé curviligne qui part de l'escarpement ouest et se dirige vers l'est sur une longueur de 280 m (fig. 19). Ce fossé se poursuit ensuite vers le sud, en remontant vers le sommet de la colline sur une longueur de 230 m, et délimite en partie le camp à l'est. A une vingtaine de mètres à l'est de l'extrémité sud de ce fossé, débute un autre fossé au tracé rectiligne qui se dirige vers le sud-est. Ce fossé, d'une longueur de 190 m, se prolonge jusqu'à la falaise située au sud de la colline et ferme ainsi le camp à l'est. L'espace laissé libre entre les deux fossés a pu constituer une entrée s'ouvrant sur la "fortification intermédiaire". Un second fossé, qui se raccorde par une jonction en T avec le "double fossé", est présent en avant de cette entrée. Le rôle de cet ouvrage avancé fut peut être de protéger le passage entre la "fortification intermédiaire" et le "petit camp". Une autre interruption est figurée sur le fossé nord du camp. La surface du "petit camp" ainsi délimité avoisine les 7 ha.
Vingt-deux sondages ont été réalisés sur la colline de La Roche Blanche dans le but de vérifier le tracé du fossé délimitant le "petit camp". Pour des raisons d'accessibilité aux terrains, seul le côté nord du "petit camp" a pu être étudié. En partant d'une borne encore en place, les sondages ont été effectués à intervalles rapprochés en suivant le tracé du fossé dans le but de mettre en évidence un éventuel dispositif d'entrée.

4.1. Le tracé du fossé

Dix-huit des vingt-deux sondages réalisés ont permis de retrouver le fossé recherché (fig. 20A). Suivi sur une distance totale de 250 m, ce fossé, au tracé courbe, apparaît à environ 20 m à l'ouest de l'escarpement occidental. Il se poursuit vers l'est en descendant légèrement vers le bas de la colline (différence altimètrique de 19 m entre le sondage le plus à l'ouest et le sondage le plus à l'est) (fig. 20C). Il présente une interruption de 21 m entre la tranchée 24 et la tranchée 22 située plus à l'est.
On ne peut être que frappé par la bonne adéquation entre le tracé mis au jour et les observations de Stoffel et validé par les recherches de Gorce. La courbure du fossé, sa position sur le versant ainsi que son interruption sont figurés de façon exacte sur le plan des fouilles de 1862. De plus, nos tranchées nous ont permis de retrouver cinq des bornes placées au XIXe siècle, dont quatre encore en place sur le tracé même du fossé (voir même implantées en partie dans le comblement de celui-ci) (fig. 20B et fig. 21A). De même, sur une longueur de 75 m de fossé effectivement décapé, nous avons repéré sept sondages que nous attribuons de préférence aux fouilles effectuées par Stoffel (Gorce n'ayant effectué que deux sondages sur l'ensemble du tracé de ce fossé). Tout ceci confirme l'impression d'exactitude qui ressort des travaux du commandant Stoffel.

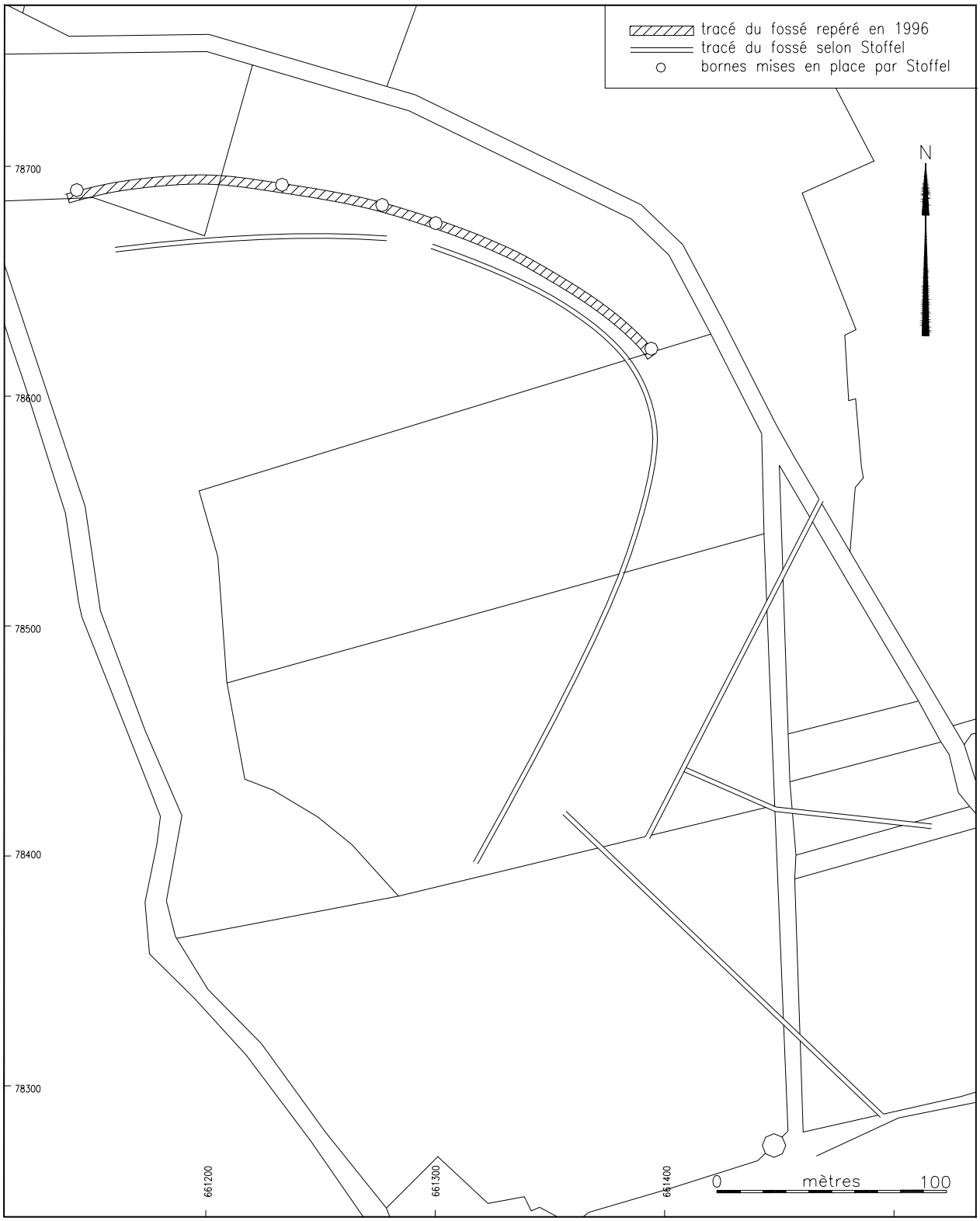

Fig. 19 : Plan de la colline de la Roche Blanche. En trait plein, le tracé du fossé selon la proposition de Napoléon III et Stoffel (cf. supra, fig. 2). En hachures, le tracé restitué à partir des observations de 1996 (ech. 1/.2500^{e}).

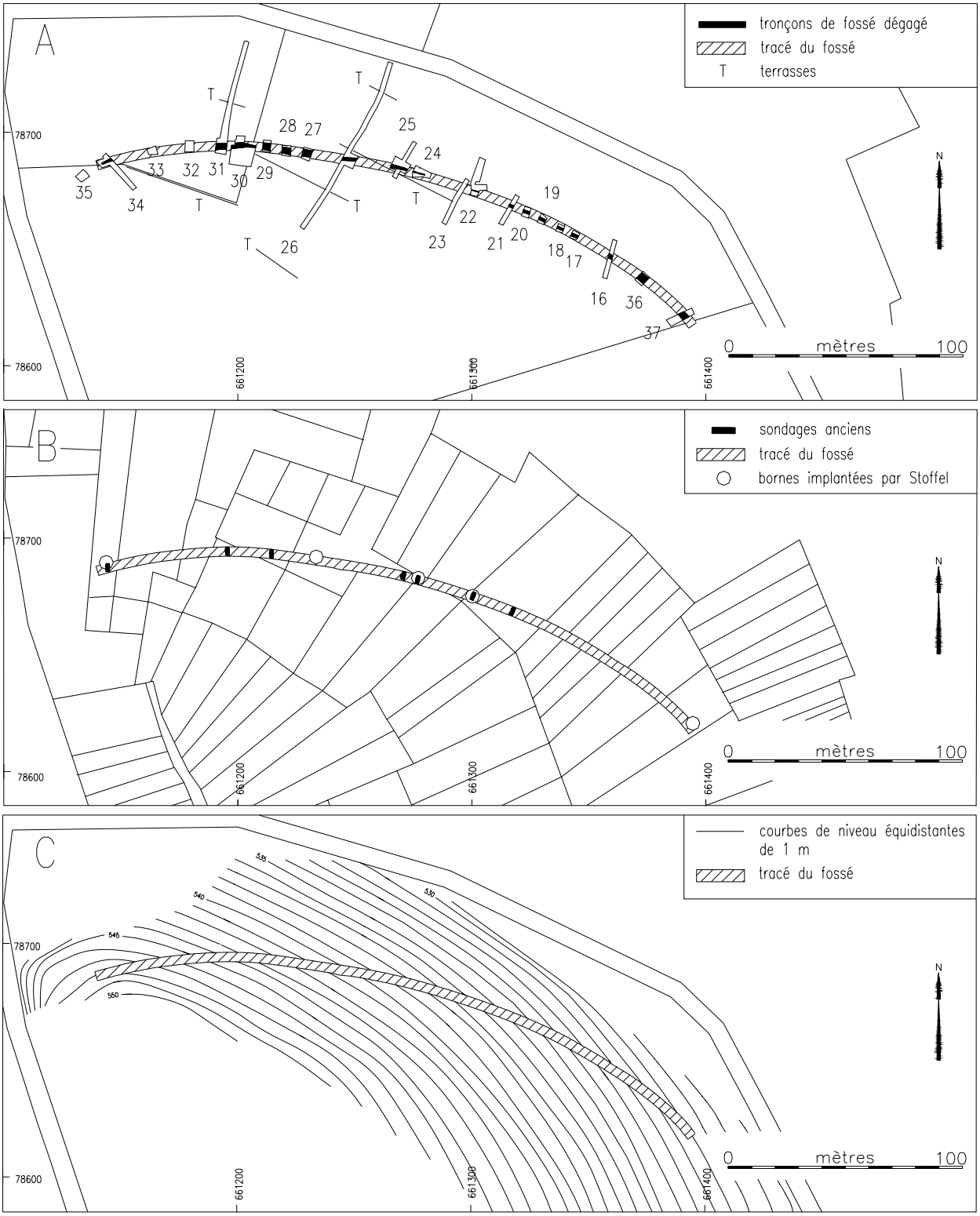

Fig. 20 : Localisation des sondages réalisés en 1996 sur la colline de la Roche Blanche (ech. 1/2500^{e}).
A : localisation des sondages, avec le tracé du fossé et les terrasses modernes.
B : localisation des bornes et des sondages de 1862 retrouvés en 1996. Le fond cadastral est celui du début du XIX^{e} siècle.
C : implantation topographique du tracé (équidistance des courbes de niveau de 1 m).

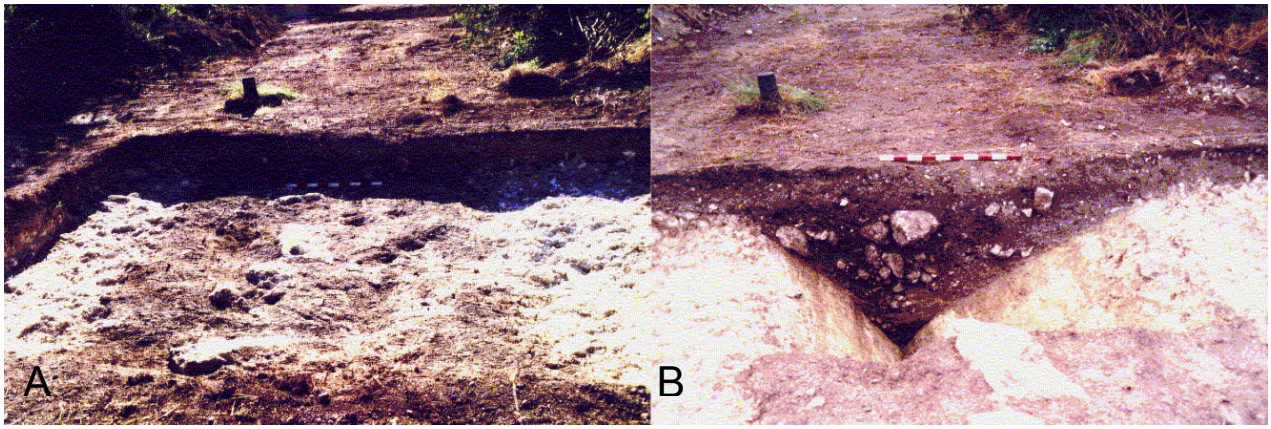

Fig. 21 : Sondage n° 27 de 1996 sur la colline de la Roche Blanche.
A : Le fossé après enlèvement de la terre arable. Au second plan, une des bornes installées en 1862.
B : Coupe en travers du même fossé.

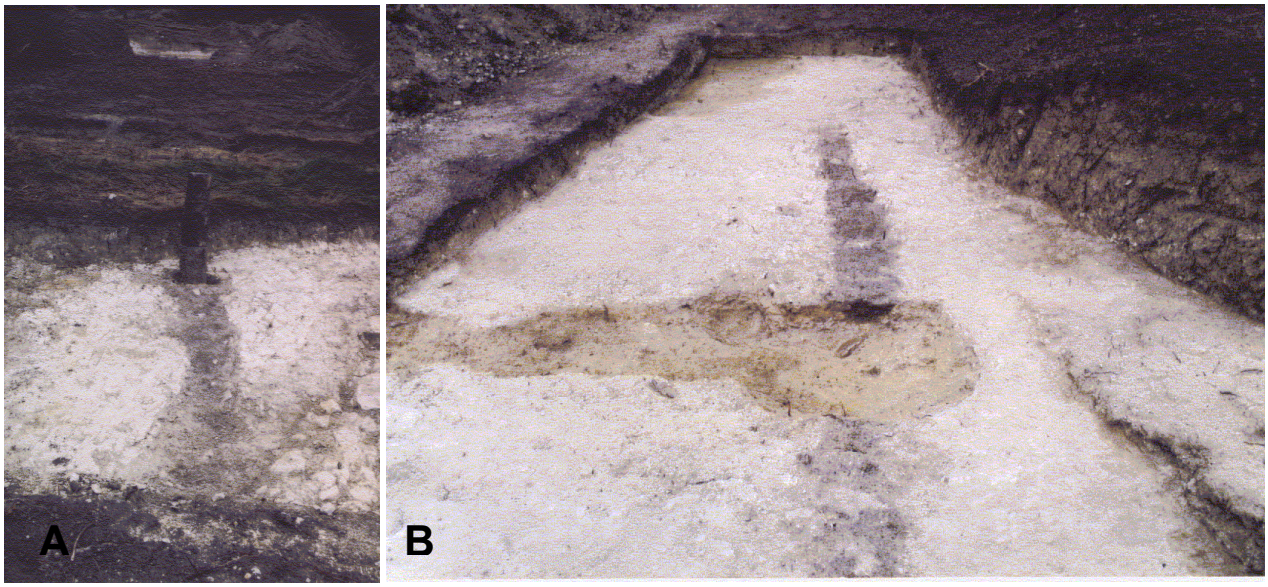

Fig. 22 : clichés présentant l'interruption du fossé du "petit camp".
A : sondage n° 22 : une borne a été installée en 1862 à l'emplacement exact où le fossé, très érodé, disparaît.
B : sondage n° 24 : fossé s'interrompant. Sondage ancien réalisé dans le remplissage du fossé.

En revanche, certains points d'interprétation sont discutables. En effet, nos prédécesseurs ont considéré l'interruption marquée par le fossé sur ce côté nord comme étant une porte. Force est de constater que l'état de conservation des vestiges à cet emplacement ne permet pas de conclure à une interruption volontaire du tracé mais plutôt à une disparition accidentelle provoquée par la création d'une terrasse de culture (fig. 22). De plus, la recherche d'autres éléments constitutifs des dispositifs d'entrée typiques des camps césariens (*clavicula, cippi, titulum...*) en avant et en arrière de cette interruption n'a pas fourni de résultats. De même la recherche, dans neuf tranchées, de structures placées en avant du fossé pour former un glacis défensif (trous de loup, *cippi*, autres fossés parallèles...) ainsi que celle de traces d'un talus ou de tours s'est soldé par un échec. Là encore, l'érosion est peut-être responsable de ces lacunes.

4.2. Le profil et le comblement du fossé

Le fossé a été creusé alternativement dans des dépôts de pentes marneux, plus ou moins chargés de blocailles calcaires, et dans le substrat rocheux calcaire. Ses dimensions sont très variables d'un point à l'autre du tracé : peu importantes à l'ouest (0,90 m de largeur pour une profondeur de 0,30 m dans la tranchée 34), elles augmentent vers l'est (2,70 m de largeur pour 1,30 m de profondeur dans la tranchée 29), puis décroissent (0,30 m de largeur pour 0,16 m de profondeur dans la tranchée 22) et sont nulles au niveau de l'interruption du fossé, pour à nouveau augmenter progressivement (3,20 m de largeur pour une profondeur de 1,60 m dans la tranchée 36). L'érosion, ainsi que les aménagements de terrasses qui ont entraîné des décaissements parfois profonds, suffisent à expliquer ces disparités. Malgré ces différences dans son état de préservation, le fossé présente un profil constant globalement en forme de "V" évasé, aux parois plus ou moins rectilignes suivant la nature du substrat rencontré. Le comblement diffère peu d'un tronçon de fossé à l'autre (fig. 23 et 24). On retrouve globalement la même séquence stratigraphique dans chacun des sondages, à savoir de la base au sommet :

- un premier remplissage (de 0,10 m à 0,40 m) constitué par un sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé à noir, riche en matière organique et très carbonaté,
- un second remplissage comprenant une ou plusieurs couches de marnes plus ou moins argileuses ayant une épaisseur variable (entre 0,05 m et 0,20 m) et présentant un pendage sud-nord ou nord-sud.
- un troisième remplissage constitué de sédiment argilo-limoneux brun foncé souvent épais (de 0,15 m à 0,90 m), comprenant un grand nombre de pierres calcaires, parfois de dimensions imposantes (0,70 m de longueur maximum),
- un quatrième remplissage fait de marne remaniée peu épaisse (0,20 m au maximum) et présentant un pendage sud-nord,
- un dernier remplissage épais (de 0,20 m à 0,50 m) constitué d'un sédiment argilo-limoneux de couleur brune contenant parfois des blocs calcaires de grandes dimensions.

L'essentiel du mobilier (dont des éléments ayant un caractère typiquement militaire) a été retrouvé soit dans la partie supérieure de la première couche, soit en position primaire au sommet de celle-ci ou encore contre la paroi du fossé (notamment deux amphores cassées en place, deux traits de catapulte et deux boulets de baliste) (fig. 25). Le fossé semble avoir fait l'objet d'un comblement rapide, et peut être volontaire, après son abandon, avec des déblais présents sur son côté sud. Il semble donc qu'un talus ait existé en amont du fossé et que sa destruction (naturelle ou anthropique) ait entraîné son comblement.

On peut tenter décomposer la dynamique de remplissage de ce fossé en différentes étapes :

- peu de temps après son creusement l'érosion des sommets du fossé ainsi que du talus (gazonné ?) entraîne le dépôt d'une couche riche en matière organique ;
- l'érosion des parois du fossé entraîne la formation de coulées marneuses et argileuses ;
- le noyau du talus, composé d'un nombre important de blocs calcaires mêlés à un sédiment brun foncé, s'écroule dans le fossé ; les composantes marneuses de l'*agger* sont à leur tour entraînées dans le fossé ;
- les restes du talus sont étalés et le fossé achève son comblement (dépôt de sédiments argilo-limoneux plus ou moins mêlé d'éléments marneux) ;
- l'érosion nivelle les derniers vestiges visibles.

Ce modèle fait intervenir des agents érosifs d'origine naturelle (pluie...) ou anthropique (labours, destruction volontaire, pacage...). Il permet de mettre en évidence la présence d'un talus sur le bord sud du fossé qui aurait été constitué des déblais du creusement ainsi que de blocs calcaires parfois rapportés (présence de blocs calcaires dans le remplissage, même là où le fossé est creusé dans un encaissant marneux). La présence d'un sédiment riche en matière organique peut témoigner de l'emploi de motte de gazon dans cette construction.

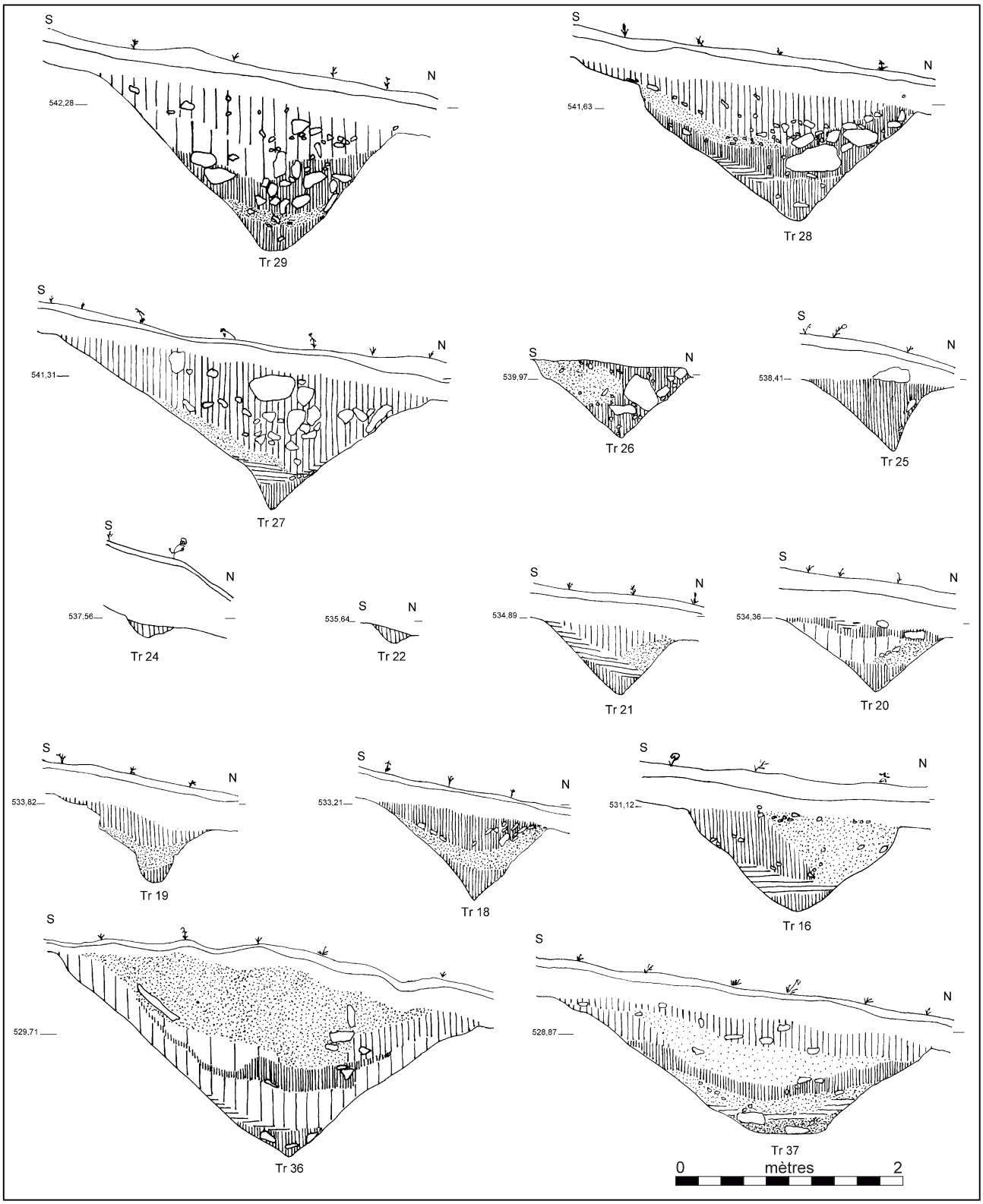

Fig. 23 : Coupes du fossé fouillé à la Roche Blanche en 1996 (ech. 1/50^{e}).

Fig. 24 : Coupes du fossé repéré en 1996 sur la colline de la Roche Blanche.
A : sondage n°36.
B : sondage n° 28.
C : sondage n° 26.

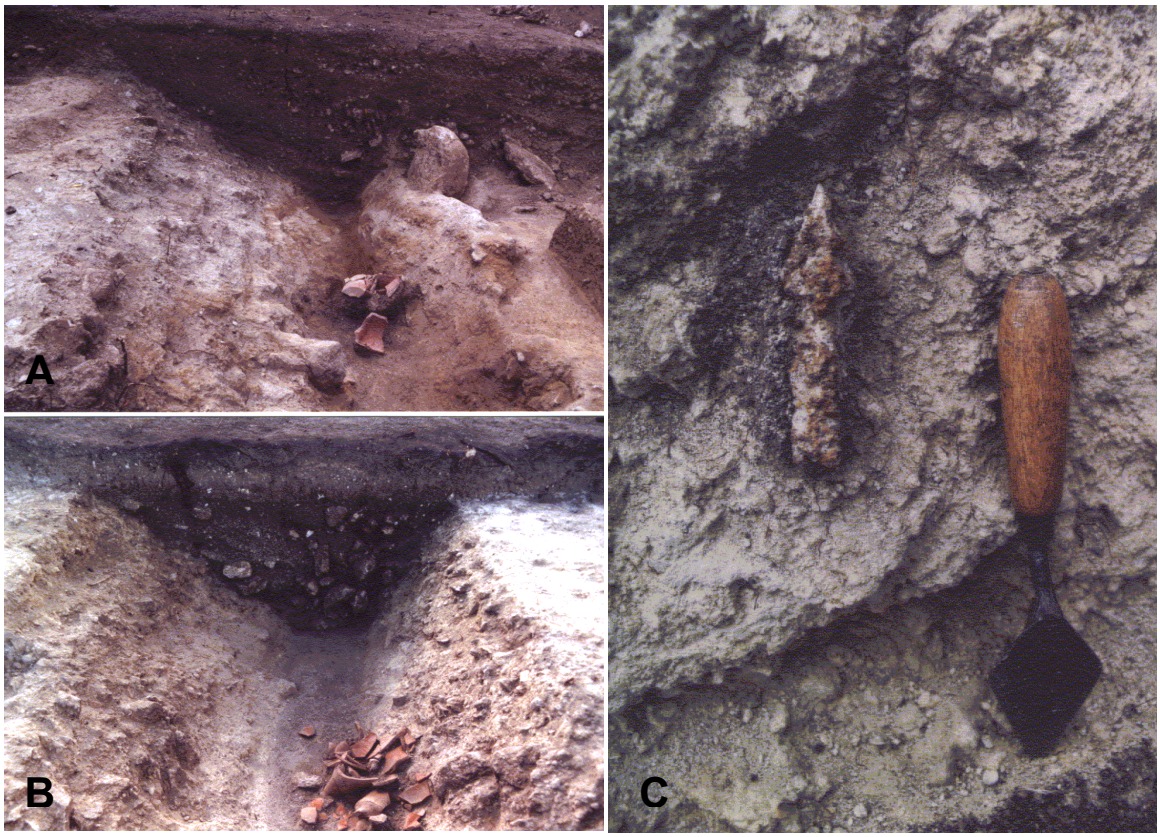

Fig. 25 : Mobilier trouvé en place dans le fossé repéré en 1996 sur la colline de la Roche Blanche.
A : amphore brisée en place dans le sondage n° 31.
B : amphore brisée en place dans le sondage n° 29.
C : armature en fer de catapulte trouvée, plaquée contre la parois du fossé, dans le sondage n° 31.

5. DONNEES CHRONOLOGIQUES

On dispose de plusieurs moyens pour tenter d'apprécier le moment de mise en place de cet ensemble de vestiges et d'en proposer une datation.

5.1. Données topographiques

On peut d'abord noter simplement que les fossés ne s'inscrivent pas dans le parcellaire moderne. Sur le plateau de la Serre d'Orcet, aucun découpage récent ne reprend le tracé des fossés du "grand camp". Il en est de même sur la colline de La Roche Blanche, où les limites parcellaires s'appuient sur les courbes de niveaux alors que le tracé du fossé ne leur est pas parallèle. Mieux, les cultures de vignes en terrasses ont provoqué la disparition du fossé par érosion, sur les pentes de la colline (sondages du "petit camp"), et son profond enfouissement au pied de celle-ci (sondages de la Pialle). On a donc tout lieu de penser qu'au moment de la mise en place du parcellaire moderne, probablement d'origine médiévale, toute trace de ces vestiges avait disparu.

5.2. Données sédimentologiques

Les fossés mis au jour sont implantés sur des versants pentus dont les sols sont très vulnérables à l'érosion. Le profil de ces versants n'a cessé d'évoluer depuis leur défrichement et leur mise en culture. Un moyen indirect de dater l'ouvrage est d'apprécier le moment où il s'est implanté dans l'histoire des versants.

On a tenté de préciser ces données en fouillant finement, par couches horizontales de 10 cm, toute l'épaisseur des colluvions qui recouvraient le fossé dans un des sondages réalisé à La Pialle en 1995 (sondage 3) (fig. 26). Le mobilier datable (toujours peu abondant) montre une évolution logique depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque moderne. Plus précisément, la datation du mobilier semble indiquer une faible mobilisation des terres du versant avant l'époque romaine, une érosion en revanche intense à cette époque (0,50 m de colluvionnement), plus réduite au Moyen Age (0,20 m) et de nouveau forte à l'époque moderne (0,70 m). Le fossé, creusé à partir de la base du colluvionnement, ne pourrait donc pas être postérieur au début de l'époque romaine.

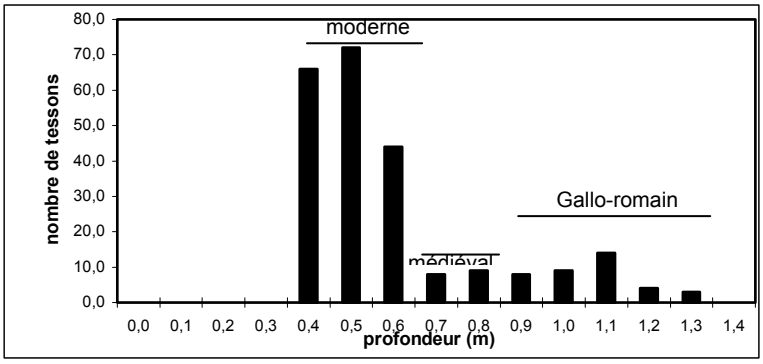

Fig. 26 : Sondage n°3 à la Pialle. Décompte et datation du mobilier céramique issus des colluvions scellant le fossé. (La surface fouillée a une étendue de 7,5 m² ; les profondeurs sont comptées à partir de la surface du sol moderne ; les datations sont celles des tessons les plus récents identifiables dans chaque tranche horizontale de 10 cm).

Cette expérience n'a pu être renouvelée, faute de temps, lors des campagnes suivantes. Néanmoins, les sondages réalisés nous ont permis d'étudier à plusieurs reprises des épaisseurs de colluvionnement très importantes (3,50 m sur le flanc ouest de la Serre d'Orcet, 1,70 m pour le flanc nord de la ligne de crête) dans la partie basse des versants. L'examen des coupes dégagées nous a révélé qu'une grande partie de ces colluvions, toujours de couleur très foncée à la base et de plus en plus claire vers le sommet, s'est déposée à partir de la fin de la protohistoire (1,30 m pour le versant sud de la ligne de crête, environ 2 m sur le versant ouest de la Serre). Ces sondages ont également permis de révéler la présence d'une ancienne faille, sur le flanc ouest de la Serre d'Orcet, qui a joué à plusieurs reprises, entraînant la création d'une dépression d'environ 7 m de longueur et d'au moins 2,60 m de profondeur dans laquelle des colluvions, d'abord très sombres puis de plus en plus clairs, n'ont cessé de s'accumuler depuis la période gallo-romaine (fig. 27).

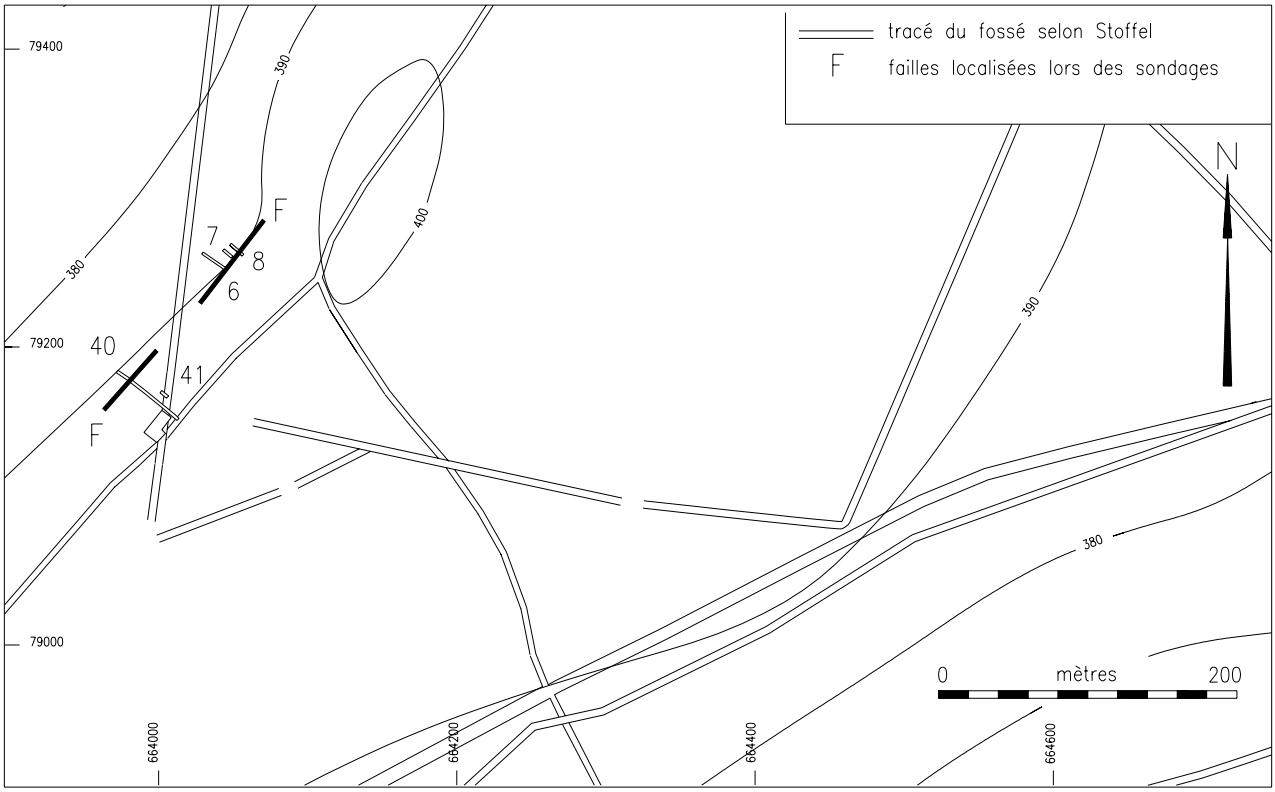

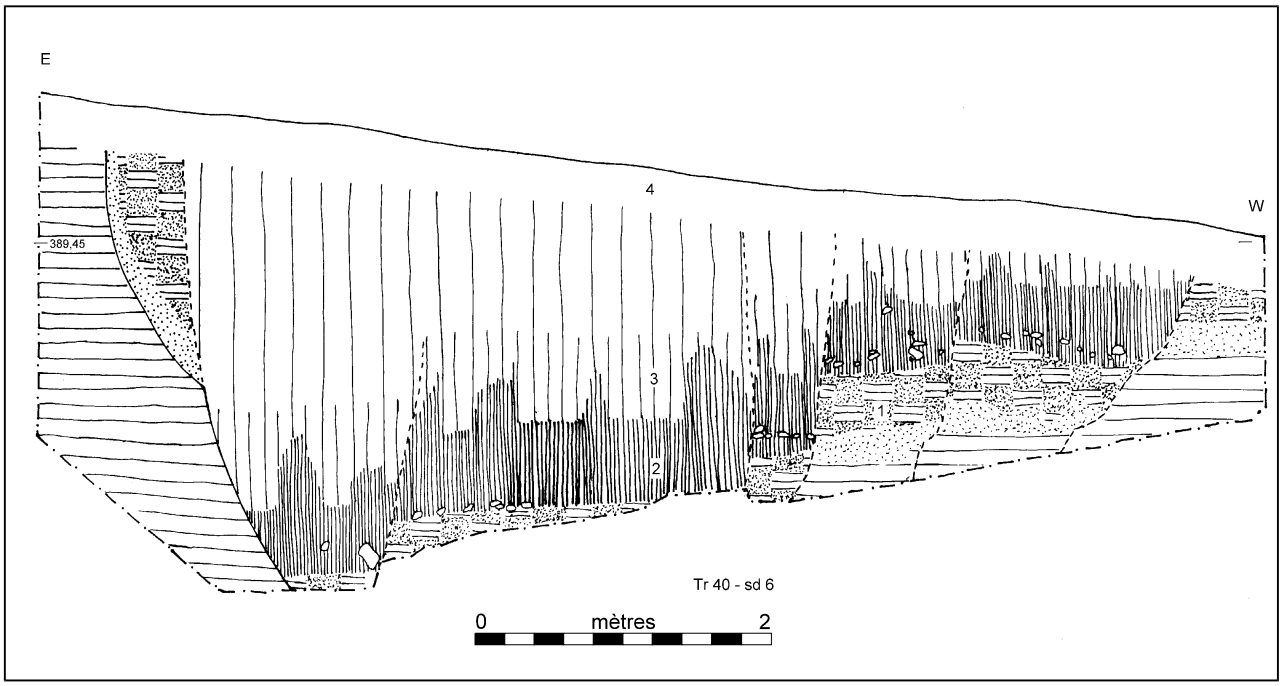

Fig. 27 : Failles localisées sur le versant ouest de la Serre d'Orcet en 1995 et 1996.
A : Localisation des failles repérées.
B : Relevé en coupe d'une ancienne faille ayant affecté le versant occidental de la Serre d'Orcet. (1 : marne jaune ; 2 : colluvions anciennes riche en matière organique, contenant de nombreuses pierres et du mobilier gallo-romain ; 3 : colluvions marneuses, contenant du mobiier récent ; 4 : terre arable).

Ces différentes observations tendent à montrer que les versants subissaient une faible pression agricole à la fin de l'âge du Fer, et que l'humus primitif était encore largement présent sur les pentes à ce moment. La mobilisation plus importante des versants à partir de la période gallo-romaine a entraîné une érosion active de ceux-ci et un fort colluvionnement en bas de pente.
La présence de sédiment brun riche en matière organique dans le remplissage des fossés (déjà notée par Stoffel et Gorce) indique donc que le comblement de ces derniers s'est effectué à partir de sols faiblement lessivés, encore riche en matière organique. De plus, l'ensevelissement du fossé à certains emplacements (par exemple, à la Pialle, sous 1,40 m de sédiment) ainsi que sa disparition ponctuelle (à la Roche Blanche, à la Serre d'Orcet…) sont les conséquences de cette érosion active des versants. Ces observations (comblement riche en matière organique, ensevelissement ou érosion) témoignent d'une mise en place de l'ouvrage au plus tard au début de l'époque romaine.

5.3. Mobilier

Le mobilier issu des tronçons de fossé fouillés est peu abondant mais constitue l'élément le plus "parlant" pour dater ces vestiges (fig. 28 et fig. 29). Au total, on dénombre 132 fragments d'amphore, 47 tessons de vaisselle céramique, 12 objets métalliques et 5 éléments en pierre, pour environ 55 m^3 de sédiment fouillé.
Le mobilier collecté dans le fossé ouest du "grand camp" comprend 4 tessons et 2 éclats d'amphores Dressel 1, 17 tessons de vaisselle céramique, un probable fragment de plaque de foyer en terre cuite, quelques esquilles d'os, ainsi qu'un clou et qu'un objet allongé en tôle de fer. La vaisselle céramique comporte un tesson à pâte claire non calcaire (cruche de type Gergovie ?), 3 tessons à engobe ou peinture rouge, 1 tesson modelé (fond de jatte de type indéterminé) et 12 tessons en céramique grise fine tournée. Ce dernier lot est le plus intéressant. Il comprend 4 gros fragments d'une assiette profonde (réoxydée par surcuisson accidentelle) à lèvre simple dans le prolongement de la panse et décorée de deux baguettes extérieures très saillantes (fig. 29, n° 12). A notre connaissance, cette forme n'a pas de comparaison précise dans le répertoire de la céramique fine régionale. Toutefois, sa technologie (argile très épurée, baguettes décoratives) est surtout fréquente au I^{er} siècle avant J.-C. Un autre fragment appartient à une assiette plate (probablement dérivée de la forme céramique campanienne Lamb. 5) ; il a été inscrit après cuisson d'une lettre isolée, un "N" (fig. 29, n° 6). Le dernier tesson notable est un pied annulaire bas, que l'on peut attribuer à un type de jatte profonde et à rebord en bourrelet ou en gouttière typique de la fin de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (fig. 29, n° 10). Après radiographie, l'élément en tôle de fer a été clairement identifié : il s'agit d'un orle de bouclier légèrement cintrée (0,30 m de longueur) composé d'une tôle de fer repliée en forme de gouttière avec une patte de fixation pour un rivet (fig. 29, n° 1 et fig. 28C). A ce mobilier présent dans le fossé, vient s'ajouter un gros fragment (20 cm par 20 cm) de paroi d'amphore de type Dressel 1 non érodé, retrouvé à quelques mètres du fossé dans la tranchée 12, au contact du substrat géologique.
La fouille du fossé participant à la "fortification intermédiaire", à La Pialle, a permis de retrouver 24 (petits) tessons de vaisselle céramique, un clou de chaussure en fer (fig. 29, n° 2), un métacarpe de bœuf, un fragment de plaque de foyer et deux scories de fer. On décompte, parmi la vaisselle céramique, deux éclats d'amphore (probablement Dressel 1), un rebord de pot à cuire (fig. 29, n° 7) et un rebord de jatte en céramique modelée d'un type caractéristique de La Tène D (fig. 29, n° 8), un rebord de vase haut tourné en céramique grise décoré au peigne datable de La Tène D2 ou de l'époque augustéenne (fig. 29, n° 9). S'y ajoutent 16 tessons modelés, 3 tessons tournés (un oxydé et deux enfumés).
Sur le "petit camp" les recherches ont été plus fructueuses puisqu'elles ont permis de collecter 132 tessons de vaisselle céramique, 9 objets métalliques et 5 éléments lithiques. Parmi la vaisselle céramique on dénombre 100 fragments d'amphore de type Dressel 1B (36 kg) qui permettent de reconstituer 3 individus quasiment complets (il manque le plus souvent le col, l'épaule ou le pieds) (fig. 29, n° 13 à 17), 3 tessons en céramique grise fine dont 1 fragment d'assiette à rainure externe (fig. 28, n° 11) et 5 tessons de céramique non tournée. Dans les fosses recoupant le fossé (pour la plupart des sondages anciens) 24 fragments d'amphore de type Dressel 1B (3,8 kg) dont certains correspondent aux individus trouvés dans le fossé, ont été découverts. Le mobilier métallique rencontré comprend 2 pointes massives en fer pour traits de catapulte (fig. 29, n° 4 et 5 ; fig. 28A), avec une extrémité à douille et une tête de forme

pyramidale (poids respectifs de 76 g et 94 g) typiques de l'armement romain de la fin de la République (cf. infra, 6.3.), 1 anneau ovale en tôle de bronze très fine (élément de fourreau ?) (fig. 29, n° 3), 1 clou de chaussure, et 5 clous à tête plate et de section carré (clous de charpente). Pour ce qui est du mobilier lithique, on compte 1 petit racloir en silex brun très émoussé (résiduel), 2 boulets de baliste bouchardés en granite à grain moyen (fig. 28B) dont 1 complet de forme grossièrement cubique (2,4 kg) et 1 autre cassé au quart et de forme plus irrégulière (2,1 kg), 1 petit galet de basalte ayant pu servir de balle de fronde (87 g). Un bloc de basalte à vacuoles moyennes taillé en forme de sphère légèrement aplatie (4,9 kg) a été retrouvé dans un sondage ancien qui recoupe le fossé (fig. 28B) et peut être identifié à un boulet de baliste.

On doit souligner qu'aucun mobilier plus récent (gallo-romain ou moderne) n'a été retrouvé dans les fossés, alors que les terres superficielles en recèlent parfois en abondance. De plus, la plus grande partie du mobilier a été retrouvée à la base du comblement dans une position proche de celle du dépôt initial : orle de bouclier et trait de catapulte plaqués contre les parois, amphores cassées en place au fond du fossé. Les objets ont été déposés alors que le fossé était creusé de frais et recouverts rapidement. L'ensemble des ces éléments plaide donc en faveur d'une datation du comblement du fossé autour du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Les pièces d'armement (traits de catapulte et boulets de baliste) appuient cette attribution chronologique, puisqu'elles s'intègrent parfaitement dans les séries typologiques de la fin de la République.

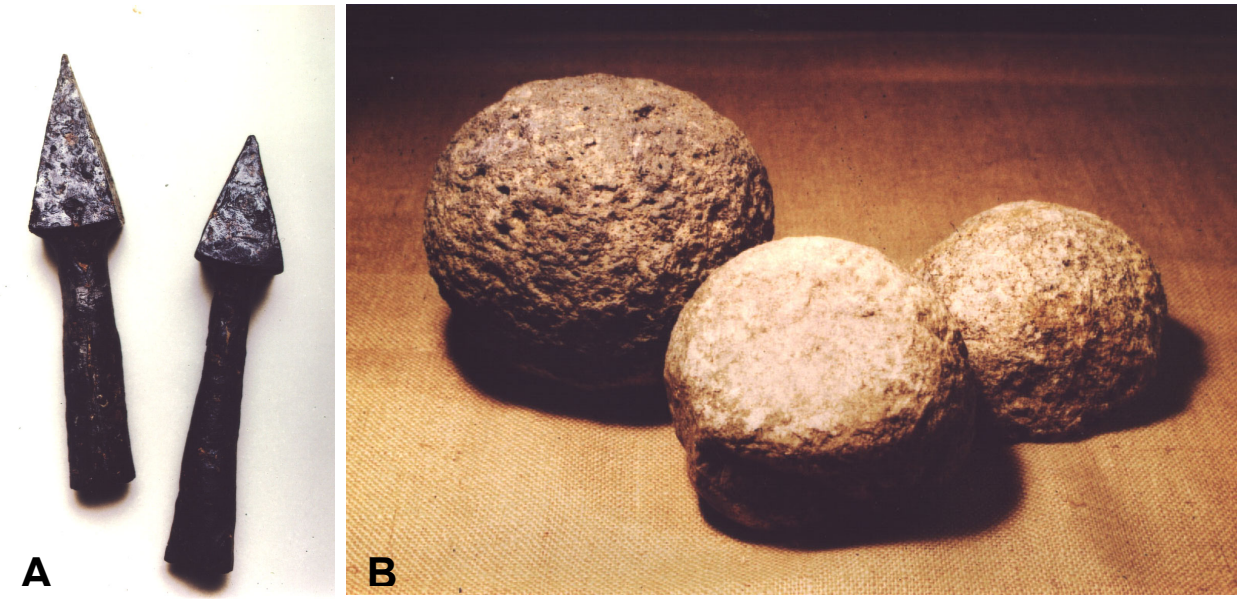

Fig. 28 : Pièces d'armement retrouvées dans les fossés fouillés en 1995-1996.
A : flèches en fer (cf. supra, fig. 28, n° 4 et 5).
B : boulets en pierre (cliché M. Sauvage).

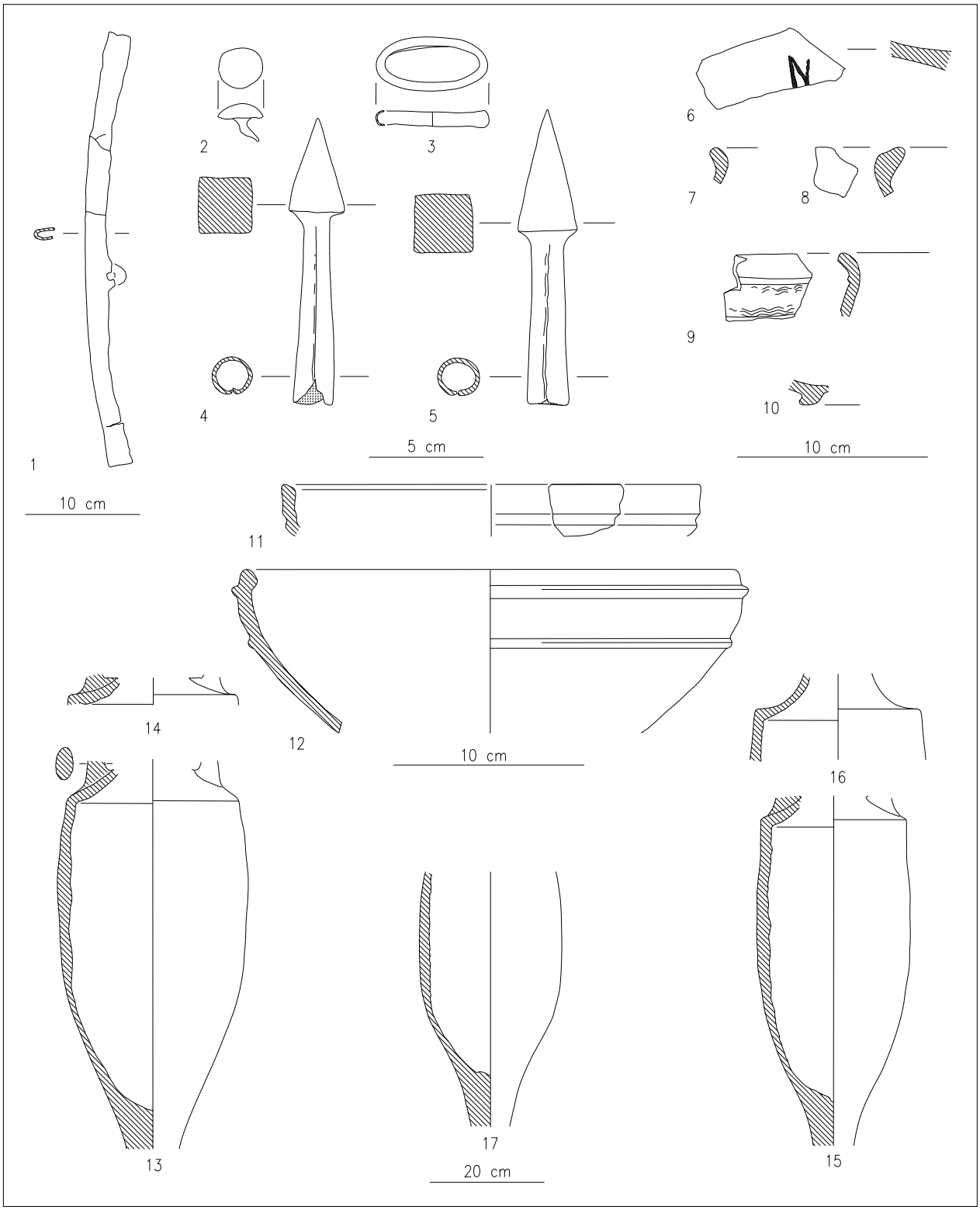

Fig. 29 : Principaux objets mobiliers retrouvés dans les fossés fouillés en 1995-1996.
1 : orle de bouclier (fer) ; 2 : clou de chaussure (fer) ; 3 : élément de fourreau? (bronze) ; 4 et 5 : pointes de projectiles de catapulte (fer) ; 6 : fragment d'assiette en céramique comportant un graffito ; 7 et 8 : céramique modelée ; 9 : rebord de bol en céramique tournée avec décor peigné ; 10 : fond de bol en céramique tournée ; 11 et 12 : rebords de coupes en céramique tournée ; 13 à 17 : amphores vinaires italiques de type Dressel 1B.
Provenances : La Serre d'Orcet (1, 6, 10, 12), La Pialle (2, 7 à 9), La Roche Blanche (3 à 5, 11, 13 à 17).

6. FONCTION DES FOSSES REPERES

6.1. D'après la topographie

Tout d'abord, on peut noter que la position topographique de cet ensemble cohérent de vestiges plaide pour une fonction défensive. Les deux camps sont situés sur des points hauts du relief et la "fortification intermédiaire" suit une ligne de crête quasi continue entre ces deux points. La mise en place de fossés sur les pentes de La Roche Blanche, qui est protégée naturellement sur deux de ses côtés, est l'exemple le plus marquant de la logique défensive qui a prévalu lors de l'implantation de cet ouvrage.

De plus, il faut remarquer que certains points communs existent entre le plan des fossés mis au jour à *Gergovie* et des camps datant de la conquête. Ainsi, on ne peut être que frappé par la ressemblance entre le Camp de Mauchamp à Berry-au-Bac (Aisne), révélé par des fouilles entreprises par Stoffel en 1861, dont le plan a été depuis peu confirmé par des photographies aériennes (Reddé 1996 : 36), et le "grand camp" au pied de *Gergovie*. La forme (un vaste quadrilatère d'une superficie de 42 ha), le tracé du fossé d'enceinte (rectiligne avec des angles arrondis) et la position topographique (sur une léger bombement du relief) de ce camp , qui date vraisemblablement de l'année 57 avant J.-C., sont comparables à celles du "grand camp". De même, on peut relever les analogies qui existent entre le "petit camp" et les différents camps qui jalonnent la ligne de circonvallation sur le site d'*Alésia*. Souvent placés sur des points hauts du relief, leur ligne de fortification tire partie des avantages de la topographie. Ils présentent des tracés aux lignes courbes et des systèmes complexes de fossés qui les rattachent à la ligne de circonvallation (Reddé, Schnurbein 1995). Les systèmes de fortifications linéaires sont également présents dans les camps datant de la conquête. A *Alésia*, ils assurent l'encerclement de l'oppidum (circonvallation et contrevallation). A Berry-au-Bac, César fait creuser un long fossé en travers de la colline pour prévenir l'encerclement de son camp (*De Bello Gallico* II, 8-9). Ces ouvrages, destinés à assurer un siège ou une meilleure défense du camp principal, sont à mettre en parallèle avec le "double fossé" mentionné par César dont le rôle était de permettre la communication entre les deux camps, d'interdire l'accès des troupes gauloises à l'Auzon (la rivière située au sud de l'*oppidum*), et de prévenir l'isolement des deux camps.

6.2. D'après la morphologie des vestiges

La valeur défensive des fossés ayant un profil en "V" n'est plus à démontrer. Ce type de fossé est d'ailleurs caractéristique (mais non exclusif) des ouvrages militaires romains, que ce soit au moment de la conquête ou postérieurement. D'une mise en œuvre rapide, il constitue un obstacle difficilement franchissable et permet la création d'un talus, avec les déblais du creusement, ce qui vient renforcer son rôle défensif. La présence d'un talus sur le côté interne du fossé est par ailleurs très probable au vu des résultats obtenus sur la "fortification intermédiaire" (fouille des Terrasses de La Pialle) et sur le "petit camp". La relative faiblesse des dimensions des fossés découverts (au maximum 3,20 m de largeur pour une profondeur de 1,60 m à la Roche Blanche) a souvent été mise en avant pour mettre en doute la réelle fonction défensive de ces ouvrages. Les recherches récentes entreprises dans la plaine des Laumes à *Alésia* nous montrent que pour compenser la perte défensive que constituait des fossés de faible profondeur (parfois seulement de 0,80 m de profondeur pour la circonvellation), une série de structures de défenses (trou de loup, *stimuli*, *cippi* et *tribuli*) était placée en avant du fossé sur une profondeur allant jusqu'à 22 m (Reddé, Schnurbein 1995). A *Gergovie*, la mise en évidence de ce type de vestiges fait défaut. Cependant, ceci peut-être mis sur le compte de la méthode de recherche employée (tranchées de sondage inadaptées pour la mise au jour de ces structures souvent fugaces) ou de l'érosion, et ne refléter qu'un état d'avancement des travaux. Par ailleurs, le doublement du fossé sur la ligne de fortification intermédiaire relève de cette même logique qui conduit à multiplier les ouvrages afin d'augmenter la valeur défensive de l'ensemble. On doit toutefois indiquer que les nouvelles observations (en 1997) n'ont toujours pas permis d'observer ce doublement du fossé (cf. Annexe 4).

6.3. D'après le mobilier (Michel Feugère)

Le mobilier découvert dans les fossés associe des éléments très caractéristiques à d'autres moins typiques, mais dont l'interprétation peut néanmoins être envisagée de manière cohérente dans un contexte militaire.

Les seuls objets indubitablement romains sont ici les deux armatures de catapulte en fer : à la fin de la République comme sous l'Empire, l'armée romaine est la seule (en dehors du monde hellénistique) à maîtriser la technologie des *tormenta*. Dans un contexte d'affrontement celto-romain, de tels objets n'ont pu appartenir qu'au camp romain. La typologie de ces objets est intéressantes : avec leur pointe relativement courte, surtout pour l'armature la plus petite, ces deux pointes sont encore très proches des modèles en usage au IIe s. av. notre ère (Feugère 1993 : 80 [Numance] ; 105 [Ephyra, en –167]). Ils s'intègrent en effet parfaitement dans la morphologie générale des armatures de traits de catapulte de la fin de République mis au jour en Gaule (Feugère 1994 : 10, fig. 7).

Bien que les boulets soient eux-mêmes moins caractéristiques (plusieurs auteurs ont souligné le danger qu'il y aurait à interpréter tous les boulets de pierre antiques comme des projectiles de machine de guerre), leur association avec les traits de catapulte permet ici de les considérer comme tels avec une forte vraisemblance. De plus, l'utilisation de basalte pour fabriquer des projectiles de balistes est attestée en Gaule à la fin de la République, notamment à Entremont, à Saint-Blaise (Feugère 1994 : 16, 17, 19) ainsi qu'à La Cloche (Chabot, Feugère 1993 : 343).

Le fragment d'orle de bouclier est un objet trop peu caractéristique pour que l'on puisse l'attribuer au camp gaulois ou romain. C'est certainement un objet très courant dans l'armement celtique du deuxième Âge du Fer (Rapin, Brunaux 1988), mais, du côté romain, les parallèles sont encore très rares. Seul Polybe, vers la fin de la première moitié du IIe s. av. notre ère, décrit au livre VI de ses *Histoires* (22-23) un *scutum* romain protégé en haut et en bas par des orles de fer.

Le trait marquant de cette petite série semble donc la relative abondance des projectiles de machines de guerre, abondance qui devrait correspondre à une position attaquée par les Romains plutôt que l'inverse. Notons cependant que la préparation d'artillerie, caractéristique de la phase préliminaire d'un assaut romain laisse évidemment plus de traces tangibles dans les fouilles que l'assaut éventuel.

Conclusion :

Les trois campagnes successives réalisées en 1995-1996 dans le cadre de cette recherche programmée ainsi que les diverses découvertes ponctuelles récentes ont permis de valider les propositions faites sous le Second Empire quant à la localisation et à la topographie de ce vaste ensemble cohérent de vestiges. Même si nos observations conduisent à émettre certaines réserves quant aux interprétations proposées à l'issu de ces recherches anciennes (position des entrées notamment), elles témoignent de la grande exactitude des travaux de terrains entrepris.

Malgré l'absence de certains éléments typiques de l'architecture des camps romains, la fonction militaire de cet ouvrage ainsi que son attribution à l'armée romaine peuvent raisonnablement être acceptées. Sa datation nous est, entre autre, indiquée par des éléments mobiliers de provenance indigène (mobilier céramique, orle de bouclier…) ainsi que par des éléments exogènes en provenance d'Italie (amphores vinaires) dont certains sont exclusifs à l'armée romaine (traits de catapulte). La présence d'un édifice militaire romain, datant de la Conquête, au pieds d'un *oppidum* densément occupé à la même période, nous conduit donc à identifier ces lieux à ceux de la bataille où s'affrontèrent César et Vercingétorix au printemps de l'année 52 av. notre ère.

La polémique existante quant à localisation de *Gergovie* pouvant être considérée comme levée, les recherches à venir devront s'attacher à étudier cet ouvrage militaire de façon approfondie. On pourra, dans le futur, tenter de mettre en évidence les éléments défensifs typiques des camps césariens (lignes de fortifications avancées, dispositifs d'entrés…) qui font ici défaut. De même, des précisions quant à la localisation et à la fonction précise du "double fossé" semble nécessaires. Dans le futur, les tranchées de sondage, utiles pour localiser rapidement les vestiges de dimensions importantes, doivent être remplacées par des décapages extensifs plus aptes à mettre en évidence les structures souvent fugaces et de petite dimension constitutives des dispositifs de fortifications annexes.

De plus, il paraît indispensable, face à l'urbanisation croissante (développement des lotissements industriels et pavillonnaires) qui affecte ce secteur, de mettre en place des mesures de surveillance et de protection appropriées de cet ensemble qui ne compte que de rares équivalents sur le territoire national.

Bibliographie :

Boudet 1944 :
BOUDET (M.).- Napoléon III et Gergovie [notes posthumes*]. Auvergne : Cahiers d'Etudes régionales* [L'Auvergne littéraire], 110, 1944, p. 5-19.

Brunaux 1988 :
BRUNAUX (J.-L.).- Dépôts et trophées. In : *Gournay II*. Paris : 1988.

Busset 1933 :
BUSSET (M.).- *Gergovia, capitale des Gaules et l'oppidum du plateau des Côtes*. Paris : Delagrave, 1933.

César :
CESAR (C., J.).- *La Guerre des Gaules*. Trad. Constans. Paris : Les Belles Lettres, 1989. 13e édition.

Chabot, Feugère 1993 :
CHABOT (L.), FEUGERE (M.).- Les armes de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, B.-du-Rh.) et la destruction du site du Ier siècle avant notre ère. *Doc. Arch. Mérid.* 16, 1993, 337-351.

Eychart 1961 :
EYCHART (P.).- *L'oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie*. Clermont-Ferrand : ed. Volcans, 1961.

Eychart 1969 :
EYCHART (P.).- *Préhistoire et origines de Clermont*. Clermont-Ferrand : ed. Volcans, 1969.

Feugère 1993 :
FEUGERE (M.).- *Les armes des Romains, de la République à l'Antiquité tardive*. Paris : 1993.

Feugère 1994 :
FEUGERE (M.).- L'équipement militaire républicain en Gaule. In : van Driel-Murray (C.) dir.- *Military Equipement in context (Proceedings of the ninth international Roman Military Equipement conference, Leiden 1994)* (JRMES 5), 1994, 3-23.

Gorce 1942 :
GORCE (M.).- *César devant Gergovie*. Paris-Tunis : Le Minaret, 1942.

Guichard et al. 1993 :
GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J.).- A propos de la circulation monétaire en gaule chevelue aux IIe et Ier siècles avant J.-C. *Revue archéologique du centre de la France*, 32, 1993, p. 25-55.

Guichard et al. 1994 :
GUICHARD (V.), LEGUET (D.), MALACHER (F.), TOURLONIAS (D.).- S.v. La Roche Blanche. In : Provost (M.), Mennessier-Jouannet (Chr.).- *Le Puy-de-Dôme*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994 (Carte archéologique de la Gaule ; fasc. 63), p. 267-290.

Guichard et al. 1995 :
GUICHARD (V.), DEBERGE (Y.), FEATHERBY (R.), FRAZER (B.), KITCHEN (W.).- *Recherche des témoins archéologiques en relation avec la conquête romaine dans le bassin de Clermont-Ferrand : rapport d'activité de l'année 1995*. Mirefleurs : Association pour la recherche sur l'âge du Fer en Auvergne.

Goudineau 1990 :
GOUDINEAU (Chr.).- *César et la Gaule*. Paris : Errance, 1990.

Leguet, Tourlonias 1994 :
LEGUET (D.), TOURLONIAS (D.).- *Rapport de sauvetage urgent : Les Terrasses de la Pialle, Fossé en V*. La Roche Blanche : 1994.

Loison 1985 :
LOISON (G.).- *Rapport de sauvetage au Tourteix*. Clermont-Ferrand : SRA Auvergne, 1985.

Mathieu 1864 :
MATHIEU (P.-P.).- Nouvelles observations sur les camps romains de Gergovie. *Mémoires de l'Académie ds Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, 6, 1864, p.13-40.

Napoléon III 1866 :
NAPOLEON III.- *Histoire de Jules César*. Paris : Plon, 1865-1866. 3 vol.

Rappin 1988 :
RAPPIN (A.).- Boucliers, lances. In : *Gournay II*. Paris : 1988.

Reddé, Schnurbein 1995 :
REDDE (M.), von SCHNURBEIN (S.) et al..- Fouilles et recherches nouvelles sur les travaux de César devant Alésia. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 76, 1995, p. 75-158.

Reddé (dir.) 1996 :
REDDE (M.) (dir.).- *L'armée romaine en Gaule*. Paris : Errance, 1996.

Rice Holmes 1899 :
RICE HOLMES (T.).- *Caesar's conquest of Gaul*. London : Macmillan, 1899.

Liste des figures

Fig. 1 : Vue aérienne du site depuis le sud-est. Au premier plan , La Serre d'Orcet ; au second plan à gauche, la colline de La Roche Blanche ; au second plan à droite, le plateau de Gergovie.

Fig. 2 : Position des fortifications césariennes devant Gergovie, restituée par Napoléon III et le commandant Stoffel à l'issue des fouilles de 1862 sur fond de plan topographique. (D'après Napoléon III, *Histoire de Jules César*, pl. 22 et carte IGN 2531-2532 est).

Fig. 3 : Détails de la topographie des camps césariens devant Gergovie restitués à l'issue des fouilles de 1862. (D'après Napoléon III, *Histoire de Jules César*, pl. 22).

Fig. 4 : Plan de localisation des sondages effectués entre 1936 et 1939 (d'après Gorce 1942 : p. 155).

Fig. 5 : Plans et coupes des sondages réalisés à l'angle nord-ouest du "grand camp" en 1936-1938
(D'après Gorce 1942 : p. 104-105).

Fig. 6 : Photographies des fouilles des années 1930. A : coupe du fossé à l'angle nord-ouest du "grand camp". B : vue générale des fouilles sur le "petit camp", août 1937.
C : vue du sondage XX sur le "petit camp", août 1937.
(Photographies conservées dans des archives privées ; (a) publiée par Gorce 1942 : XX).

Fig. 7 : Localisation des différents points d'observations anciennes et des secteurs d'intervention des campagnes de sondage 1995-1996. 1 : La Serre d'Orcet (août 1995) ; 2-3 : La Serre d'Orcet (août 1996) ; 4 : Le Tourteix (1985) ; 5 : La Serre d'Orcet (1979) ; 6 : La Serre d'Orcet (août 1995) ; 7 : La Pialle (décembre 1994 et avril 1995) ; 8 : colline de la Roche Blanche (août 1996). En hachures, les zones occultées par des lotissements pavillonnaires et industriels.

Fig. 8 : Localisation des tranchées de sondages réalisées en 1995 et 1996 ainsi que de la fouille effectuée par G. Loison en 1985. Les bornes installées à l'issue des fouilles de 1862 sont signalées par des triangles (ech. 1/.5000^{e}).

Fig. 9 : Tracé du fossé dégagé en 1995-1996 à l'angle nord-ouest du "grand camp" (ech. 1/1000^{e}).

Fig. 10 : Sondages de 1995-1996 sur le côté ouest du "grand camp". A : Vue de l'angle nord ouest, prise vers le nord. Au second plan, la borne nord-ouest. B : Vue vers l'ouest de la branche nord du fossé. A l'arrière-plan le plateau de Gergovie.

Fig. 11 : Coupes du fossé fouillé en 1995 à l'emplacement du "grand camp" à l'angle nord-ouest (ech. 1/50^{e}).

Fig. 12 : Tracé du fossé dégagé en 1995-1996 à l'angle sud-ouest du "grand camp" (ech. 1/1000^{e}).

Fig. 13 : Sondages de 1996 à l'angle sud-ouest du "grand camp". Vue vers l'extrémité sud du fossé. Au second plan, la borne sud-ouest.

Fig. 14 : Coupes du fossé fouillé en 1996 à l'emplacement du "grand camp" à l'angle sud-ouest (ech. 1/50^{e}).

Fig. 15 : Tracé du fossé repéré à la Pialle, d'après les sondages de 1995 (ech. 1/1000^{e}).

Fig. 16 : Vue en coupe du fossé repéré à la Pialle.

Fig. 17 : Coupes du fossé repéré à la Pialle (ech. 1/50^{e}).

Fig. 18 : Vue aérienne vers le sud de la colline de la Roche Blanche. Au premier plan, les sondages de 1996.

Fig. 19 : Plan de la colline de la Roche Blanche. En trait plein, le tracé du fossé selon la proposition de Napoléon III et Stoffel (cf. supra, fig. 2). En hachures, le tracé restitué à partir des observations de 1996 (ech. 1/.2500^{e}).

Fig. 20 : Localisation des sondages réalisés en 1996 sur la colline de la Roche Blanche (ech. 1/2500^{e}). A : localisation des sondages, avec le tracé du fossé et les terrasses modernes. B : localisation des bornes et des sondages de 1862 retrouvés en 1996. C : implantation topographique du tracé (équidistance des courbes de niveau de 1 m).

Fig. 21 : Sondage n° 27 de 1996 sur la colline de la Roche Blanche. A : Le fossé après enlèvement de la terre arable. Au second plan, une des bornes installées en 1862. B : Coupe en travers du même fossé.

Fig. 22 : clichés présentant l'interruption du fossé du "petit camp". A : sondage n° 22 : une borne a été installée en 1862 à l'emplacement exact où le fossé, très érodé, disparaît. B : sondage n° 24 : fossé s'interrompant. Sondage ancien réalisé dans le remplissage du fossé.

Fig. 23 : Coupes du fossé fouillé à la Roche Blanche en 1996 (ech. 1/50^{e}).

Fig. 24 : Coupes du fossé repéré en 1996 sur la colline de la Roche Blanche. A : sondage n°36. B : sondage n° 28. C : sondage n° 26.

Fig. 25 : Mobilier trouvé en place dans le fossé repéré en 1996 sur la colline de la Roche Blanche. A : amphore brisée en place dans le sondage n° 31. B : amphore brisée en place dans le sondage n° 29. C : armature en fer de trait pour catapulte trouvée, plaquée contre la parois du fossé, dans le sondage n° 31.

Fig. 26 : Sondage n°3 à la Pialle. Décompte et datation du mobilier céramique issus des colluvions scellant le fossé. (La surface fouillée a une étendue de 7,5 m² ; les profondeurs sont comptées à partir de la surface du sol moderne ; les datations sont celles des tessons les plus récents identifiables dans chaque tranche horizontale de 10 cm).

Fig. 27 : Failles localisées sur le versant ouest de la Serre d'Orcet en 1995 et 1996. A : Localisation des failles repérées. B : Relevé en coupe d'une ancienne faille ayant affecté le versant occidental de la Serre d'Orcet. (1 : marne jaune ; 2 : colluvions anciennes riche en matière organique, contenant de nombreuses pierres et du mobilier gallo-romain ; 3 : colluvions marneuses, contenant du mobiier récent ; 4 : terre arable).

Fig. 28 : Pièces d'armement retrouvées dans les fossés fouillés en 1995-1996. A : flèches en fer (cf. supra, fig. 28, n° 4 et 5). B : boulets en pierre.

Fig. 29 : Principaux objets mobiliers retrouvés dans les fossés fouillés en 1995-1996.
1 : orle de bouclier (fer) ; 2 : clou de chaussure (fer) ; 3 : élément de fourreau? (bronze) ; 4 et 5 : pointes de projectiles de catapulte (fer) ; 6 : fragment d'assiette en céramique comportant un graffito ; 7 et 8 : céramique modelée ; 9 : rebord de bol en céramique tournée avec décor peigné ; 10 : fond de bol en céramique tournée ; 11 et 12 : rebords de coupes en céramique tournée ; 13 à 17 : amphores vinaires italiques de type Dressel 1B.
Provenances : La Serre d'Orcet (1, 6, 10, 12), La Pialle (2, 7 à 9), La Roche Blanche (3 à 5, 11, 13 à 17).

Annexes

Annexe 1 : catalogue des tranchées réalisées pendant les campagnes de 1995 et 1996

Pour chaque tranchée, sont données les informations suivantes :

- le numéro de la tranchée
- l'année de sa réalisation
- sa localisation par rapport à l'ensemble du système de fortification ("grand camp", "petit camp" ou "fortification intermédiaire"), le microtoponyme concerné ("La Pialle", "La Serre d'Orcet"…), sa localisation cadastrale et sa localisation en coordonnées Lambert (**a** représentant l'angle nord-ouest du sondage et **b** son angle sud-est).
- les dimensions du sondage
- un descriptif des structures rencontrées, qui comprend, dans le cas où le fossé a été mis au jour : les dimensions du fossé, un descriptif des unités stratigraphiques et un inventaire du mobilier découvert.

- tranchée 1 de la Pialle :
campagne d'avril 1995

localisation :
- fortification intermédiaire au pieds du "petit camp"
- "La Pialle"
- cadastre de La Roche Blanche, section AK, parcelle 554
- coordonnées Lambert :

xa : 661 661 ya : 2078 440 za : 483
xb : 661 679 yb : 2078 401

dimensions :
longueur = 40 m
largeur = 1,50 m à 2,20 m
profondeur = 0,30 m

résultat :
Ce sondage, réalisé dans la partie haute de la parcelle, nous a révélé, sous 0,30 m de sédiment, un tronçon de fossé bien conservé. Son creusement, réalisé dans des dépôts de pente marneux plus ou moins chargés de blocaille calcaire, adopte la forme d'un V qui s'évase légèrement vers le haut. La fouille, réalisée sur une longueur de 2 m, nous a permis d'observer son remplissage :

- un premier remplissage constitué par un sédiment argileux brun compact,
- un second remplissage argileux de couleur brun-jaunâtre,
- un remplissage constitué par un sédiment brun riche en matière organique,
- une couche de marne jaune,
- une couche de sédiment gris assez pauvre en matière organique avec de nombreuses inclusions calcaires.

dimensions du fossé :
largeur = 2,80 m
profondeur = 1,10 m

US concernées :
2003 à 2015 : passes mécaniques dans le comblement du fossé.
2002 : creusement du fossé.

mobilier :
4 fragments d'amphore dont 2 sont attribuable à des Dressel 1, 7 tessons en céramique modelés, 1 tesson en céramique lissée et enfumée.

- tranchée 2 de la Pialle :
campagne d'avril 1995

localisation :
- fortification intermédiaire au pieds du "petit camp"
- "La Pialle"
- cadastre de La Roche Blanche, section AK, parcelle 554
- coordonnées Lambert :
xa : 661 689 ya : 2078 444 za : 478
xb : 661 692 yb : 2078 440

dimensions :
longueur = 3,80 m
largeur = 2,20 m
profondeur = 0,50 m

résultat :
Ce sondage nous a révélé, sous 0,40 m de sédiment, un tronçon de fossé bien conservé. Son creusement, réalisé dans des dépôts de pente marneux plus ou moins chargés de blocaille calcaire, adopte la forme d'un V qui s'évase légèrement vers le haut et qui possède un fond légèrement plat. La fouille, réalisée sur une longueur de 1,50 m, nous a permis d'observer son remplissage :

- un premier remplissage constitué par un sédiment argileux brun compact riche en matière organique,
- une couche de sédiment de couleur beige comprenant de très nombreux blocs calcaires,
- un sédiment argileux compact avec beaucoup de calcaire pulvérulent,
- une dernière couche argileuse riche en matière organique comprenant de nombreuses inclusions calcaires parfois de taille imposante (0,40 m de long).

dimensions du fossé :
largeur = 2,15 m
profondeur = 1,05 m

US concernées :
3001 à 3007 : passes mécaniques dans le comblement du fossé.
3008 : creusement du fossé.

mobilier :
4 tessons de céramique modelée, 3 tessons de céramique tournée sombre, 21 tessons de céramique finie au tour, 4 tessons de céramique tournée grise, 1 rebord de vase haut tourné en céramique grise portant un décor au peigne et 1 clou de chaussure.

- tranchée 3 de la Pialle :
campagne d'avril 1995

localisation :
- fortification intermédiaire au pieds du "petit camp"
- "La Pialle"
- cadastre de La Roche Blanche, section AK, parcelle 250
- coordonnées Lambert :
xa : 661 763 ya : 2078 456 za : 469
xb : 661 766 yb : 2078 448

dimensions :
longueur = 8,50 m
largeur = 1,50 m
profondeur = 1,40 m

résultat :
Ce sondage a permis la mise au jour, sous 1,40 m de sédiment, d'un tronçon de fossé bien conservé. Son creusement, réalisé dans des dépôts de pente marneux plus ou moins chargés de blocaille calcaire, adopte la forme d'un V qui s'évase légèrement vers le haut et présente un fond arrondi. La fouille, réalisée sur une longueur de 1,50 m, nous a permis d'observer son remplissage :

- un premier remplissage constitué par un sédiment brun clair sans matière organique,
- un second brun clair avec beaucoup de pierres dont un bloc aux dimensions imposantes (0,90 m par 0,4 m),
- un remplissage brun riche à très riche en matière organique avec de très nombreuses inclusions calcaires,
- une couche de marne jaune,
- une couche de sédiment brun clair sans matière organique avec de nombreuses inclusions calcaires.

dimensions du fossé :
largeur = 2,80 m
profondeur = 1,10 m

US concernées :
1022 et 1024 à 1033 : passes mécaniques dans le comblement du fossé.
1037 : creusement du fossé.

mobilier :
2 fragments d'amphore, 6 tessons de céramique modelée, 2 tessons de céramique tournée sombre, 1 tesson de céramique finie au tour, 1 rebord de jatte en céramique modelée, 1 rebord de pot à cuire.

- tranchée 4 de la Pialle :

campagne d'avril 1995

localisation :
- fortification intermédiaire au pieds du "petit camp"
- "La Pialle"
- cadastre de La Roche Blanche, section AK, parcelle 252
- coordonnées Lambert :
xa : 661 679 ya : 2078 485
xb : 661 689 yb : 2078 470

dimensions :
longueur = 18 m
largeur = 2 m
profondeur = 0,80 m à 1,20 m

résultat :
Ce sondage, réalisé au nord du tronçon de fossé mis en évidence dans les sondages 1 à 3, n'a livré aucun vestige.

- tranchée 1 :

campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 41
- coordonnées Lambert :
xa : 664 171 ya : 2079 633 za : 386,82
xb : 664 295 yb : 2079 571

dimensions :
longueur = 133 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,04 m à 0,51 m

résultat :
Une fosse et un fossé, tous deux datant de la période moderne, ont été mis au jour. Le fossé adopte l'orientation du chemin d'exploitation qui le jouxte. Aucune structure plus ancienne n'a été repérée.

- tranchée 2 :

campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 40
- coordonnées Lambert :
xa : 664 089 ya : 2079 712 za : 371,10
xb : 664 190 yb : 2079 668 zb : 387,18

dimensions :
longueur = 110 m
largeur = 1,80 m

profondeur = de 0,17 m à 0,46 m

résultat :
La fouille a révélé une densité importante de vestiges probablement liés aux activités agricoles récentes (10 fosses, 1 trou de piquet, 1 fosse d'épierrement et 1 fossé). Leur datation, comme dans la tranchée 1, n'est pas antérieure à la période moderne.

- tranchée 3 :

campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 40
- coordonnées Lambert :

xa : 664 112 ya : 2079 769 za : 371,16
xb : 664 165 yb : 2079 746 zb : 378,59

dimensions :
longueur = 60 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,30 m à 0,78 m

résultat :
Hormis trois fosses modernes, deux coulées de solifluxion ont été étudiées (sondages 1 et 2). Distantes d'une vingtaine de mètres, elles se situent aux emplacements les moins pentus du versant. Leur coupe, réalisée sur une longueur d'environ 5 m et une profondeur de 1,50 m, nous révèle une alternance de couches argilo-limoneuses brunes proches de la terre végétale (US 1064 et 1101 dans le sondage 1 ; US 1080, 1082-1083, 1085 et 1087 dans le sondage 2) et de couches marno-argileuses proches du sédiment naturel (US 1059, 1063 et 1100 dans le sondage 1 ; US 1016, 1081, 1084 et 1086 dans le sondage 2). Il s'agit donc de glissements de sédiment naturel qui ont recouvert, à plusieurs reprises, la couche de terre végétale. Si ces phénomènes n'ont pu être datés, ils témoignent de l'importance des phénomènes érosifs qui ont affecté ce versant relativement pentus (pente d'environ 12%).

- tranchée 4 :

campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelles 5 et 40
- coordonnées Lambert :

xa : 664 077 ya : 2079 752 za : 367,94
xb : 664 117 yb : 2079 737 zb : 373,61

dimensions :
longueur = 43 m
largeur = de 1,80 m à 2,70 m
profondeur = 0,40 m

résultat :
Un tronçon du fossé ouest du grand camp a été dégagé sur une longueur de 2,70 m. Situé à environ 27 m au sud de la borne nord-ouest, il nous est apparu très érodé. Il présente un profil en V et un remplissage unique (US 1105).
Deux fosses modernes ont également été repérées dans la partie est de la tranchée.

dimensions du fossé :
largeur = 0,30 m
profondeur = 0,16 m

US concernées :
1105 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé.
1104 : creusement du fossé.

mobilier :
2 tessons en céramique non tournée.

- <u>tranchée 5 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "fortification intermédiaire"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZH, parcelles 16 et 17
- coordonnées Lambert :
xa : 663 152 ya : 2078 679 za : 395,93
xb : 663 194 yb : 2078 551 zb : 410,31

dimensions :
longueur = 130 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,30 m à 2,14 m

résultat :
Cette tranchée a révélé un nombre important de structures récentes ainsi qu'un ensemble plus ancien sans rapport avec les fortifications du siège de 52 av. J.-C. Au total, 15 trous de piquet (de vignes ?), 10 fosses et 8 fossés sont rattachables aux périodes modernes et contemporaines au vue du mobilier présent en surface, de leur orientation et de la nature de leur remplissage. Au bas du versant, sous une épaisseur de colluvions argilo-limoneuses brun foncé comprise entre 0,90 m et 1,20 m, un ensemble comprenant 11 trous de poteau ainsi qu'un silos a été mis en évidence. La couche de colluvion recouvrant ces vestiges contenait du sommet à la base : du mobilier moderne et contemporain (au contact avec la terre végétale), du mobilier gallo-romain, un tesson protohistorique non roulé à 0,60 m de la base des colluvions. Un des trous de poteau contenait un tesson non tourné dans son comblement. La datation de cet ensemble n'a pu être déterminée précisément, cependant la position des vestiges (à la base des colluvions) nous incite à les placer dans la période protohistorique.

- <u>tranchée 6 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 62
- coordonnées Lambert :
xa : 664 030 ya: 2079 264 za : 387,28
xb : 664 045 yb : 2079 251 zb : 388,10

dimensions :
longueur = 20 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,20 m à 0,50 m

résultat :
Deux fosses d'épierrement ainsi qu'une fosse plus petite, toutes trois récentes, ont été fouillées. Une autre structure, située à l'extrémité est de la tranchée, a fait l'objet d'un sondage. D'abord interprétée comme un couple de fossés se recoupant, cette structure correspond, à la lumière des informations fournies par la campagne de 1996 (voir tranchée 40), à un phénomène de faille qui a entraîné le piégeage d'une couche de sédiment argilo-limoneuse. Cette couche contenait du mobilier datant de la période gallo-romaine.

- <u>tranchée 7 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 62
- coordonnées Lambert :
xa : 664 044 ya : 2079 266 za : 388
xb : 664 049 yb : 2079 260 zb : 388,66

dimensions :
longueur = 7,60 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,20 m à 0,60 m

résultat :
La structure fouillée dans la tranchée 6 a été retrouvée dans cette sondage et a fait l'objet d'une étude partielle (située en limite est du sondage, elle n'a pu être fouillée en totalité). Le mobilier présent dans son remplissage date également de la période gallo-romaine.
Une fosse a été fouillée à proximité de cette structure.

- tranchée 8 :

campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 62
- coordonnées Lambert :

xa : 664 049 ya : 2079 270 za : 388,25
xb : 664 056 yb : 2079 261 zb : 389,20

dimensions :
longueur = 11,50 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,20 m à 1 m

résultat :
Dans cette tranchée nous retrouvons la structure repérée dans les tranchées 6 et 7. Sa largeur est alors, dans la partie sondée (un rectangle de 2 m par 1 m), de 7 m et sa profondeur de 1,60 m. Son remplissage comprend, comme dans les deux tranchées précédentes, du mobilier gallo-romain.
Une fosse (trou de piquet ?) recoupe cette structure sur son bord ouest.

- tranchée 9 :

campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 35e
- coordonnées Lambert :

xa : 664 131 ya : 2079 795
xb : 664 198 yb : 2079 765 zb : 380,54

dimensions :
longueur = 73 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,50 m

résultat :
Une densité importante de structures récentes (10 fosses d'épierrement, 7 trous de piquet, plusieurs traces laissées par les labours) sont apparus dans ce sondage en plus du fossé recherché.
Le tronçon de fossé dégagé correspond au fossé nord du grand camp. Fouillé sur une longueur de 6,40 m, il présente un tracé rectiligne et adopte une orientation ouest/est. Le fossé présente un profil est en forme de V évasé et il comprend un comblement unique (US 1032).

dimensions du fossé :
largeur = 0,82 m
profondeur = 0,36 m

US concernées :
1032 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant plusieurs pierres (galets alluviaux de 0,20 m de longueur au maximum) situées dans l'axe du fossé à environ 0,15 m du fond de celui-ci.
1031 : creusement du fossé

mobilier :
2 fragments d'amphore type Dressel 1,
9 tessons en céramique grise fine tournée dont :
- quatre fragments d'une assiette profonde (réoxydée par cuisson accidentelle) à lèvre simple dans le prolongement de la panse et décorée de deux baguettes extérieures très saillantes ; diamètre à l'ouverture 0,27 m,
- un fragment de pied annulaire de jatte de type indéterminé.

3 tessons en céramique non tournée.

- <u>tranchée 10 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelles 5 et 40
- coordonnées Lambert :
xa : 664 100 ya : 2079 770 za : 369,89
xb : 664 109 yb : 2079 764 zb : 370,69

dimensions :
longueur = 11 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,50 m

résultat :
Cette tranchée (ainsi que la tranchée 12) nous a permis de dégager, à proximité de la borne implantée au XIXe siècle, la moitié sud de l'angle nord-ouest du grand camp. Fouillé sur une longueur d'environ 10 m, le fossé adopte à cet emplacement un tracé curviligne correspondant à l'arc d'un cercle d'environ 16 m de rayon. Très érodé, il garde un profil en V et un remplissage unique (US 1097).
Un gros fragment (0,85 kg) d'amphore non usé, type Dressel 1, a été collecté au contact du substrat, à 8 m en retrait du fossé. Bien qu'aucun creusement n'ait été perçue à cette emplacement (la nature du substrat et l'érosion peuvent l'expliquer), il s'agit peut être des restes d'une structure liée au système de fortification. Pour comparaison, sur le site d'Alésia, les fosses d'implantation des poteaux arrières des tours, qui sont les mieux conservées, sont généralement situées à 8 m de l'axe du fossé.
L'angle nord-ouest du grand camp a déjà été fouillé à deux reprises, en 1862 et 1936 comme en témoignent deux fosses (1102 et 1098) qui correspondent à d'anciens sondages (forme rectangulaire, creusement qui respecte les bords du fossé).

dimensions du fossé :
largeur = de 0,20 m à 0,40 m
profondeur = de 0,10 m à 0,20 m

US concernées :
1097 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant quelques pierres.
1096 : creusement du fossé

mobilier :
2 tessons de céramique tournée.

- <u>tranchée 11 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "fortification intermédiaire"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZP, parcelle 5
- coordonnées Lambert :
xa : 662 919 ya : 2078 469 za : 418,55
xb : 662 923 yb : 2078 422 zb : 413,74

dimensions :
longueur = 47 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,40 m à 1,80 m

résultat :
Trois fosses et deux fossés récents ont été repérés dans ce sondage. Les fossés, parallèles aux limites actuelles de la parcelle, correspondent probablement à d'anciens découpages parcellaires.
Une accumulation de sédiments argilo-limoneuses de couleur brun foncé à noire apparaît dans le bas de la tranchée. A l'extrémité aval de la tranchée (soit 11 m après le début de l'accumulation) l'épaisseur de la couche de colluvions atteint 1,40 m. Ces colluvions se composent (au vue du mobilier collecté) du sommet à la base : d'un horizon contenant du mobilier moderne et contemporain (1030), d'un aménagement en pierre (mur de terrasse ?) pris dans une couche (1029) contenant un fragment d'amphore type Dressel 1 et un tesson non tourné datable de La Tène D, et d'un horizon n'ayant pas livré de mobilier.

- <u>tranchée 12 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 5
- coordonnées Lambert :
xa : 664 100 ya : 2079 768 za : 369,87
xb : 664 096 yb : 2079 760 zb : 370,21

dimensions :
longueur = 11 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,50 m

résultat :
Se rapporter au descriptif de la tranchée 10.

- <u>tranchée 13 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 35e
- coordonnées Lambert :
xa : 664 216 ya : 2079 774 za : 381,94
xb : 664 230 yb : 2079 766 zb : 384,27

dimensions :
longueur = 16 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,20 m

résultat :
Cette petite tranchée nous a permis d'étudier un tronçon supplémentaire du fossé nord déjà repéré. Ce tronçon est en effet situé exactement dans le prolongement de celui observé plus à l'ouest dans la tranchée 9. Sa fouille, réalisée sur une longueur de 7,70 m, nous a révélé un profil en V qui s'évase légèrement vers le haut et un remplissage unique (US 1038).
Un sondage ancien a également été fouillé. Le creusement de ce sondage, de forme rectangulaire en surface, a été réalisé en respectant scrupuleusement le bord du fossé et en effectuant des coupes verticales dans son comblement. Le mobilier présent dans le remplissage de ce sondage provient en partie du fossé (fragments d'amphore type Dressel 1). Cette fosse correspond vraisemblablement au sondage n° 6 ouvert en 1938 par Gorce.

dimensions du fossé :
largeur = 1,10 m
profondeur = 0,48 m

US concernées :
1038 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noir comprenant quelques pierres dans l'axe du fossé.
1037 : creusement du fossé.

mobilier :
1 éclat et 2 tessons d'amphore type Dressel 1.
3 tessons de céramique grise fine tournée dont un fragment d'assiette plate dérivée de la forme campanienne Lamb. 5 sur laquelle a été inscrit un "N" après cuisson.
3 tessons de céramique à engobe ou peinture rouge.
2 tessons en céramique modelée.
1 clou de chaussure en fer.
1 fragment d'orle de bouclier (305 mm de longueur) composée d'une tôle de fer repliée en forme de gouttière avec un œillet de fixation à mi-longueur permettant le cloutage sur le bouclier.

- <u>tranchée 14 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "fortification intermédiaire"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZP, parcelle 1a
- coordonnées Lambert :
xa : 662 923 ya : 2078 562 za : 423,08
xb : 662 925 yb : 2078 488 zb : 420,49

dimensions :
longueur = 74 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,30 m à 0,40 m

résultat :
3 fossés et 3 fosses ont été repérés. Leur remplissage (marnes argileuses) ainsi que leur orientation (parallèles aux chemins d'exploitation pour les fossés) nous font penser que ces structures sont d'époque récente.

- <u>tranchée 15 :</u>
campagne de l'été 1995

localisation :
- "fortification intermédiaire"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZP, parcelle 5
- coordonnées Lambert :
xa : 662 924 ya : 2078 480 za : 419,72
xb : 662 928 yb : 2078 468 zb : 418,40

dimensions :
longueur = 12,50 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,30 m à 0,40 m

résultat :
Seul un fossé (ou une fosse d'épierrement) moderne a été repéré.

- <u>tranchée 16 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 360 ya : 2078 654
xb : 661 358 yb : 2078 637

dimensions :
longueur = 16,90 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,30 m à 0,60 m

résultat :
Le fossé correspondant au tracé proposé par Stoffel est apparu relativement bien conservé dans cette tranchée. Sa coupe nous révèle un profil en V légèrement irrégulier. Le remplissage du fossé comprend quatre couches distinctes :

- les couches 1217 et 1216 correspondent à une première phase de comblement du fossé qui a eu lieu peu de temps après le creusement de celui-ci avec des sédiments provenant de l'érosion du sommet (couche de terre végétale) puis des parois du fossé (marnes).
- les couches 1214 et 1215 témoignent d'un remplissage rapide du fossé avec des matériaux provenant du bord sud de celui-ci.

dimensions du fossé :
largeur = 1,80 m

profondeur = 0,80 m
US concernées :
1215 : sédiment argilo-marneux de couleur beige comprenant des inclusions calcaires (0,10 m de longueur maximum).
1214 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant des inclusions de sédiment marneux beige et quelques petits blocs calcaires.
1216 : sédiment marneux de couleur jaune.
1217 : couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
néant.

- tranchée 17 :

campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre d La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 343 ya : 2078 658
xb : 661 345 yb : 2078 654

dimensions :
longueur = 3,70 m
largeur = 3,30 m
profondeur = 0,20 m

résultat :
Le fossé, fouillé sur une longueur de 1,10 m, présente un profil en forme de V relativement régulier. Sa coupe nous révèle un remplissage qui paraît s'être effectué selon le même processus que dans la tranchée 16 (un premier remplissage par érosion du sommet et des bords du fossé - US 1209 et 1208- puis un remplissage plus rapide -US 1207-).

dimensions du fossé :
largeur = 1,40 m
profondeur = 0,70m

US concernées :
1207 : couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé comprenant quelques pierres (0,30 m de longueur au maximum).
1208 : sédiment marneux de couleur beige comprenant des petites pierres (0,10 m de longueur).
1209 : couche argilo-limoneuse de couleur brune comprenant des inclusions de marne et de calcaire de couleur jaune à blanche.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
1 racloir (?) en silex brun très émoussé.

- tranchée 18 :

campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 337 ya : 2078 661
xb : 661 339 yb : 2078 657

dimensions :
longueur = 3,80 m
largeur = 2,80 m
profondeur = 0,20 m

résultat :
Le fossé, bien que creusé dans le substrat calcaire très dur, présente un profil très régulier en forme de V. Fouillé sur une longueur de 1,30 m, il présente un remplissage composé de trois couches. Les couches 1240 et 1239 correspondent à un comblement par érosion du sommet - terre végétale- puis des parois du fossé -marne essentiellement sur son bord nord-. La couche 1238 peut témoigner d'un remplissage plus rapide caractérisant l'abandon du fossé.

dimensions du fossé :
largeur = 1,50 m
profondeur = 0,75 m

US concernées :
1238 : couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé comprenant des inclusions calcaires et marneuses de couleur blanche.
1239 : sédiment marneux beige comprenant de nombreux fragments de calcaire principalement au sommet de cette couche (0,50 m au maximum).
1240 : couche argilo-limoneuse brun foncé avec quelques poches d'argile verte.
1151 : creusement du fossé

mobilier :
néant.

- tranchée 19 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 330 ya : 2078 665
xb : 661 331 yb : 2078 660

dimensions :
longueur = 4,20 m
largeur = 2,80 m
profondeur = 0,25 m

résultat :
Le fossé, creusé dans le substrat calcaire, a été fouillé sur une longueur de 1,30 m. Il présente un profil V légèrement évasé. On retrouve le même processus de remplissage que dans les sondages précédents.

dimensions du fossé :
largeur = 1,10 m
profondeur = 0,60 m

US concernées :
1179 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant quelques rares pierres.
1197 : couche marno-argileuse de couleur beige avec quelques petites pierres.
1198 : couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé comprenant quelques inclusions calcaires (de longueur inférieure à 0,10 m).
1151 : creusement du fossé

mobilier :
néant.

- tranchée 20 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 323 ya : 2078 668
xb : 661 324 yb : 2078 663

dimensions :
longueur = 4,40 m
largeur = 3,20 m
profondeur = 0,40 m
résultat :
Fouillé sur une longueur de 1 m, le fossé présente un profil très régulier en forme de V. Son comblement relève du même processus que celui évoqué pour les sondages précédemment décrits.

dimensions du fossé :
largeur = 1,20 m
profondeur = 0,60 m

US concernées :
1288 : couche marneuse de couleur blanche
1289 : sédiment argilo-limoneux de couleur noire comprenant quelques pierres à sa base.
1290 : couche marno-argileuse beige comprenant des poches de couleur plus brune et quelques petits fragments de calcaires.
1303 : couche marneuse blanche comprenant de nombreuses inclusions calcaires de petite dimension.
1304 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé avec quelques fines passées marneuses de couleur beige.
1151 : creusement du fossé

mobilier :
néant.

- tranchée 21 :

campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 319 ya : 2078 673 za :
xb : 661 313 yb : 2078 660 zb :

dimensions :
longueur = 14,70 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,35 m

résultat :
Le fossé a été creusé dans le substrat marneux puis calcaire, de ce fait, son profil globalement en forme de V se termine par un fond plat. Son remplissage, qui comprend quatre couches, résulte du même processus de comblement que celui rencontré dans les autres sondages effectués sur le "petit camp".
Ce sondage nous a permis de fouiller une fosse que l'on identifie comme étant un ancien sondage. Il se présente sous la forme d'une tranchée étroite et peu profonde (0,40 m de large pour 0,10 m de profondeur) qui s'élargit et s'approfondit à partir du bord nord du fossé. Cette fosse adopte alors la forme d'un rectangle de 2,50 m de long pour une largeur de 1 m. Ce creusement, aux parois verticales, atteint une profondeur de 0,55 m (soit 0,05 m de moins que le fond du fossé). Contrairement aux sondages anciens repérés sur la Serre d'Orcet, ce sondage ne respectait pas les bords du fossé mais permettait d'en dégager une coupe lisible en entaillant largement le substrat.

dimensions du fossé :
largeur = 1,10 m
profondeur = 0,60 m

US concernées :
1227 : sédiment argilo-limoneux de couleur brune avec quelques inclusions de fragments calcaires (dimension inférieure à 0,05 m).
1241 : couche marneuse de couleur beige, très homogène.
1242 : couche marno-argileuse de couleur beige/jaune comprenant quelques fragments de calcaires.
1243 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé avec quelques fragments de pierres et des poches de marnes.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
néant.

- <u>tranchée 22 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 303 ya : 2078 689
xb : 661 302 yb : 2078 673

dimensions :
longueur = 16,50 m
largeur = de 1,80 m à 7,00 m
profondeur = de 0,20 m à 0,40 m

résultat :
Dégagé sur une longueur de 2,50 m, le fossé nous est apparu très érodé. Le creusement, qui est en forme de V évasé et irrégulier, correspond au fond du fossé. La couche unique (US 1230) qui constitue son remplissage, correspond au premier comblement du fossé observé dans les autres sondages.
Le fossé est recoupé par un sondage ancien à environ 1 m de la limite ouest de la tranchée. La fouille de ce sondage (0,40 m sur 0,50 m pour une profondeur de 0,35 m) nous a permis de retrouver la moitié inférieure d'une des bornes implantées à l'issue des fouilles de 1862. Le fossé n'a pas été retrouvé au-delà de cet ancien sondage. Le fossé réapparaît 21 m plus à l'ouest dans la tranchée 21. On ne peut savoir s'il s'agit d'une interruption volontaire du fossé (dans ce cas, il s'agirait d'une porte) ou si sa disparition est à mettre en relation avec les phénomènes érosifs qui ont affecté la colline (notamment la réalisation de terrasses). L'agrandissement de la tranchée vers le bas de la colline (sur une longueur d'environ 12 m) n'a pas permis de retrouver de dispositif lié à un éventuel système d'entrée comme on en retrouve sur d'autres camps datant de la campagne de César (*titulum*, *clavicula*, *cippi*...). La découverte de cette borne nous a permis de faire correspondre l'interruption figurée sur le plan de Napoléon III pour le tracé du fossé du petit camp avec celle repérée dans ce sondage.

dimensions du fossé :
largeur = 0,30 m
profondeur = 0,16 m

US concernées :
1230 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
néant.

- <u>tranchée 23 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 297 ya : 2078 680
xb : 661 289 yb : 2078 660 :

dimensions :
longueur = 21,50 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,30 m

résultat :
La tranchée n'a pas permis de retrouver le fossé. Ce sondage se situe à l'emplacement de l'interruption figurée sur le plan napoléonien. Le creusement d'une terrasse qui a occasionné un décaissement d'environ 1,20 m à cet endroit est peut-être responsable de sa disparition.

- <u>tranchée 24 :</u>

campagne de 1996
localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 276 ya : 2078 686
xb : 661 282 yb : 2078 680

dimensions :
longueur = 7,30 m
largeur = de 2 m à 5 m
profondeur = de 0,25 m à 1,10 m

résultat :
Dans ce sondage, le fossé réapparaît après une interruption d'environ 21 m depuis le sondage 24. Le fossé a été fouillé sur une longueur de 5,40 m. Il est très érodé (probablement en raison de la création d'une terrasse qui a entraîné un décaissement d'environ 1,10 m) et présente un profil irrégulier ainsi qu'un remplissage unique (US 1223).
Un sondage ancien (une tranchée large de 0,60 m qui s'élargit de 0,40 m au niveau du fossé, pour une profondeur de 0,30 m) recoupe le fossé. Un surcreusement circulaire de 0,20 m de profondeur a été mis en évidence sur le bord est de cette ancienne tranchée, à hauteur du fossé. Etant donné la forme et la position de ce surcreusement, nous pensons qu'il correspond à l'emplacement d'une borne implantée par les fouilleurs du second empire. De fait, une borne a été retrouvée dans les broussailles aux abords de ce sondage. Cette interruption du fossé correspond à celle figurée sur le plan levé au XIXe siècle.

dimensions du fossé :
largeur = 0,40 m
profondeur = 0,20 m

US concernées :
1223 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé.
1151 : creusement du fossé

mobilier :
néant.

- <u>tranchée 25 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 275 ya : 2078 696
xb : 661 268 yb : 2078 680

dimensions :
longueur = 17,50 m
largeur = de 1,80 m à 7,70 m
profondeur = 0,40 m

résultat :
Dans cette tranchée, le creusement de la terrasse qui a occasionné la destruction du fossé dans les sondages précédents n'a pas affecté le tronçon observé. De ce fait, le fossé nous est apparu relativement bien conservé. Sa coupe nous a révélé un profil en V et un remplissage unique (US 1213). Un sondage ancien (3 m de long pour une largeur observée de 0,40 m et une profondeur de 0,60 m) a été fouillé en limite est du sondage.
Le sondage a également permis l'étude des restes d'un mammifère terrestre fossile pris dans le substrat marneux.

dimensions du fossé :
largeur = 1,26 m
profondeur = 0,70 m

US concernées :
1213 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé à noir
1151 : creusement du fossé

mobilier :
néant.

- <u>tranchée 26 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 264 ya : 2078 730
xb : 661 228 yb : 2078 658

dimensions :
longueur = 80,30 m
largeur = de 1,80 m à 6 m
profondeur = 0,40 m

résultat :
Le sondage nous a permis d'observer le fossé sur une longueur de 6 m environ. Creusé dans un substrat relativement plastique (marne et argile), il présente un profil très régulier en forme de V. Comme ailleurs, son remplissage est composé d'une alternance de couches argilo-limoneuses de couleur brun foncé à noir (US 115 et 1334) et marneuse de couleur beige (US 1196).
Quelques structures (quatre fosses d'épierrement dont deux recoupant le fossé, deux fossés et un trou de piquet) ont été repérées. Le mobilier présent dans leur remplissage nous permet de les dater, au plus tôt, de la période moderne. Une des fosses récentes recoupant le fossé contenait dans son comblement un grand nombre de tessons d'amphore du type Dressel 1B.

dimensions du fossé :
largeur = 1,40 m
profondeur = 0,60 m

US concernées :
1155 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant de nombreux blocs calcaires parfois de dimensions importantes (jusqu'à 0,50 m de longueur).
1196 : couche de marne beige contenant quelques rares inclusions calcaires.
1334 : couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé à noir comprenant quelques pierres calcaires.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
11 fragments (soit 1,6 kg) de deux amphores de type Dressel 1B dont une partie recolle avec les fragments (22 tessons pour un poids de 3,75 kg) retrouvés dans la fosse recoupant le fossé pour former une pièce quasiment complète (manque l'épaule et le col).
2 clous en fer à section carré et à tête plate (longueur : 61 mm et 65 mm).
2 boulets de balistes bouchardés en granite à grain moyen :
- l'un est complet et de forme irrégulière, de section plutôt quadrangulaire (poids : 2,4 kg),
- l'autre, dont un quart a disparu, est de forme plus irrégulière (poids : 2,1 kg).

- <u>tranchée 27 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 228 ya : 2078 694
xb : 661 230 yb : 2078 688

dimensions :
longueur = 5,38 m
largeur = 4,08 m
profondeur = de 0,30 m à 0,40 m

résultat :
Ce sondage, réalisé à proximité de la seule borne datant du XIXe siècle encore visible au début de la campagne de 1996, nous a révélé un tronçon de fossé bien conservé. Son creusement, réalisé dans un substrat marneux et argileux, affecte la forme d'un V qui s'évase légèrement vers le haut. La fouille, réalisée sur une longueur de 1 m, nous a permis d'observer son remplissage :

- les couches 1185, 1184 et 1183 correspondent à un premier remplissage du fossé qui a eu lieu peu de temps après son creusement (sédiment provenant de l'érosion du sommet -1185 : couche proche de la terre végétale-, et des parois du fossé -1184 et 1183 : couches marneuses-).
- la couche 1152 témoigne d'un remplissage rapide du fossé avec les matériaux présents sur le bord sud du sommet fossé (sédiment relativement homogène comprenant de très nombreux blocs calcaires -jusqu'à 0,70 m de longueur pour les plus imposants-).

dimensions du fossé :
largeur = 2,60 m
profondeur = 1,20 m

US concernées :
1152 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé comprenant de très nombreux blocs calcaires parfois de grandes dimensions (0,70 m de long au maximum).
1183 : couche marneuse de couleur brun clair.
1184 : couche argilo-marneuse jaune.
1185 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noir comprenant quelques inclusions calcaires de faibles dimensions (0,03 m de diamètre).
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
2 éclats (29 g) et deux tessons (1,35 kg) d'amphore de type Dressel 1B dont un gros fragment d'épaule.

- tranchée 28 :

campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 219 ya : 2078 694
xb : 661 223 yb : 2078 690 :

dimensions :
longueur = 4,55 m
largeur = 3,79 m
profondeur = 0,25 m

résultat :
Dans ce sondage, le fossé a été fouillé sur une longueur de 1,50 m. Creusé dans un substrat marneux et calcaires, il présente un profil en forme de V avec un fond légèrement arrondi. Son remplissage qui comprend cinq couches témoigne du même processus que celui décrit pour la tranchée 27.
Une fosse, dont les limites ont été difficilement perçues lors de la fouille, recoupe le fossé.

dimensions du fossé :
largeur = 2,50 m
profondeur = 1,00 m

US concernées :
1202 : sédiment argilo-limoneux brun comprenant quelques pierres calcaires d'un diamètre inférieur à 0,10 m.
1203 : couche argilo-marneuse de couleur beige avec de nombreuses inclusions calcaires de petites dimensions.
1204 : couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé comprenant de nombreux blocs de pierres calcaires parfois de grandes dimensions (0,40 m de longueur au maximum).
1205 : couche de marne blanche relativement pure, comprenant quelques rares inclusions calcaires.
1206 : sédiment argilo-limoneux brun.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
4 tessons d'amphore (52 g) de type Dressel 1.
4 tessons de céramique non tournée.

- <u>tranchée 29 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 211 ya : 2078 697
xb : 661 214 yb : 2078 691

dimensions :
longueur = 5,30 m
largeur = 3,35 m
profondeur = 0,30 m

résultat :
Là encore le fossé nous est apparu bien conservé. Fouillé sur la totalité du sondage (soit une longueur de 3,50 m), il présente un profil en forme de V avec un fond arrondi. Sa coupe, nous révèle cinq couches qui témoignent d'une dynamique de remplissage identique à celle observée dans les sondages précédents. A 0,20 m du fond du fossé, une amphore quasiment complète cassée en place a été dégagée. Elle repose sur la couche argilo-limoneuse 1189. La faible dispersion des fragments de cette céramique (qui paraît caractériser l'abandon du fossé) nous indique que le comblement du reste du fossé a été effectué peu de temps après que l'amphore ait été jetée au bas du fossé.
Deux fosses recoupent le fossé. L'une d'entre elle, perpendiculaire à l'axe du fossé, correspond vraisemblablement à un sondage ancien (creusement rectangulaire de 2,80 m de long, sur 0,40 m de large au minimum pour une profondeur de 1 m). Cette fosse, qui se trouvait en limite est du sondage, n'a pu être fouillée dans sa totalité.

dimensions du fossé :
largeur = 2,70 m
profondeur = 1,30 m

US concernées :
1160 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant des blocs calcaires de 0,50 m de longueur maximum.
1186 : sédiment argilo-marneux de couleur brun comprenant des poches de marnes blanches et de nombreux fragments de calcaires.
1187 : couche argilo-limoneuse brun foncé avec de nombreuses pierres calcaires ayant au maximum une longueur de 0,25 m.
1188 : couche comprenant deux fines passées marneuses de couleur blanche enserrant un niveau argilo-limoneux de couleur brun foncé.
1189 : sédiment argilo-limoneux brun foncé;
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
50 fragments (16,3 kg) d'amphore type Dressel 1B correspondant à :
- une amphore quasiment complète (manque le col) retrouvée cassée en place.
- un gros fragment d'épaule appartenant à un autre individu.

3 tessons en céramique grise fine tournée dont un fragment d'assiette à rainure externe (diamètre à l'ouverture entre 0,17 m à 0,22 m).
1 tesson de céramique non tournée.
1 clou de chaussure en fer.
1 anneau ovale (longueur : 39 mm) en tôle de bronze très fine (élément de fourreau ?).

- <u>tranchée 30 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 200 ya : 2078 699
xb : 661 206 yb : 2078 685

dimensions :

longueur = 13,34 m
largeur = de 3,80 m à 10,51 m
profondeur = de 0,20 m à 0,70 m
Ce sondage, au départ de dimensions réduites, a été agrandi en amont du fossé dans le but de mettre en évidence d'éventuelles traces de rempart ou de tour.

résultat :
Le fossé a été suivi sur une longueur d'environ 10 m et fouillé sur une portion de 1 m. Creusé dans le substrat calcaire, il présente un profil irrégulier en forme de V avec un fond arrondi. Son remplissage est constitué d'une alternance de couches marneuses de couleurs claires (US 1232, 1233, et 1235) et de couches argilo-limoneuses de couleurs plus foncées (US 1231, 1234, et 1236). Il est à remarquer que le comblement du fossé ne comprenait que peu de blocs calcaires, à la différence des remplissages observés dans les sondages précédents.
Aucun autre vestige, identifiable aux travaux de fortification, n'a été mis en évidence dans ce vaste sondage. Deux fosses, rattachables à des périodes récentes, ont également été fouillées dans ce sondage.

dimensions du fossé :
largeur = 2,20 m
profondeur = 1,10 m

US concernées :
1231 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé comprenant quelques inclusions calcaires.
1232 : sédiment argilo-marneux de couleur beige avec quelques pierres calcaires (0,15 m de longueur au maximum).

1233 : couche marneuse blanche.
1234 : sédiment argilo-limoneux brun foncé avec quelques fragments de calcaire.
1235 : couche de marne argileuse de couleur jaune.
1236 : sédiment argilo-limoneux brun foncé avec de petites inclusions calcaires.

mobilier :
néant.

- <u>tranchée 31 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 202 ya : 2078 739
xb : 661 195 yb : 2078 691

dimensions :
longueur = 50 m
largeur = de 1,80 m à 4,80 m
profondeur = de 0,15 m à 1,10 m
Ce sondage d'abord rectangulaire (6,20 m par 4,80 m) a ensuite été prolongé par une tranchée en aval du fossé (sur une longueur de 43,80 m) pour tenter de mettre en évidence d'éventuelles traces de fortifications placées en avant du fossé.

résultat :
Dans ce sondage, le fossé a été perturbé par plusieurs creusements récents. Détruit en grande partie sur son bord nord, ses dimensions n'en reste pas moins imposantes (3,00 m par 1,60 m). Il a été fouillé sur la totalité du sondage, soit sur une longueur de 4,80 m. Creusé dans un substrat calcaire, il présente un profil en forme de V irrégulier. Son remplissage est constitué de couches argilo-limoneuses de couleur plus ou moins foncée (US 1161, 1248 et 1249) et d'une couche marneuse jaune (US 1247). Comme dans le sondage précédent, ce comblement ne comprend que peu de pierres. Une amphore cassée en place ainsi que deux pointes de catapulte ont été retrouvées dans la partie inférieure du comblement (US 1249 et 1248). Là encore, la faible dispersion spatiale des fragments de l'amphore et la présence d'une des pointes de catapulte contre la parois du fossé témoignent d'un comblement rapide de celui-ci après l'abandon de ce mobilier.
Comme on l'a dit, le fossé a été perturbé par plusieurs creusements. Le premier, de forme rectangulaire (3,70 m de long, 0,70 m de largeur au minimum, et 1,88 m de profondeur), est identifié comme étant un sondage ancien. Outre de la céramique contemporaine, son comblement nous a livré un bloc (4,9 kg) en basalte à vacuoles moyennes taillé en forme de sphère légèrement aplatie ainsi que deux tessons d'amphore Dressel 1B (0,4 kg). La présence de dépôts carbonatés à sa surface, nous renseigne sur l'ancienneté de cette pièce. Etant donné sa position, on propose d'identifier ce vestige à un boulet de baliste qui aurait été initialement présent dans le remplissage du fossé. Un second creusement a entraîné la destruction partielle du bord nord du fossé. La longueur de ce creusement est de 16 m, sa largeur d'au moins 4,80 m (soit toute la largeur du sondage) et sa profondeur d'au moins 1,20 m (la structure n'ayant

pas été fouillée jusqu'à sa base). Son comblement a livré du mobilier moderne et contemporain. Une troisième structure a été repérée en bordure sud du sondage. Cette structure fossoyée, qui ne recoupe pas le fossé, est visible sur toute la largeur du sondage. Elle n'a fait l'objet d'aucun sondage.

dimensions du fossé :
largeur = 3,00 m
profondeur = 1,60 m
US concernées :
1161 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé comprenant quelques rares inclusions calcaires.
1247 : couche marneuse de couleur jaune.
1248 : couche argilo-limoneuse brun foncé.
1249 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noir avec de petites inclusions calcaires.
1151 : creusement du fossé

mobilier :
30 fragments d'une amphore (soit 16,9 kg), de type Dressel 1B, quasiment complète (manque le col et une partie du pieds) trouvée cassée en place dans le fossé.
1 clou en fer de section carré et à tête plate (longueur : 106 mm).
1 armature de trait de catapulte, en fer : masse 76 g (avant nettoyage), longueur 100 mm, pointe pyramidale courte (33 mm soit 33 % de la longueur totale), extrémité à douille.
1 armature de trait de catapulte, en fer : masse 94 g (avant nettoyage), longueur 102 mm, pointe pyramidale légèrement plus allongée que la précédente (42 mm soit 41 % de la longueur totale), extrémité à douille.
1 petit galet de basalte de forme ovoïde ayant pu servir de balle de fronde (poids : 87 g).

- tranchée 32 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 19
- coordonnées Lambert :
xa : 661 178 ya : 2078 696
xb : 661 181 yb : 2078 692

dimensions :
longueur = 4,85 m
largeur = 3,95 m
profondeur = 0,70 m

résultat :
Le sondage est apparu très perturbé au décapage. La coupe réalisée selon un axe nord/sud dans l'ensemble du sondage nous révèle deux creusements effectués dans un substrat marneux et sableux. Le premier, large d'environ 3 m, présente un profil avec un fond plus ou moins plat et des bords évasés. Son remplissage comprend cinq couches différentes argilo-limoneuses à sableuses toutes relativement hétérogènes et meubles. Etant donné la nature du comblement et le profil du creusement, il paraît hasardeux d'identifier cette structure au fossé recherché. Peut être s'agit-il d'une ancienne fouille ou d'une structure d'extraction. Le second creusement, qui recoupe cette première structure, correspond à une fosse d'épierrement.

- tranchée 33 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 19
- coordonnées Lambert :
xa : 661 161 ya : 2078 693
xb : 661 166 yb : 2078 691

dimensions :
longueur = 4,20 m
largeur = 3,90 m
profondeur = 0,30 m

résultat :
Le sondage n'a révélé aucun vestige

- tranchée 34 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 19
- coordonnées Lambert :
xa : 661 140 ya : 2078 687
xb : 661 157 yb : 2078 676 :

dimensions :
longueur = 19,50 m
largeur = de 1,80 m à 5,00 m
profondeur = de 0,10 m à 0,20 m
Une extension du décapage (3,80 m de long sur 3,20 m de large) a été réalisé sur le bord est de la tranchée.

résultat :
Le sondage nous a permis de retrouver le fossé. Relativement perturbé dans sa partie est, il présente un profil en forme de V évasé. Son remplissage unique est constitué par un sédiment argilo-limoneux de couleur brune (US 1275). Le fossé disparaît vers l'ouest à environ 1 m de la limite du sondage.
Le fossé est recoupé par une structure rectangulaire large de 0,50 m et longue de 2 m que l'on identifie à un sondage ancien.
A proximité de ce sondage, une des bornes implantées au XIXe siècle a été retrouvé couchée dans les broussailles.

dimensions du fossé :
largeur = 0,90 m
profondeur = 0,30 m

US concernées :
1275 : sédiment argilo-limoneux brun comprenant quelques pierres.
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
néant.

- tranchée 35 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 19
- coordonnées Lambert :
xa : 661 131 ya : 2078 681
xb : 661 137 yb : 2078 681

dimensions :
longueur = 4,05 m
largeur = 3,70 m
profondeur = 0,10 m

résultat :
Aucun vestige n'a été repéré dans ce sondage. Sur le plan des fortifications dressé à l'issue de la campagne de fouille de 1862, le fossé n'apparaît pas à cet emplacement, s'interrompant à hauteur de notre sondage 34. Lors des fouilles de 1938, Gorce n'a trouvé, à proximité de cet emplacement (sondage 44 de 1938), qu'un fossé conservé sur une profondeur de moins de 0,30 m.

- tranchée 36 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :
xa : 661 373 ya : 2078 640

xb : 661 373 yb : 2078 634
dimensions :
longueur = 5,00 m
largeur = 3,75 m
profondeur = 0,25 m

résultat :
Le sondage nous révèle un fossé très bien conservé. Creusé dans des couches de marnes, il présente un profil en forme de V régulier. La coupe effectuée dans son remplissage, dont il ne doit manquer que quelques dizaines de centimètres pour être complet, nous renseigne sur son processus de comblement :

- un premier remplissage a eu lieu peu de temps après le creusement du fossé avec du sédiment provenant de l'érosion de la couche de terre végétale (US 1296), puis des parois marneuses du fossé (US 1295).
- un second remplissage a dû s'effectuer rapidement (étant donné le caractère homogène des couches et leur épaisseur) avec des matériaux marneux de couleur claire provenant du bord sud du fossé (US 1294,1291 et 1302) et des sédiments argilo-limoneux brun à brun foncé (US 1293 et 1292).

dimensions du fossé :
largeur = 3,20 m
profondeur = 1,50 m

US concernées :
1302 : couche marneuse de couleur beige, qui comprend à sa base des blocs calcaires ayant une longueur maximum de 0,30 m.
1291 : sédiment argilo-marneux de couleur jaune comprenant des inclusions de sédiment plus argileux de couleur brune.
1292 : couche argilo-limoneuse de couleur brune avec quelques inclusions marneuses et calcaires de petites dimensions.
1293 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noir.
1294 : sédiment marneux de couleur beige.
1295 : couche marno-calcaire de couleur blanche.
1296 : sédiment argilo-limoneux brun avec quelques pierres de faible dimension (0,10 m au maximum).
1151 : creusement du fossé.

mobilier :
1 clou en fer de section carré et à tête plate (longueur : 61 mm).

- tranchée 37 :
campagne de 1996

localisation :
- "petit camp"
- colline de la Roche Blanche
- cadastre de La Roche Blanche, section ZL, parcelle 20
- coordonnées Lambert :

xa : 661 394 ya : 2078 625
xb : 661 385 yb : 2078 617

dimensions :
longueur = 11,40 m
largeur = 3,15 m
profondeur = 0,15 m

résultat :
Le fossé, creusé dans un substrat calcaire relativement dur, présente un profil en forme de V avec cependant un large fond plat. Son remplissage présente une alternance de couches marneuses (US 1298, 1301) et de couches argilo-limoneuses (US 1300, 1299-1297).
Une des bornes implantées au XIXe siècle a été retrouvée, encore en partie enterrée, en bordure du sondage.

dimensions du fossé :
largeur = 2,90 m
profondeur = 1,20 m

US concernées :
1297 : couche argilo-limoneuse de couleur brune avec quelques pierres de petite dimension.
1298 : sédiment marneux de couleur beige comprenant quelques pierres calcaires.
1299 : couche argilo-limoneuse brune avec quelques poches de marnes blanches.
1300 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé à noire avec quelques inclusions de marnes blanches.
1301 : couche à dominante marneuse de couleur jaune comprenant des passées argileuses beige à verte.

1151 : creusement du fossé.

mobilier :
1 fragment d'anse appartenant à une amphore de type Dressel.
1 clou en fer de section carré et à tête plate

- tranchée 38 :
campagne de 1996

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 57
- coordonnées Lambert :
xa : 664 044 ya : 2079 519
xb : 664 099 yb : 2079 484

dimensions :
longueur = 65,80 m
largeur = 1,80 m
profondeur = de 0,25 m à 3,50 m
Une petite tranchée (6,60 m par 1,80 m) a été réalisée perpendiculairement à la première tranchée, à son emplacement le plus profond, pour permettre l'observation de la coupe en toute sécurité.

résultat :
Cette tranchée réalisée à l'emplacement présumé du fossé ouest du grand camp n'a pas permis de retrouver les vestiges recherchés.
L'étude de la coupe (qui atteint une hauteur maximale de 3,50 m) nous a cependant permis de mettre en évidence une accumulation sédimentaire importante au bas de la tranchée. Cinq horizons stratigraphiques, entre la couche de terre végétale et le terrain naturel marno-calcaire, ont été distingués au sein de ces colluvions :

- une couche argilo-marneuse de couleur grise à brun clair (US 1329), ayant une épaisseur maximum de 0,60 m, qui comprenait du mobilier moderne et contemporain (6 tessons). Un petit aménagement de pierres (une ligne de blocs perpendiculaire à la pente) a été observé dans cette couche. Peut-être correspond-il à la base d'un mur de terrasse disparu.
- un horizon argileux et peu limoneux de couleur brun clair à brun foncé (US 1330) avec des inclusions de pierres calcaires (0,20 m de longueur maximale) et des zones comprenant un fin cailloutis. Cette couche, d'une puissance maximale de 0,90 m, contenait du mobilier céramique gallo-romain (5 tessons dont deux de sigillée).
- une couche très argileuse et peu limoneuse de couleur brun foncé à noire avec de très rares inclusions calcaires (US 1331), ayant au maximum une épaisseur de 0,80 m. Cette couche a livré, dans sa partie supérieure, de la céramique protohistorique (4 tessons).
- une zone de contact, de 0,50 m d'épaisseur, dans laquelle le sédiment devient de plus en plus limoneux et de plus en plus clair (US 1332). Cet horizon ne contenait pas de mobilier.
- une couche limoneuse et peu argileuse de couleur brun foncé à brune (US 1333), observée sur une épaisseur de 0,50 m (la base de cet horizon n'a pu être atteint). Cette couche n'a livré aucun mobilier.

De la période protohistorique à nos jours, environ deux mètres de sédiments se sont accumulés. Cette accumulation de colluvions, dont la puissance maximum n'a certainement pas été atteinte (la tranchée s'arrêtant avant le bas de la pente), témoigne de l'importance des phénomènes érosifs qui ont affecté le versant.

- tranchée 39 :
campagne de 1996

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelles 67 et 77
- coordonnées Lambert :
xa : 664 002 ya : 2079 158
xb : 663 999 yb : 2079 136

dimensions :
longueur = 19,10 m
largeur = de 7,94 m à 10,96 m
profondeur = de 0,10 m à 0,30 m

résultat :

Le fossé a été retrouvé à proximité de la borne implantée par les fouilleurs du XIXe siècle à l'angle sud-ouest du grand camp. Son tracé, rectiligne, a été suivi sur une longueur d'environ 18 m. Quatre sondages, d'une longueur totale de 6,30 m, ont été effectués dans son remplissage. Ils nous révèlent un fossé avec un profil en forme de V dont les dimensions vont en s'amenuisant à mesure que l'on se rapproche de la borne. Son remplissage unique est identique dans les quatre sondages : un sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé à noire comprenant des inclusions argileuses et marneuses, et des blocs de pierre (0,30 m de longueur maximale).
Un second fossé, qui recoupe le fossé romain, a été repéré et sondé. Son orientation (parallèle au chemin qui borde la parcelle) ainsi que l'étude de son remplissage (sédiment argilo-marneux de couleur beige comprenant du mobilier contemporain) nous permettent de lui attribuer une fonction parcellaire dans un réseau récent.

dimensions du fossé :
largeur = de 0,10 m à 0,80 m
profondeur = de 0,05 m à 0,40 m

US concernées :
1315 = 1318 = 1313 = 1336 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé à noire comprenant des inclusions argileuses et marneuses plus ou moins prononcées et des blocs de pierre (0,30 m de longueur maximale).
1308 : creusement du fossé.

mobilier :
néant.

- tranchée 40 :

campagne de 1996

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 67
- coordonnées Lambert :

xa : 663 972 ya : 2079 183
xb : 664 014 yb : 2079 152

dimensions :
longueur = 52,40 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,30 m

résultat :
Le fossé est clairement apparu se détachant sur le substrat marneux blanc. Fouillé sur une longueur de 1,30 m, il présente un profil en forme de V et deux couches de remplissage (US 1312 et 1314).
Cette tranchée nous a également permis d'étudier un phénomène de faille. Le sondage, d'abord effectué manuellement puis poursuivi à la pelle mécanique, nous a permis de comprendre et de dater ce phénomène. On peut retracer l'évolution de cette faille :

- un premier mouvement de terrain entraîne la création d'une dépression d'une profondeur de 0,70 m dans laquelle des colluvions argilo-limoneuses noire (US 1320) à brun foncé (US 1319), ont été piégées. La première couche piégée contenait du mobilier céramique gallo-romain.
- un second affaissement occasionne un décalage des couches mises en place de 0,20 m vers le bas. Les colluvions (US 1319) continuent de se déposer.
- un troisième affaissement occasionne une descente de 0,50 m des couches en places. Les colluvions deviennent de moins en moins argileux et de plus en plus clair (US 1327). Cette couche comprend en surface du mobilier du XIXe siècle.
- un quatrième mouvement entraîne un affaissement de 0,25 m de l'ensemble. Les colluvions (US 1327) continuent de s'accumuler dans la dépression.
- un dernier mouvement du terrain crée un affaissement de 0,30 m des couches qui est comblé par les colluvions.

Au total, la faille a joué à cinq reprises, entraînant la création d'une dépression de 7,20 m de longueur et d'au moins 2,60 m de profondeur dans laquelle des colluvions n'ont cessé de s'accumuler. La première couche (US 1320) a s'être mise en place au fond de la dépression contenait du mobilier gallo-romain, et la dernière (US 1327) du mobilier contemporain dans sa partie supérieure. Cette faille, qui semble affecter une bonne partie du versant (on la retrouve dans les tranchées 6, 7 et 8), est active au moins depuis la période gallo-romaine et est peut être à mettre en relation avec l'assèchement du lac de Sarlième. Il est probable qu'elle continue de jouer à un rythme qui nous est inconnu.

dimensions du fossé :
largeur = 0,76 m
profondeur = 0,40 m

US concernées :
1312 : sédiment argilo-limoneux brun foncé comprenant quelques inclusions calcaires de petite dimension (0,06 m au maximum).
1314 : sédiment argilo-limoneux de couleur noire comprenant de très rares pierres (0,10 m de longueur maximale).
1308 : creusement du fossé

mobilier :
néant.

- <u>tranchée 41 :</u>
campagne de 1996

localisation :
- "grand camp"
- La Serre d'Orcet
- cadastre de La Roche Blanche, section ZE, parcelle 67
- coordonnées Lambert :
xa : 664 001 ya : 2079 170
xb : 664 007 yb : 2079 167

dimensions :
longueur = 6, 00 m
largeur = 1,80 m
profondeur = 0,25 m

résultat :
Le fossé, largement recoupé par une structure plus récente, a seulement fait l'objet d'un repérage. Il se situe dans le prolongement des tronçons observés dans les tranchées 39 et 40.

dimensions du fossé :
largeur = 0,40 m

Annexe 2 : inventaire de la documentation relative aux opérations conduites en 1995 et 1996 existante au siège de l'Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne

Archivage sur support papier :

1 classeur pour l'intervention conduite en avril 1995 aux Terrasses de la Pialle :

- listing des points topographiques
- fiches d'enregistrement stratigraphiques
- fiches d'enregistrement de la documentation graphique (papier et photographique)
- documentation graphique sur support papier
- extraits de plan cadastraux
- documentation administrative
- fiches de décompte du mobilier

2 classeurs pour les interventions conduites au cours des étés 1995 et 1996 :

- fiches d'enregistrement stratigraphiques
- documentation graphique sur support papier
- fiches d'enregistrement de la documentation photographique (noir et blanc, diapositive)
- fiches d'enregistrement des tranchées
- liste des points de nivellement
- liste des points topographiques
- documentation administrative

1 classeur pour l'étude du mobilier découvert à l'occasion des opérations des étés 1995 et 1996 :

- fiches de décompte du mobilier par unité stratigraphique
- fiches du mobilier étudié

Archivage sur support photographique :

371 diapositives (triés et inventoriés)
327 clichés noir et blanc (négatifs triés et inventoriés)

Archivage sur support informatique :

- inventaires de la documentation graphique (support papier, diapositives, support informatique) : dossier D:\Gergovie\Données\Archivage.
- plans de base sur support informatique : dossier D:\Gergovie\Données\Plans.
- documentation relative aux relevés topographiques : dossier D:\Gergovie\Données\Archivage\Topo.
- documentation relative au rapport de fouille (textes, illustrations) : dossier D:\Gergovie\Rapport96 (sous-dossiers \illustrations et \textes).

Stockage du mobilier archéologique :

- 1 caisse contenant le mobilier archéologique découvert à la Pialle en avril 1995.
- 2 caisses contenant les mobilier collectés au cours des opérations des étés 1995 et 1996.
- mobilier isolé (petit mobilier) : armatures de traits de catapulte.
- mobilier exposé à la maison de Gergovie : boulets de baliste et amphores.

Annexe 3 : Travaux effectuées sur le plateau des Côtes de Clermont en 1996.

Les recherches archéologiques sur les plateaux des Côtes de Clermont et de Chanturgue se sont déroulées principalement entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1970. Paul Eychart, auteur de ces travaux, a retrouvé de nombreux témoignages d'occupations anciennes sur le plateau des Côtes et sur ses pentes. Au point le plus élevé de la montagne (lieu-dit "la Plaine de la Reine"), ont été localisés une demi-douzaine de bâtiments gallo-romains, parmi lesquels au moins un temple de plan carré de tradition gauloise. L'occupation romaine se développe également sur un replat qui domine la ville de Clermont, la Plaine de la Mouchette. Les vestiges plus anciens sont également importants. Par comparaison avec les autres données régionales, ils sont datables principalement de la transition de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer (VIII^{e} et VII^{e} siècles avant J.-C.) et du milieu du second âge du Fer (soit les III^{e} et II^{e} siècles avant J.-C.). Les vestiges du I^{er} siècle avant J.-C. sont quant à eux moins bien représentés. Des constructions en pierre sèche de toute sorte sont également omniprésentes sur ces deux plateaux au sol basaltique. Paul Eychart suggère d'identifier certaines d'entre elles à des éléments d'anciennes fortifications : rempart gaulois aux Côtes, camp romain à Chanturgue.

Notre intervention, engagée dès 1994, a comporté deux volets : des sondages de vérification aux emplacements les plus susceptibles de livrer des couches archéologiques en place ; le réexamen attentif, sans fouille, de constructions en pierres sèches de date supposée ancienne. Les sondages, réalisés sur le plateau des Côtes en 1994 (fig. 1), ont effectivement permis de mettre en évidence des éléments bâtis romains relativement bien conservés (un angle de bâtiment et une voie) ainsi que des niveaux protohistoriques sous-jacents plus diffus (Jones, Guichard 1994). L'année suivante, un relevé précis des vestiges des constructions anciennes encore visibles a été entrepris. Il permit le repositionnement des vestiges que P. Eychart identifie à des bâtiments cultuelles (temple à plan centré de tradition gauloise) ainsi que la mise en évidence d'un grand nombre de limites fossiles (murs, talus, fossés). Ces dernières structures, très nombreuses, témoignent des aménagements qui ont très tôt affecté le plateau. Elles sont néanmoins très rarement datables par du mobilier archéologique (Guichard et al. 1995).

En 1996, nos investigations (relevé topographique et analyse des documents cadastraux) ont plus particulièrement porté sur le flanc oriental du plateau, à l'emplacement où P. Eychart propose d'identifier un ensemble de constructions anciennes à un rempart gaulois. L'étude détaillée du plan et du mode de construction du principal tronçon du "rempart", sur le versant oriental du plateau, tend bien plus à accréditer son intégration à un système de terrasses de culture probablement de datation moderne (l'argument définitif à l'appui de cette datation fait toutefois défaut). En effet, on observe que le versant, très abrupt et parfois dominé par une courte falaise, est découpé en larges parcelles qui ont chacune fait l'objet d'aménagements indépendants, plus ou moins élaborés et couvrant à chaque fois toute la longueur de la pente (fig. 2). Chaque unité est formée de plusieurs terrasses successives (jusqu'à quatre), normalement reliées par des escaliers abrupts en enfilade (à l'exception de l'extrémité sud, où les aménagements sont peut-être liés à une cabane en pierre sèche située sur le rebord du plateau) (fig. 3). Le mur le plus haut est généralement situé à la base de la falaise, quand elle existe. Ces aménagements sont difficiles à dater, en l'absence de recherche de terrain et d'archives plus poussée. Ils sont certainement antérieurs au XIX^{e} siècle, puisque le premier cadastre, établi ici en 1831, montre que les limites de parcelles s'appuient sur les murs repérés, à de rares exceptions près. Qui plus est, les matrices cadastrales montrent que la quasi-totalité est déjà à l'abandon à la même époque. On peut présumer qu'ils datent du moyen âge ou du début de l'époque moderne, mais on manque d'éléments de comparaison, l'archéologie des structures agraires étant un domaine de recherche encore naissant en France. On peut toutefois remarquer, qu'aucune trace tangible d'une construction continue, située sur le rebord du plateau et pouvant être identifiée à un rempart, n'a été observée.

A ce jour (fin 1996), le programme initial n'est pas complètement rempli. Des sondages supplémentaires sont nécessaires sur le sommet des Côtes, de même qu'un réexamen du plateau de Chanturge. Cependant, dans l'état actuel de nos observations et des données collectées par Paul Eychart, on ne dispose pas d'élément suffisant — vestiges indiscutables d'une occupation dense du I^{er} siècle avant J.-C ou d'un rempart — pour assimiler le site à un oppidum, au même titre que ses trois voisins de Corent, de Gergovie / La Roche Blanche et de Gondole. Le site n'en présente pas moins un intérêt archéologique indiscutable. Les vestiges gallo-romains sont d'un type peu fréquent dans la région (petite agglomération ?). L'occupation du second âge du Fer est l'unique exemple régional d'une installation sur les marges de la plaine de Limagne, sans doute destinée à exploiter les ressources naturelles spécifiques du plateau. Celui-ci est aussi un conservatoire pour les diverses techniques d'aménagement du sol à des fins agricoles développées à l'époque moderne et au Moyen âge (et peut-être plus tôt).

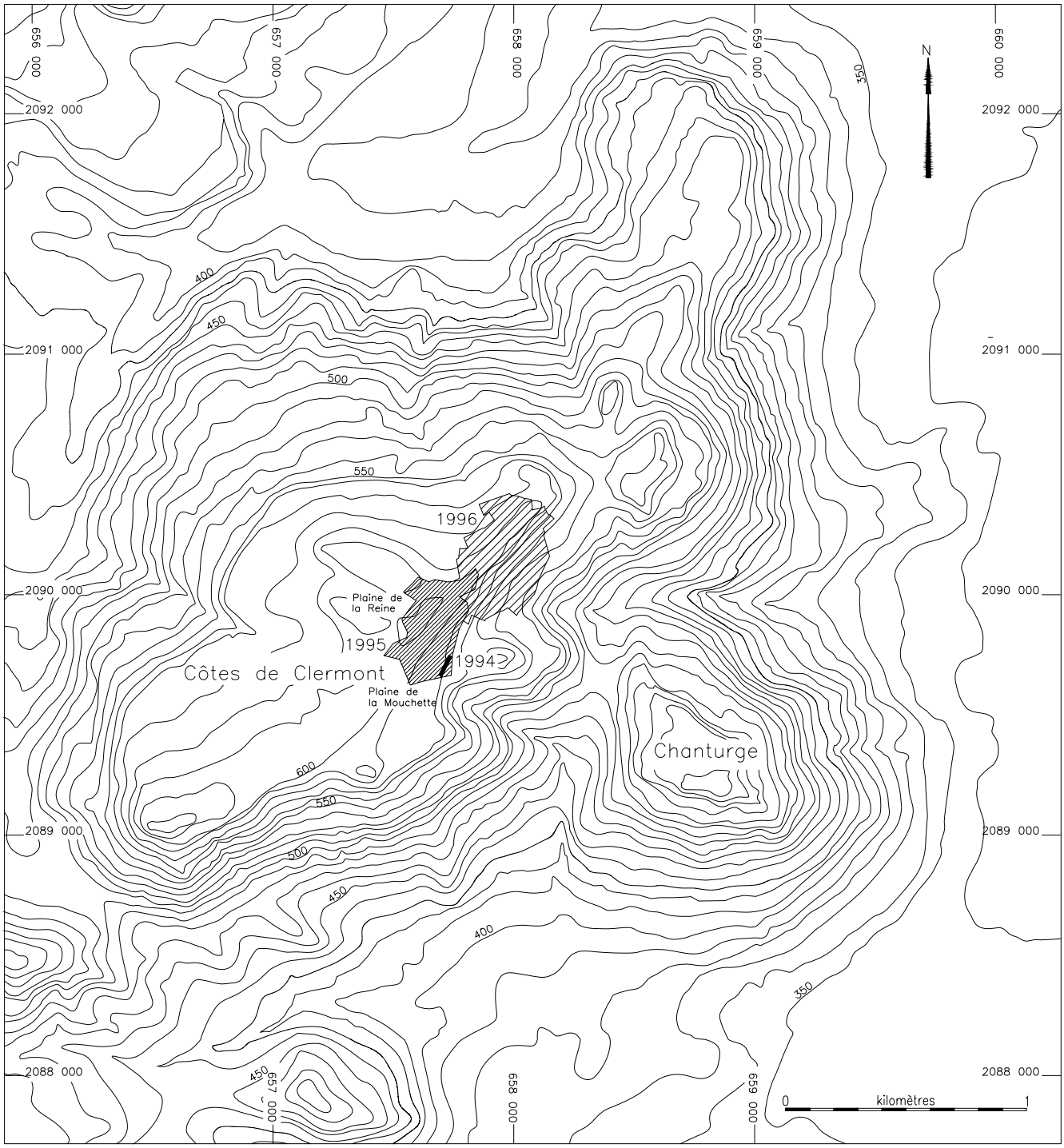

Fig. 1 : Localisation des interventions conduites sur le plateau des Côtes de Clermont au cours des années 1994 (sondages ponctuelles sur la "Plaine de la Mouchette"), 1995 (relevé microtopographique sur la "Plaine de la Reine" et la "Plaine de la Mouchette") et 1996 (relevé topographique sur le flanc oriental du plateau) (ech. 1/25 000e).

Fig. 2 : Evolution du découpage parcellaire sur le flanc sud-est du plateau des Côtes de Clermont (à partir de l'examen des cadastres napoléonien et actuel, et de l'étude de terrain).

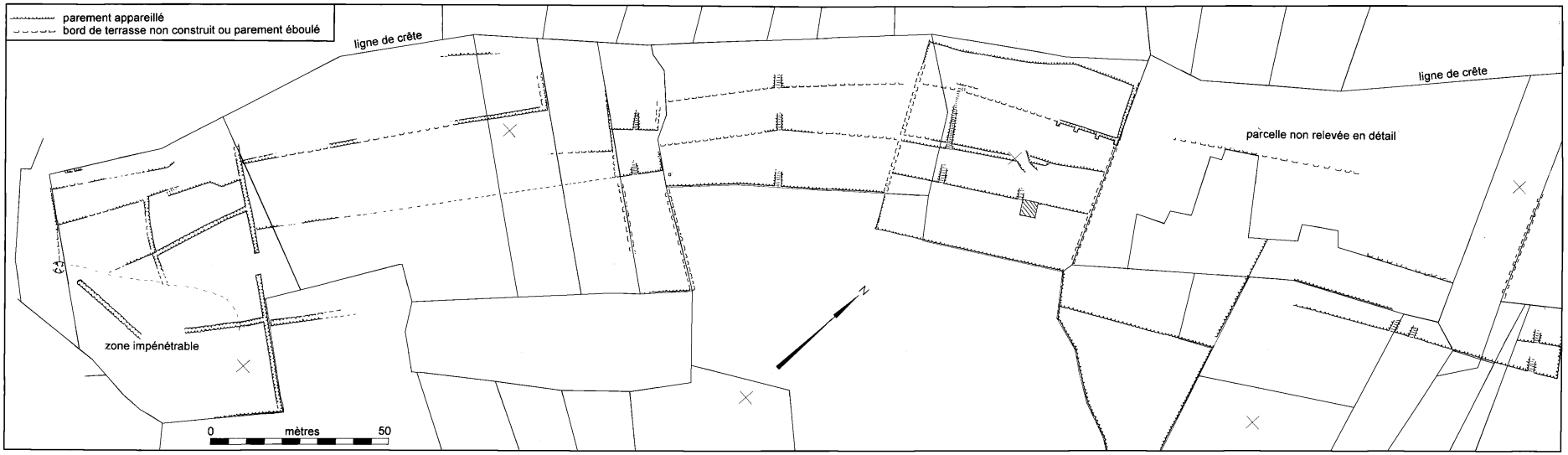

Fig. 3 : aménagement d'une parcelle en terrasse au lieu-dit "Les Mopas", sur le flanc sud-ouest du plateau des Côtes-de-Clermont. L'étude du mode de construction montre que les quatre murs de terrasse de cette parcelle forment un ensemble cohérent et synchrone qui ne se prolonge pas dans les parcelles contiguës, ce qui empêche l'identification de l'un d'entre eux à un rempart.

Annexe 4 : découvertes récentes réalisées à l'emplacement des fortifications césariennes.

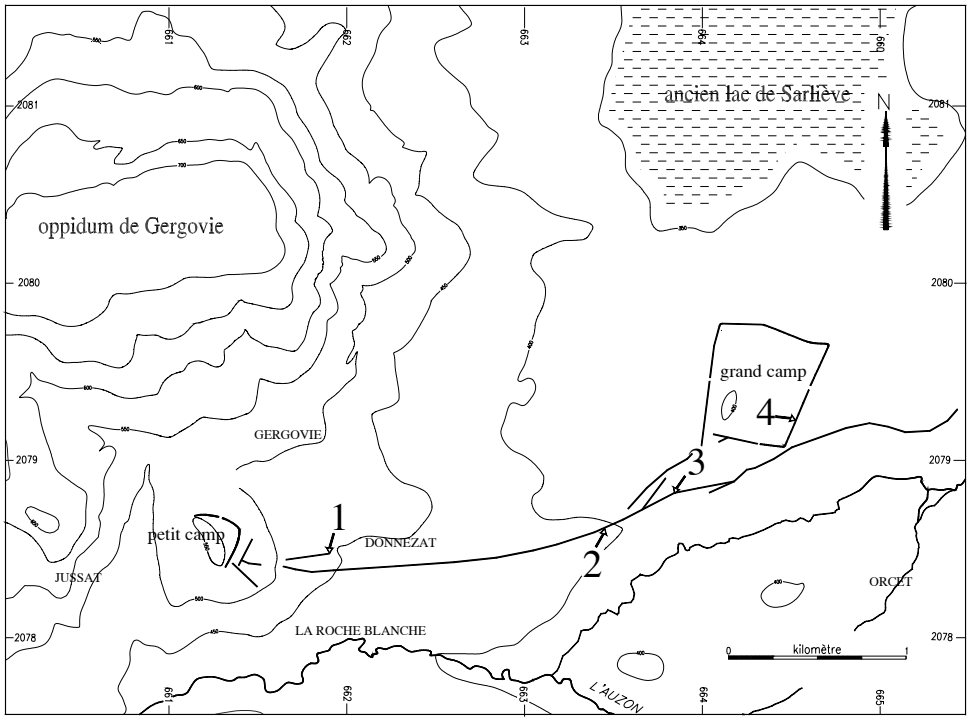

Fig. 1 : Localisation des différents points de découvertes récentes (depuis 1996) sur le tracé des fortifications césariennes. 1 : Rue des Caves (1998) ; 2 : Sur les Bais (1997) ; 3 : La Bavoisine (1997) ; 4 : Le Tourteix (1999).

Depuis la fin de la campagne de prospection thématique, en 1996, plusieurs observations concernant les fortifications romaines ont été effectuées dans le cadre d'opérations de sauvetage. Ces nouvelles découvertes ont fait suite à des aménagements de nature et d'ampleur variées ayant affecté le versant est de la colline de la Roche Blanche (tranchée de pose d'une canalisation rue des Caves), la ligne de crête reliant la Roche Blanche à la Serre d'Orcet (construction d'une aire de loisir au lieu-dit "Sur les Bais" et réalisation d'une tranchée de canalisation à la "Bavoisine") et le plateau de la Serre d'Orcet (construction d'un lotissement pavillonnaire au "Tourteix"). Les interventions induites par ces aménagements sont d'ampleur réduite (surface et durée d'intervention limitées). Dans la plupart des cas, elles ne consistent qu'en un relevé (tracé et coupe), après réalisation des travaux, des vestiges découverts. Le quelques éléments mobiliers ont été collectés au cours du nettoyage des coupes dégagées.
Ces différentes observations n'apportent pas d'éléments nouveaux quant à la datation et la fonction de cet ensemble de vestiges. Cependant, elles comblent certaines des lacunes, concernant la localisation des fossés, qui subsistaient à l'issue de la campagne de prospection thématique. Ainsi, en deux emplacements différents (fig. 1 : n° 2 et 3), le fossé participant à la fortification intermédiaire (à proximité du "grand camp") a pu être repéré là où il n'avait pas été observé en 1995. De même, au pied de la colline de La Roche Blanche, le tronçon de fossé appartenant la fortification intermédiaire, déjà repéré sur environ 115 m de longueur, a été retrouvé plus à l'est portant à environ 300 m la longueur totale de son tracé connu (fig. 1 : n° 1). Enfin, sur le flanc est du plateau de la Serre d'Orcet, le fossé délimitant le côté est du "grand camp", déjà dégagé en 1985 (Loison 1985), a été de nouveau observé portant à 70 m sa longueur connue à cet emplacement (fig. 1 : n° 4). Le profil et le comblement des fossés dégagés présentent les mêmes caractéristiques que celles observées au cours des interventions précédentes (profil en "V" régulier, comblement spécifique comprenant une alternance de couches riche en matière organique et de couches à composantes plus marneuse) à l'exception du fossé participant à la fortification intermédiaire repéré à proximité du "grand camp" dont le profil diffère (profil en "V" mais avec un fond plat large). Les rares éléments mobilier collecté accréditent une datation de la fin de la protohistoire.
Ces observations valident le plan général que nous propose Stoffel pour le tracé de ces fortifications (le tracé des vestiges découverts ne se situant généralement qu'à quelques dizaines de mètre du tracé théorique). Cependant elles conduisent à émettre quelques réserves quant à l'existence du "double fossé" tel qu'il est figuré dans l'ouvrage de Napoléon sur la planche 22 (deux fossés distants de moins d'un mètre), nos observations n'ayant toujours permis que la découverte d'un seul fossé.

La Roche Blanche – "Rue des Caves" :

localisation :
- "fortification intermédiaire" au pied du "petit camp"
- intersection de la "Rue des Caves" et du chemin de Fontvieille
- cadastre de La Roche Blanche, section AK

résultat :
La réalisation d'une tranchée de pose d'une canalisation (fin 1998), a permis, grâce au suivi attentif des membres de l'Association du Site de Gergovie, de retrouver le fossé, déjà repéré (intervention à "La Pialle" en 1995), participant à la fortification intermédiaire, à l'intersection de la Rue des Caves et du chemin de Fontvieille. Ce tronçon de fossé, bien conservé, adopte la forme d'un V régulier. L'examen de la coupe dégagée révèle un comblement nettement asymétrique constitué par un sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire comprenant un grand nombre de blocs de pierres.

dimensions du fossé :
largeur = 2,50 m
profondeur = 1,20 m

mobilier :
néant.

La Roche Blanche – "Sur les Bais" :

localisation :
- "fortification intermédiaire"
- "Sur les Bais"
- cadastre de La Roche Blanche, section ZK, parcelle 302
- coordonnées Lambert :

xa : 663 212 ya : 2078 528,5
xb : 663 246,5 yb : 2078 541

résultat :
La réalisation d'une piste de karting en 1997 au lieu-dit "Sur les Bais", sur la commune de la Roche Blanche, a donné lieu à une opération de sauvetage. Trois sondages ont été réalisés (sondages 42 à 43) permettant le repérage du fossé participant à la fortification intermédiaire sur une longueur d'environ 40 m sous 0,20 m de sédiment. Le tracé du fossé ainsi repéré correspond assez précisément à celui figuré sur le plan de Stoffel (fig. 2). L'examen d'une des coupes nous révèle un profil en forme de V et un fond plat large. Ce fossé est creusé dans des niveaux argilo-marneux et son comblement (dans le sondage 43) comprend, de bas en haut (fig. 3) :

- une couche argilo-limoneuse brune foncé riche en matière organique,
- une couche d'argile brun/vert correspond à du substrat déplacé,
- une couche argilo-limoneuse de couleur brune,
- une couche de sédiment argilo-limoneux brun foncé et riche en matière organique comprenant quelques blocs de basalte.

Ce comblement, nettement asymétrique, a été effectué depuis le sud et peut témoigner de la présence d'un talus situé sur ce même côté.
La tranchée 42, prolongée de part et d'autre du fossé, n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges annexes.

dimensions du fossé :
largeur = 1,30 m
profondeur = 0,50 m

US concernées :
1354 : sédiment argilo-limoneux brun foncé riche en matière organique avec quelques blocs de basalte.
1353 : sédiment argilo-limoneux brun.
1352 : argile brun/vert correspondant au substrat déplacé.
1340 : sédiment argilo-limoneux brun foncé riche en matière organique.
1339 : creusement du fossé.

mobilier :
néant

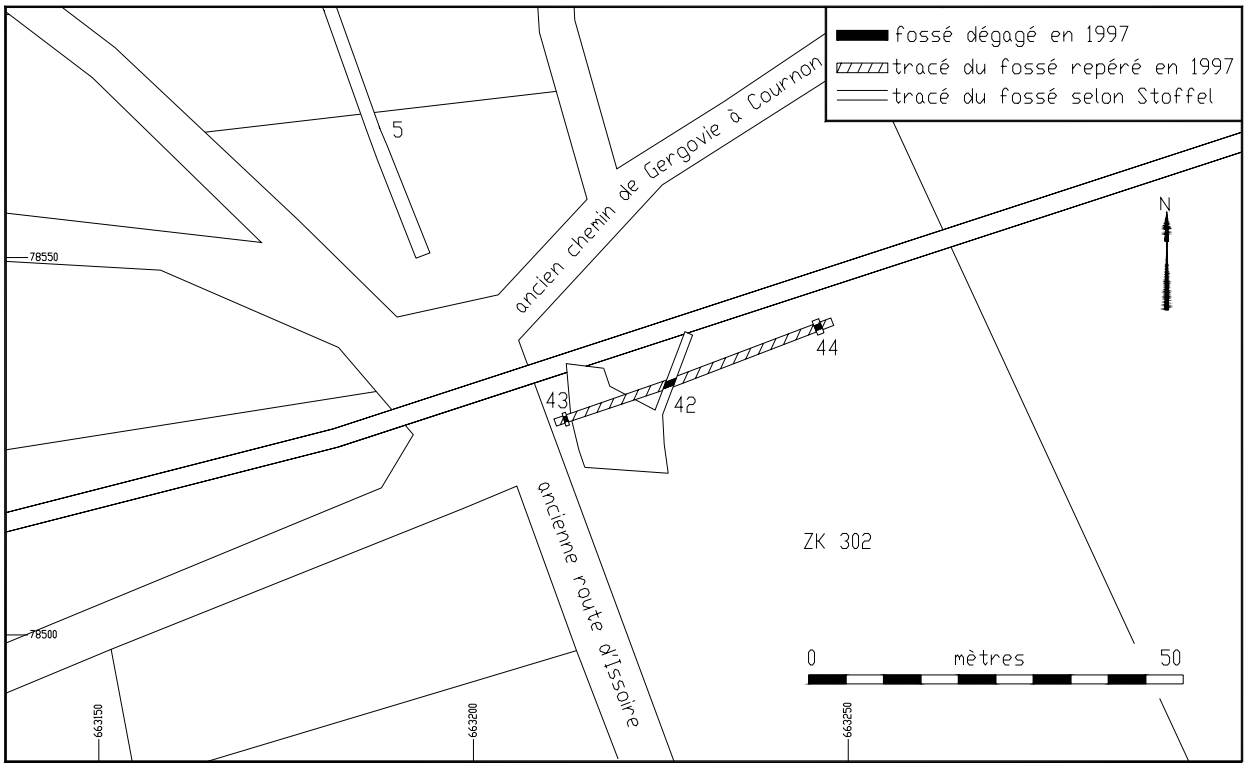

Fig. 2 : Tracé du fossé participant à la fortification intermédiaire qui fut repéré en 1997 au lieu-dit "Sur les Bais" (ech. 1/1000^{e}).

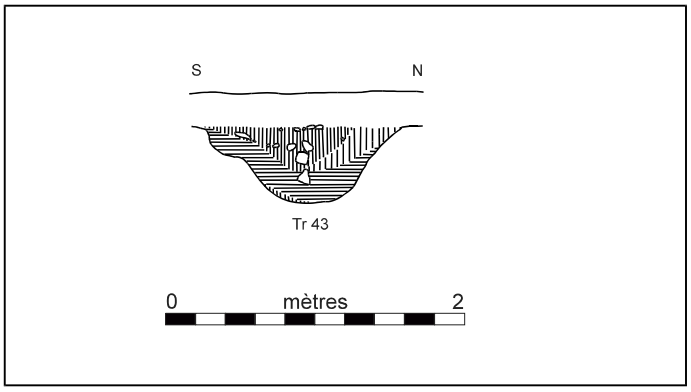

Fig. 3 : Coupe du fossé dégagé en 1997, sur le tracé de la fortification intermédiaire au lieu-dit "Sur les Bais" (ech. 1/50^{e}).

Orcet – "La Bavoisine" :

localisation :
- "fortification intermédiaire"
- "La Bavoisine"
- cadastre d'Orcet, ZA, parcelle 419
- coordonnées Lambert :
x : 661 763 y : 2078 456

résultat :
La réalisation d'une tranchée pour la pose d'une canalisation, en 1997, sur la commune d'Orcet au lieu-dit "La Bavoisine", a occasionné une opération archéologique. Cette tranchée, longue de 78 m, permis la mise en évidence d'un fossé correspondant au tracé proposé par Stoffel pour la ligne de fortification intermédiaire (fig. 4). Recouvert par 0,60 m de sédiment, ce fossé entaille les lambeaux d'une terrasse alluviale et la marne sous-jacente. Peu érodé (présence d'une couche de colluvions anciennes scellant le comblement), il présente un profil en forme de V avec un fond plat large. Ce profil correspond assez précisément à celui figuré sur la planche 22 de l'ouvrage de Napoléon III pour le double fossé.
Le comblement de ce fossé comprend, de bas en haut (fig. 5) :

- un premier remplissage constitué par sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire riche en matière organique et comprenant de nombreux blocs de pierre,
- un second remplissage composé par un sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire riche en matière organique.

Cette tranchée, qui se prolonge sur environ 20 m vers le sud et 55 m vers le nord, n'a pas permis de mettre en évidence d'autre vestiges se rapportant à cet ouvrage défensif. Il est à noter qu'à cet emplacement Stoffel paraît avoir trouvé deux fossés distants l'un de l'autre de quelques mètres alors que nous n'en avons retrouvé qu'un seul.

dimensions du fossé :
largeur = 1,80 m
profondeur = 1,10 m

US concernées :
1355 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire riche en matière organique.
1342 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire riche en matière organique et comprenant de nombreux blocs de pierre.
1341 : creusement du fossé.

mobilier :
4 gros tessons de céramique modelée protohistorique (dont un rebord datant du néolithique/bronze ancien).
2 gros os.
1 tige en fer longue de 2 cm (clou ?) trouvée au fond du fossé.

Fig. 4 : Tracé du fossé participant à la fortification intermédiaire qui fut repéré en 1997 au lieu-dit "La Bavoisine" (ech. 1/1000^{e}).

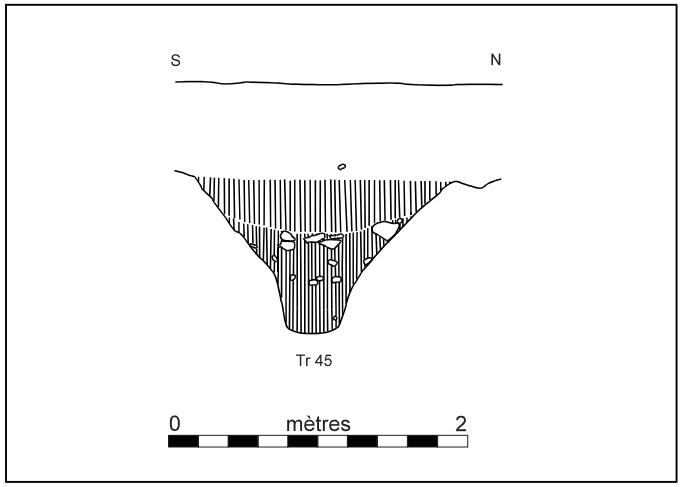

Fig. 5 : Coupe du fossé repéré en 1997 sur le tracé de la fortification intermédiaire (1/50^{e}).

Orcet – "Le Tourteix" :

localisation :
- "grand camp"
- "Le Tourteix"
- cadastre d'Orcet, section ZA, parcelle 411
- coordonnées Lambert :

xa : 664 529 ya : 2079 204,5
xb : 664 536 yb : 2079 217,5

résultat :
La construction d'une zone de lotissement pavillonnaire en 1999 sur la commune d'Orcet au lieu-dit "le Tourteix" a permis le repérage d'un fossé correspondant au tracé de l'ouvrage délimitant le côté est du grand camp. Ce fossé, déjà observé au cours d'une opération de fouille préventive conduite en 1985 par G. Loison à environ 30 m plus au nord, a été repéré dans trois fosses des fondations d'une des futures constructions (sondages 46 à 48). Au total, son tracé a pu être déterminé sur une longueur d'environ 20 m (fig. 6). Recouvert par environ 0,30 m de sédiment, ce fossé présente un profil en forme de V relativement régulier. Le comblement du fossé observé dans le sondage 46 (sondage où il présente un bon état de conservation) comprend, de bas en haut (fig. 7) :

- une couche argilo-limoneuse de couleur brun foncé à noire, riche en matière organique et comprenant des inclusions argileuses vertes,
- une couche de sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire, riche en matière organique comprenant quelques pierres,
- une couche de sédiment argilo-limoneux brun comprenant de nombreuses inclusions marneuses et de nombreux blocs de pierre (basalte et calcaire),
- une couche de sédiment argilo-limoneux brun.

Ce comblement, nettement asymétrique, peut témoigner de la présence d'un talus sur le bord ouest du fossé.

dimensions du fossé :
largeur = de 1,40 m à 1,80 m
profondeur = de 0,55 m à 0,95 m

US concernées (pour le sondage 46) :
1347 : sédiment argilo-limoneux brun.
1346 : sédiment argilo-limoneux brun comprenant de nombreuses inclusions marneuses et de nombreux blocs de pierre (basalte et calcaire).
1345 : sédiment argilo-limoneux brun foncé à noire, riche en matière organique comprenant quelques pierres.
1344 : sédiment argilo-limoneux de couleur brun foncé à noire, riche en matière organique et comprenant des inclusions argileuses vertes.
1343 : creusement du fossé.

mobilier :
5 tessons en céramique modelée, 1 tesson en céramique tournée claire, 1 fragment de panse décoré à la molette, plusieurs fragments d'os pulvérulents (non collectés).

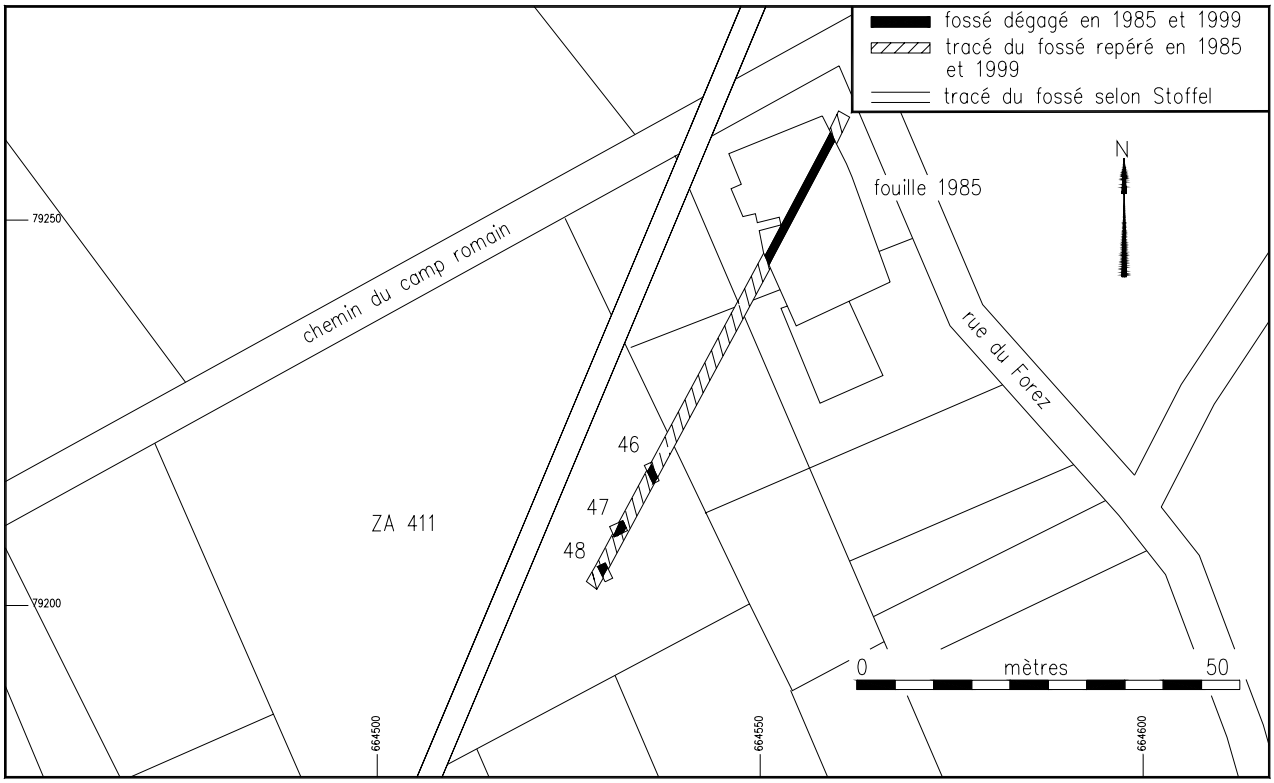

Fig. 6 : Tracé du fossé dégagé en 1999 sur le flanc est du "grand camp" (ech. 1/1000^{e}).

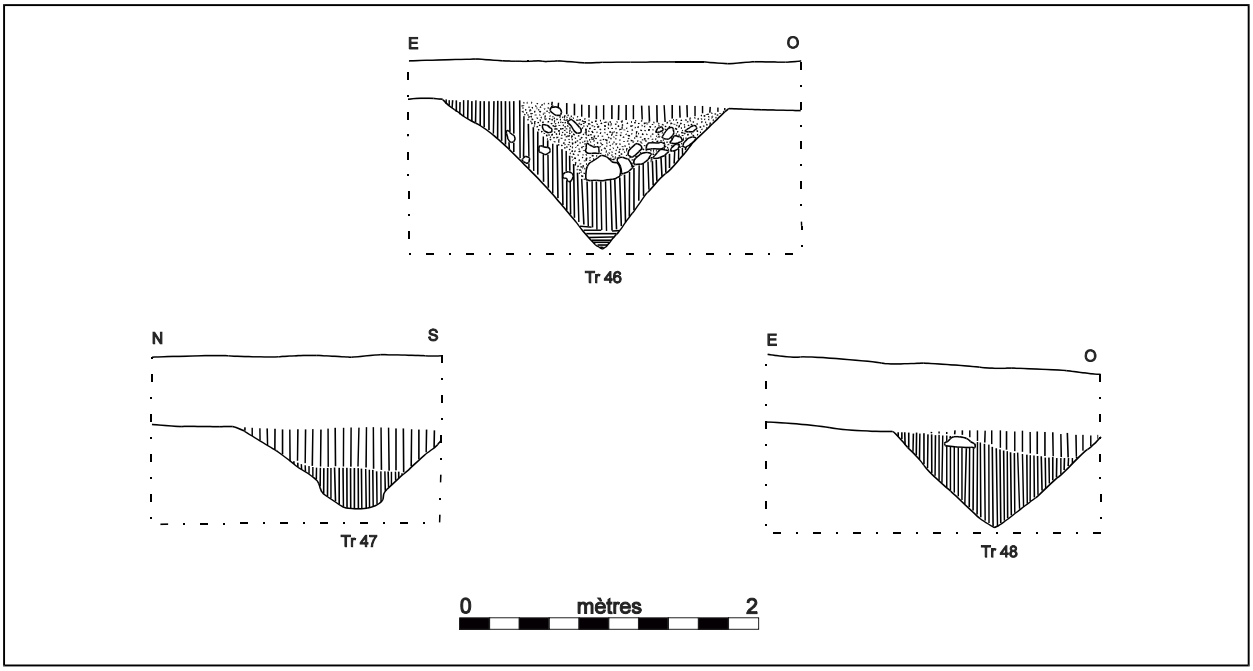

Fig. 7 : Coupes du fossé repéré en 1999 sur le flanc est du "grand camp" (ech. 1/50^{e}).